Supplément Radio-Télévision

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14165 - 6 F — DIMANCHE 12 - LUNDI 13 AOUT 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Malgré l'appel du président Saddam Hussein aux « musulmans du monde entier à se soulever contre l'oppression et la traîtrise »

Le sommet arabe décide à une faible majorité l'envoi de forces en Arabie saoudite

L'Irak a réagi violemment aux décisions du sommet du Caire en qualifiant samedi 11 août de « rassemblement de gens malfaisants » les dirigeants arabes qui avaient décidé la veille d'envoyer des troupes en Arabie saoudite pour défendre son territoire. Bagdad accuse Ryad de s'être fait « l'instrument et le partenaire » de l'agression que les Etats-Unis s'apprêtent à commettre contre l'Irak et qualifie le président Moubarak de « valet des émirs du pétrole ».

● **Le sommet arabe du Caire.** – Le sommet arabe s'était achevé vendredi soir par l'adoption d'une résolution condamnant l'agression irakienne et soutenant les mesures prises par l'Arabie saoudite et les autres Etats du Golfe *« pour assurer leur propre défense »*. Résolution dont Washington s'est déclaré aussitôt *« très satisfait »*. page 3

● **Le discours de Saddam Hussein.** – Dans un discours prononcé à Bagdad au moment même où se tenait la réunion, le président irakien a appelé les Arabes à se soulever pour *« défendre la Mecque capturée par les avant-gardes américaines et sionistes »*. Il a demandé *« aux musulmans du monde entier »* de *« se soulever contre l'oppression et la traîtrise »*. D'autre part, un journal irakien écrivait samedi que l'Arabie saoudite serait tenue pour responsable de toute attaque contre l'Irak. page 3

● **Les mouvements de troupes.** – Les mouvements de troupes en direction du Golfe se poursuivent. Le Canada a annoncé l'envoi de trois navires dans la région tandis que la RFA se prépare à relever les bâtiments militaires américains en Méditerranée. Le porte-avions francais *Clemenceau* doit quitter Toulon lundi pour le Golfe. Pour sa part, l'Irak a accusé la Turquie d'avoir violé son espace aérien jeudi et vendredi. page 4

● **Le sort des étrangers.** – Le Japon et la Grande-Bretagne ont déclaré qu'ils ne fermeraient pas leurs ambassades à Koweït. A Bruxelles, les Douze ont chargé la présidence italienne de définir les meilleurs moyens d'assurer la sécurité des quelque huit mille ressortissants européens qui sont sur place. page 4

Lire page 2 : un entretien avec M. Jean François-Poncet, ancien ministre des affaires étrangères.



L'éclatement consommé

LE CAIRE

de nos envoyés spéciaux

Le sommet arabe de la *« dernière chance »*, réuni d'urgence au Caire en vue d'élaborer une stratégie commune pour tenter de résoudre dans le cadre arabe le conflit irako-koweïtien, a échoué. A une petite majorité de douze membres seulement (sur les vingt présents), les chefs d'Etat arabes ont, au contraire, cautionné vendredi 10 août la présence étrangère dans le Golfe pour contenir l'Irak. Dans sa résolution finale, le sommet, après avoir *« condamné les menaces irakiennes contre les pays du Golfe et dénoncé les concentrations de troupes irakiennes à la frontière de l'Arabie saoudite »*, appuie en effet *« les mesures prises par l'Arabie saoudite et les autres Etats du Golfe pour assurer leur propre défense »*.

Et pour mieux souligner cet appui, le sommet a décidé de *« répondre positivement à la demande de l'Arabie saoudite et des autres Etats du Golfe d'envoyer des forces arabes dans ces pays pour assurer la défense de leur territoire et leur sécurité contre toute agression extérieure »*. Les forces arabes, c'est une première, viendront donc se joindre à l'armada essentiellement occidentale qui se met en place face à l'Irak.

Impuissants à répondre collectivement au défi lancé par un de leur membre, l'Irak, contre un autre, le Koweït, la majorité des chefs d'Etat arabes ont donc choisi de s'en remettre à la communauté internationale pour essayer de faire céder le président Saddam Hussein. Si celui-ci peut se prévaloir d'avoir fait – et sans doute durablement – éclater le front arabe, il n'en reste pas moins que seules deux délégations, celles de l'OLP et de la Libye, se sont opposées à la condamnation sans appel de son agression contre le Koweït.

La résolution du Caire est à cet égard très claire et *« condamne l'agression irakienne contre l'Etat frère du Koweït, refuse de reconnaître la décision de l'Irak d'annexer l'émirat et lui demande de replier ses troupes immédiatement »* aux positions qu'elles occupaient avant le 1er août. La résolution réaffirme en outre *« la souveraineté du Koweït, son indépendance et sa sécurité »* et proclame *« l'attachement* (du sommet) *au retour du pouvoir légitime qui était en place au Koweït avant l'invasion irakienne »*.

La résolution confirme enfin le soutien du sommet *« aux résolutions du conseil ministériel de la Ligue arabe, à celles de l'organisation de la conférence islamique et aux résolutions 660, 661, 662 du Conseil de sécurité de l'ONU »*, soit au boycottage de l'Irak. Or, il ne fait pas de doute que ce n'est pas sur la condamnation de l'agression que se sont déchirés les pays arabes mais sur les conséquences qui en découlent, c'est-à-dire l'intervention massive des Etats-Unis en Arabie saoudite et dans le Golfe et l'isolement international de l'Irak.

L'attitude de refus total de la délégation irakienne présente au Caire et le discours incendiaire du président Saddam Hussein appelant, en des termes proches de ceux de l'imam Khomeiny, à la libération des lieux saints de l'Histoire, ont sans doute pesé lourd dans la conclusion de ce sommet, les pays du Golfe, appuyés par l'Egypte, la Syrie, le Maroc, le Liban, la Somalie et Djibouti, se faisant de plus en plus pressants pour obtenir une protection efficace contre les ambitions de leur puissant voisin.

ALEXANDRE BUCCIANTI et FRANÇOISE CHIPAUX

Lire la suite page 3

Le dilemme des Palestiniens du Koweït

L'invasion du Koweït par l'Irak pose de sérieux problèmes aux quelque 300 000 Palestiniens qui vivent dans l'émirat du Koweït. L'alliance de fait que l'OLP de M. Yasser Arafat a conclue depuis un certain temps avec l'Irak de M. Saddam Hussein devrait normalement faire d'eux des alliés objectifs des troupes d'occupation. Cependant, malgré leurs nombreuses récriminations à l'égard des autorités de l'émirat, ils ne peuvent oublier qu'ils y jouissaient quand même d'une situation privilégiée par rapport à leurs frères installés dans les autres pays du monde arabe et dans les autres émirats du Golfe. Le dilemme des Palestiniens est de taille. S'ils collaborent avec les occupants, ils risquent non seulement de compromettre leur avenir dans l'émirat, lorsque les Irakiens auront quitté le pays, à la suite d'une défaite militaire ou d'un compromis conclu sous l'égide des pays arabes, mais également celui de leurs frères des autres émirats du Golfe où ils seraient considérés comme une cinquième colonne potentielle. D'où leur extrême prudence et réserve à l'égard des forces d'occupation. Il y a certes eu des cas individuels de *« fraternisation »*, mais dans son ensemble, à l'exception de quelques paroles désagréables d'Abou Iyad sur la dynastie des Sabah, l'élite intellectuelle et politique de la diaspora au Koweït a adopté une attitude digne. Selon des sources concordantes, elle semble avoir gardé ses distances et rejeté les offres de coopération faites par les autorités irakiennes.

Chassés de leurs foyers en 1948 et dispersés aux quatre coins du monde, les Palestiniens ont trouvé dans l'émirat du Koweït le pays de refuge idéal. Les premiers immigrants palestiniens, arrivés au Koweït entre 1948 et 1950, y ont été accueillis à bras ouverts.

JEAN GUEYRAS

Lire la suite page 3

Surenchère

LE président Saddam Hussein a choisi l'escalade. Alors que les pays arabes, réunis une fois de plus au Caire, s'efforçaient de mettre au point un règlement purement arabe de la crise, l'homme fort de Bagdad a, une fois de plus, fait monter les enchères en transposant le problème sur le plan religieux.

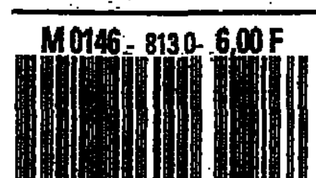
La démarche semble étrange, voire cocasse, si l'on se rappelle que, il y a dix ans, ce même Saddam Hussein a déclenché une guerre sanglante pour précisément tenter d'endiguer la menace intégriste représentée par l'Iran de l'imam Khomeiny, qu'il qualifiait alors de « chah enturbanné ». Aujourd'hui, il reprend presque son vocabulaire en appelant les « masses arabes et les musulmans où qu'ils se trouvent » à la guerre sainte contre les Etats-Unis, au renversement des « émirs du pétrole » et à la libération des lieux saints en Arabie saoudite.

APRÈS s'être posé en champion du nationalisme arabe, voilà maintenant qu'il s'érige en disciple de l'imam Khomeiny, dont l'un des objectifs était la libération des lieux saints de La Mecque et de Médine du « joug des wahhabites ».

A-t-il oublié qu'il est le chef du parti Baas fondé sur la laïcité et le modernisme ? En réalité, lancé dans une entreprise dont il n'avait apparemment pas mesuré les conséquences, il semble prêt à toutes les démagogies pour tenter de rompre l'isolement dans lequel il s'est imprudemment enfermé. Ses propos incendiaires avaient donc pour objectif non seulement d'obtenir l'appui des masses musulmanes à travers le monde, mais également et surtout d'interdire que l'unanimité arabe se fasse contre l'Irak au sommet du Caire. Apparemment, il a réussi dans cette dernière entreprise en empêchant les chefs d'Etat arabes d'adopter une politique commune et en obligeant les « modérés » à cautionner une présence étrangère dans le Golfe, approuvant ainsi implicitement l'intervention des troupes américaines en Arabie saoudite.

EN se lançant dans une véritable croisade contre « l'impérialisme et ses suppôts arabes » après avoir annexé « irréversiblement » le Koweït, le président Saddam Hussein semble avoir brûlé tous ses vaisseaux. Il a pratiquement fermé la porte à toute solution négociée de la crise, et ne peut plus reculer. Il est donc condamné à poursuivre sa fuite en avant en exacerbant et en généralisant le conflit ; il semble prêt à toutes les aventures afin de transformer sa pitoyable expédition koweïtienne en un affrontement global qui lui permettrait de se poser en champion du nationalisme arabe et de la lutte contre l' « impérialisme ».

Une politique hautement explosive. Même s'il peut élargir encore le conflit, l'imprévisible président Saddam Hussein ne peut espérer gagner une confrontation armée contre la plus forte puissance militaire du monde. Et s'il cède devant les mesures d'embargo qui, lentement mais sûrement, finiront par asphyxier l'économie de son pays, il y perdra le prestige dont il jouit dans les masses arabes. C'est encore cette dernière solution qui serait la meilleure pour tous.



Les retraités au vert

L'écologie de terrain recrute aussi chez les personnes âgées

LOCTUDY

de notre envoyé spécial

« Voici la petite bourrache du littoral, une espèce fort rare, presque unique au monde », annonce le professeur. Aussitôt plusieurs élèves s'agenouillent dans l'herbe rèche pour examiner et photographier une minuscule fleur blanchâtre que rien, apparemment, ne désigne comme une curiosité botanique. Enchanté d'une telle assiduité, le maître, Max Jonin, scientifique brestois et « patron » de la Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne (SEPNB) (1), lisse ses moustaches d'Astérix avec satisfaction. Mais certains des écoliers ne se relèvent pas sans grimacer. Les ans sont en cause. Cette classe de nature qui arpente l'île Saint-Nicolas, dans l'archipel des Glénan, au large du Finistère, est en effet exclusivement formée de retraités. A la fin de l'après-midi, ils seront incollables sur l'utilisation des bourricots dans le sauvetage d'une station de narcisse des îles, sur la prolifération des goélands et sur la genèse de ces récifs.

MARC AMBROISE-RENDU

Lire la suite page 6

(1) Avec 2 500 adhérents sur cinq départements la SEPNB est l'une des plus anciennes et des plus actives des sociétés de protection de l'environnement. Spécialités : études scientifiques, défense des sites, action éducative et gestion de trente-cinq réserves naturelles. SEPNB, B.P. 32, 29276 Brest Cedex.

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH; Tunisie, 700 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 8 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 12 KRD; Espagne, 175 PTA; G.-B., 70 p.; Grèce, 180 DR; Irlande, 80 p.; Italie, 2 000 L; Luxembourg, 40 FL; Norvège, 13 KRN; Pays-Bas, 2,50 FL; Portugal, 150 ESC; Sénégal 375 F CFA; Suède, 14 KRS; Suisse, 1.80 FS; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

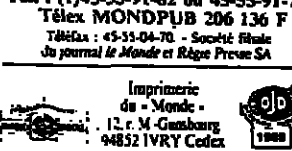
Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* ». Société anonyme des lecteurs du *Monde*. Le Monde-Entreprises. « Association Beuve-Méry ». M. André Fontaine, gérant.

Le Monde PUBLICITE SA

André Fontaine, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
Micheline Oerlemans, directeur du développement

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1)45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Téléfax : 45-55-04-70. - Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA


Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20



Édité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969) Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985)
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

DÉBATS

La crise du Golfe

Un entretien avec M. Jean François-Poncet

« Il est bon que la présence de la France ne soit pas seulement symbolique » nous déclare l'ancien ministre des affaires étrangères

M. Jean François-Poncet, sénateur (Gauche démocratique) du Lot-et-Garonne, ancien ministre des affaires étrangères, répond à nos questions sur la crise du Golfe et sur l'attitude de la France.

« Comment évaluez-vous les risques de confrontation militaire que comporte la crise du Golfe ? Les Etats-Unis vous paraissent-ils miser sur l'embargo pour obtenir un recul de l'Irak, ou croyez-vous qu'ils envisagent de déclencher les hostilités ?

– Je serais surpris que les Etats-Unis prennent l'initiative d'une confrontation armée, du moins dans l'immédiat. Ils misent sur l'embargo, à juste titre, me semble-t-il. L'embargo a de bonnes chances d'être efficace : techniquement et militairement il est facile à appliquer ; politiquement, il bénéficie d'un appui sans précédent de la communauté internationale ; économiquement, il ne tardera pas à mettre l'Irak en position difficile.

» Ce pays est affaibli par huit ans de guerre et sentira vite l'étau se resserrer autour de lui. Washington a intérêt à ne donner à Saddam Hussein aucun prétexte de s'en prendre à l'Arabie saoudite, tout en rendant une attaque préventive de sa part militairement dangereuse. Ensuite, Washington n'aura qu'à attendre. Cela dit, on peut s'attendre que, dans quelque temps, les Etats-Unis attaquent certains objectifs militaires : les usines de fabrication de gaz toxiques par exemple.

– La France a-t-elle raison de renforcer sa présence militaire dans le Golfe.

– Oui, la France a raison, et il est bon que sa présence ne soit pas seulement symbolique : le *Clemenceau* et son escorte, ce n'est pas rien. Notre absence n'eût été comprise par personne, à commencer par nos amis modérés dans le monde arabe.

» Les forces françaises ne seront pas, si j'ai bien compris, intégrées au dispositif américain, mais resteront sous le commandement du président de la République. Ce que l'on peut regretter, c'est l'absence de l'Europe en tant que telle. Sa présence aurait pu prendre une tout autre ampleur. Elle aurait eu un sens non seulement militaire, mais politique. N'oublions pas que l'image des Etats-Unis est mauvaise dans le monde arabe. Celle de l'Europe est meilleure, ne serait-ce que parce qu'elle a adopté une position plus équilibrée dans le conflit israélo-arabe.

– De façon générale, comment appréciez-vous le comportement et les décisions du président de la République et du gouvernement ?

– Les décisions prises jusqu'ici sont les bonnes. Face à une agression aussi claire et brutale, il fallait non seulement condamner, mais sanctionner. Cependant, le plus difficile reste à faire : obtenir que Saddam Hussein lâche prise, sans créer entre les opinions publiques arabes et l'Occident un dangereux fossé. Il faut éviter que Saddam Hussein ne devienne un héros pour le petit peuple du Caire ou d'Alger.

– Pensez-vous que le conflit avec l'Irak marque le début d'une période où l'affrontement Nord-Sud succéderait à la confrontation Est-Ouest ?

– C'est ce qu'il faut éviter. Mais ne nous voilons pas la face. Avec ou sans l'affaire irakienne, le défi du Sud frappe à notre porte, sous une triple forme : démographique, avec la pression de l'immigration qui ne cessera de croître ; économique, avec le pétrole, qui n'a pas fini d'être utilisé comme une arme ; politique et idéologique, avec le nationalisme anti-occidental.

– Voyez-vous dans la déclaration commune américano-soviétique une nouvelle forme de « condominium » de ces deux pays sur le monde, ou bien la preuve d'un rapport des forces décidément favorable aux Etats-Unis ?

– Il est beaucoup trop tôt pour parler d'un condominium américano-soviétique. L'Union soviétique a, de sa propre initiative, cessé de soutenir les régimes radicaux du tiers-monde. Pourquoi ? Parce qu'elle n'en a plus les moyens. Et plus le désir : c'est une des expressions de la « nouvelle pensée » qui inspire, désormais, la diplomatie soviétique. On doit s'en féliciter. L'Union soviétique a trop besoin de l'aide occidentale et d'un accord de désarmement pour prendre, dans l'affaire irakienne, le risque de réveiller les méfiances de l'Occident. Mais je suis convaincu qu'elle s'efforcera de conserver, autant que possible, le contact avec l'aile gauche du monde arabe. Notre intérêt est qu'elle y parvienne.

– Pensez-vous que le danger principal se situe désormais, au Proche-Orient, non plus du côté du fondamentalisme islamique, mais du côté des régimes et mouvements populistes laïcs ?

– Le principal danger reste, à mon avis, le fondamentalisme religieux, parce qu'il a sur les sensibilités arabes une prise véritable et que son hostilité à l'Occident est profonde. Le populisme laïc et militaire est moins éloigné de nous, mais il est usé par un long exercice du pouvoir, par l'échec économique, social, international. Il n'en reste pas moins le seul rempart contre la vague nationalo-religieuse. Tout indique, cependant, que Saddam Hussein, face à la formidable coalition à laquelle il est confronté, va tenter de mobiliser le sentiment religieux. On pourrait, ainsi, assister à un rapprochement des deux courants, ce qui aggraverait beaucoup, à terme, la pression sur l'Occident.

– La crise du Golfe vous paraît-elle avoir contribué à affirmé l'identité politique de la Communauté européenne ?

– Oui. La Communauté a réagi vite, bien et de façon homogène, comme elle l'avait fait, d'ailleurs, sur le problème allemand. C'est un grand progrès. Mais, dans l'affaire irakienne, sa carence éclate sur le plan militaire. Et on touche là du doigt une évidence pas toujours reconnue : il n'y aura d'Europe politique que s'il y a, aussi, une Europe de la défense.

– Le comportement de Saddam Hussein ne doit-il pas conduire les responsables français à s'interroger sur les dangers d'une politique industrielle et commerciale qui fait la part belle aux ventes d'armes et aux exportations de technologie nucléaire ?

– Les événements d'aujourd'hui remettent-ils en cause les livraisons d'armes faites depuis vingt ans, par tous les gouvernements qui se sont succédé, à l'Irak ? Je n'en suis pas certain. Fallait-il laisser l'Iran de Khomeiny s'installer à Bagdad ? Fallait-il accepter la déstabilisation de tous les régimes arabes amis de l'Occident qui en aurait résulté ? Fallait-il laisser à l'Union soviétique de Brejnev le monopole des fournitures d'armes à l'Irak ? Quant à la technologie nucléaire, nous avons pris (nous aurions, en tout cas, dû prendre) toutes les précautions pour que celle-ci ne puisse être utilisée à des fins militaires. Mais qui peut penser que l'Occident peut interdire à l'ensemble du tiers-monde l'accès au nucléaire ? Cela ne veut pas dire que notre politique et nos structures industrielles en matière de production militaire ne soient pas à revoir. Je suis, même, persuadé du contraire. Je pense qu'elles devront être rapidement et profondément repensées, mais dans un cadre européen, le seul qui soit porteur d'avenir. »

Propos recueillis par
PATRICK JARREAU

Action humanitaire

La reconnaissance de l'autre

par Jacques Lebas, Patrick Aeberhard et Alain Deloche

QU'EST-CE que l'acte humanitaire, sinon un acte d'amour ? Une main tendue vers l'autre au secours d'une souffrance, un regard attentif à une douleur. Qu'est-ce que l'acte humanitaire ? Sinon la reconnaissance essentielle de l'autre, aux quatre coins du monde, dans son droit à être soigné. Et donc écouté. Dans son droit à la dignité.

Corinne est infirmière à Perpignan. Actuellement en mission au Liban, elle travaille dans le dispensaire de Médecins du monde de la banlieue sud de Beyrouth. Tous les jours elle soigne, écoute, approche la douleur et la souffrance des femmes et des enfants. Tous les jours, elle doit se frayer un chemin au mépris des fanatismes, des rejets, des agressions parfois. Corinne est libre.

Véronique est gynécologue à Douai. Elle est en mission à l'hôpital de Puerto Cabezas, sur la côte atlantique du Nicaragua, un hôpital en ruine et délabré où s'entassent par centaines des Indiens Miskitos, derniers survivants de la conquête espagnole. Véronique s'adapte aux conditions locales, aux coutumes ancestrales, aux méthodes traditionnelles d'accouchement. Elle gagne cinq mille francs par mois, elle est là pour un an. Véronique est libre.

Jean est médecin généraliste à Paris. La détresse des chômeurs en fin de droits, des toxicomanes qui vont de prison en squat, de l'hôpital à la rue, il connaît. La détresse de ces clandestins frappés par la maladie, rejetés de partout, il connaît. Quand il a vu ces familles de Français et de Maliens expulsés sans aucun ménagement, forcés de camper sous des tentes square de la Réunion, il a contacté la mission France de Médecins du monde. Il a proposé spontanément d'assurer une consultation gratuite, tous les jours, pour ces réfugiés de l'intérieur. Jean est libre.

L'acte humanitaire est un acte de liberté. Il regarde le réel dans les yeux : il ne se contente pas de le commenter et il ne cherche pas à le trafiquer. C'est un langage d'hommes et non de momies. Un langage de vie.

L'acte humanitaire est universel. Des confins du monde au pas de notre porte, il témoigne du malheur. Au-delà des péripéties, des événements, derrière les masques des systèmes politiques, à travers les informations et les images qui défilent trop vite, il traque la souffrance. Il se penche sur cet être humain qui vit dans un camp de réfugiés en Ethiopie, dans un homeland en Afrique du Sud, dans les rues de nos mégapoles. Il est porté au-delà de lui-même par l'espoir et la reconnaissance des millions d'hommes qui nous appellent dans le monde entier.

Le soutien aux « French doctors »

Initié il y a vingt ans déjà par Bernard Kouchner et quelques-uns de ses amis, il a gagné sa légitimité. Il bénéficie aujourd'hui de l'appui de la Communauté économique européenne et du soutien de centaines de milliers de donateurs qui accompagnent les « French doctors » de leur aide bienveillante. L'acte humanitaire est acte d'indépendance. Par rapport aux pouvoirs, aux gouvernements, aux institutions certes. Mais pas une indépendance infantile et factice, qui considère la critique systématique, l'opposition de principe, comme les marques suffisantes de son existence. Une indépendance mentale, un réglage minutieux et permanent de notre distance aux événements, aux préjugés, aux idées reçues. Médecins, nous la pratiquons au quotidien : c'est la relation thérapeutique singulière qui nous lie à chacun de nos patients.

L'indépendance qui nous amène aujourd'hui à prolonger notre action médicale en Iran car, au-delà des intégrismes, nous nous intéressons au malade, au blessé.

Celle qui nous conduit à prendre en charge les toxicomanes en allant au devant d'eux, ici, des rues de Pigalle au bois de Boulogne : une main tendue dans un océan d'indifférence et de rejet.

Celle qui nous pousse à choisir, face au cynisme des pouvoirs et à l'apathie des opinions publiques, la cause de celui qui souffre : ces enfants croupissant dans les orphelinats roumains, véritables camps d'agonie ; ces civils afghans, victimes aujourd'hui encore de cette drôle de paix qui s'est installée dans leur pays ; ces malades du sida dans une Afrique laissée pour compte par ce monde qui implose.

Voilà notre indépendance. Nous ne jugeons pas les hommes à la fonction, mais la fonction aux hommes.

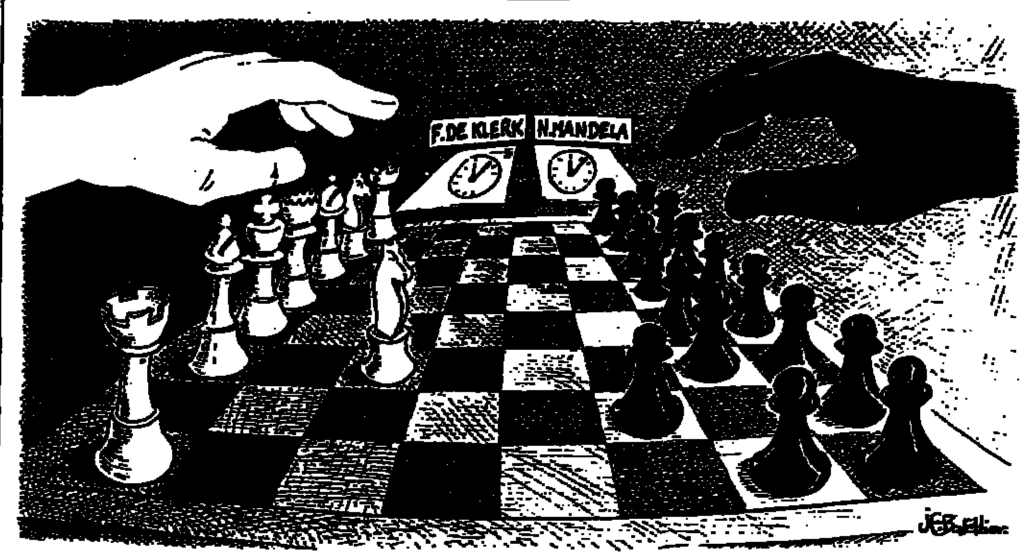
Les « French doctors » sont devenus, au fil des ans, les ambassadeurs d'une certaine idée de la France. Et, au-delà, de la liberté de l'homme. L'idée aujourd'hui est mondiale : des Médecins du monde se développent à Moscou et à New-York, à Madrid et à Prague.

Alors que nos médecins et nos infirmières exposent leur vie aux quatre coins du monde pour témoigner, d'individu à individu, de la liberté et de l'amour, ici, en France, certains ne songent qu'à torpiller. Si c'est généreux, c'est qu'il y a vil intérêt. Si c'est beau, c'est que la laideur est proche. Si c'est une aventure exaltante, c'est qu'il y a manipulation. Alors, des êtres animés par la médiocrité de leur esprit, le nanisme de leur cœur, essayent de salir et de dégrader. Peine perdue.

L'acte humanitaire est un style. Une façon d'entrer dans ce vingt et unième siècle qui s'offre à nous. Une manière de regarder l'autre au lieu de le tuer. Et de se parler un peu avant de mourir.

► **Jacques Lebas est président de Médecins du monde, Patrick Aeberhard et Alain Deloche sont présidents d'honneur de Médecins du monde.**

TRAIT LIBRE



AU COURRIER DU Monde

Faux moralistes

Serais-je l'un des rares à m'en étonner ? Quel surprenant et inédit unanimisme, quelle rapidité dans la condamnation de l'Irak ! Bush, Gorbatchev, la communauté internationale dans sa grande majorité, la France, toute sa presse, tous ses partis pour une fois unis... avec la référence obligée à Nasser et à la nationalisation du canal, à Hitler, à Munich, à la défense de l'Occident et de ses valeurs, au droit des peuples et j'en passe.

Alors, tous moralistes, tous vertueux ?

Oubliée la guerre Irak-Iran soigneusement entretenue par la livraison d'armes aux deux parties ! Oublié le coup du Panama après celui de la Grenade ! Oubliées l'occupation et les méthodes d'Israël en Palestine, les interventions syrienne et israélienne au Liban ! Oubliés, bien sûr, l'Afghanistan et le Vietnam !

Mais l'occupation, dans la parfaite indifférence de ses habitants, d'un Etat artificiellement créé par la puissance coloniale à son départ, exploité comme sa propriété privée par la (nombreuse, il est vrai) famille d'un seigneur féodal, sans démocratie interne, cela, oui, justifierait la réprobation sans nuances – et peut-être pire, bientôt – de l'establishment international ?

Le régime de Saddam Hussein n'est certes pas, quant à lui, un modèle de démocratie ; ce serait même plutôt le contraire. Mais les pratiques sont-elles moins honorables que celles de tels autres qui, de l'Atlantique à l'Euphrate, bénéficient de l'indulgence et des largesses de nos démocraties ?

Cet accès de moralisme des puissants et des bien-pensants, étendu à la quasi-totalité de l'opinion par la seule vertu du nouveau rapport de forces entre les Deux Grands, ne cherche guère à cacher sa véritable motivation. On peut, en effet, être indifférent à bien des violations des droits de l'homme, mais pas lorsqu'elles risquent d'influer sur la production pétrolière...

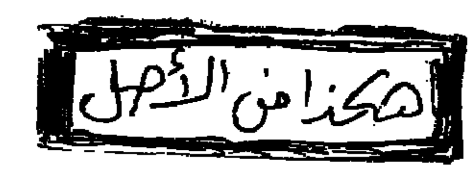
JEAN-SIMON STRAUSS

Le droit de grâce

Vous écrivez dans *le Monde* daté du 29 juillet que le droit de grâce exercé par le président de la République est un « privilège régalien ». L'usage a voulu en effet, sous les III[e] et IV[e] Républiques, que son exercice ne soit pas contesté même si le président du conseil des ministres et le ministre de la justice (lequel en préparait les dossiers) en supportaient toute la responsabilité, par le contreseing. Cela ne posait guère de problème dès lors que la grâce ne présentait pas de caractère politique.

Il en est tout autrement sous la V[e] République. Le président étant un homme politiquement engagé, toute décision de sa part est contestable et il en est ainsi de la grâce lorsque celle-ci possède un caractère politique, ce qui est le cas dans la récente affaire. Il n'y a donc pas de « privilège régalien ». Faut-il ajouter que le premier ministre et le ministre de la justice, par le contreseing, sont coresponsables de la décision et que l'Assemblée nationale est en droit de leur en demander compte ?

SERGE ARNÉ
chargé de conférences à l'université de Pau



La crise du Golfe

L'appel à la guerre sainte de M. Saddam Hussein « ne marchera pas »

estime M. George Bush

Le président George Bush s'est déclaré, vendredi 10 août, déterminé à empêcher par tous les moyens les exportations de pétrole irakien, tout en refusant d'user du mot « blocus », alors que le président Gorbatchev préférait se borner à inviter les dirigeants arabes réunis au Caire à régler la crise eux-mêmes. Les manifestations populaires en faveur de l'Irak se sont par ailleurs poursuivies dans le monde arabe, des milliers de musulmans jordaniens annonçant qu'ils proclamaient la « guerre sainte » contre les Etats-Unis.

Alors que les responsables américains poursuivaient vendredi les préparatifs pour un blocus naval multinational des exportations pétrolières de l'Irak, le président George Bush a déclaré, dans l'avion qui le conduisait en vacances dans l'Etat du Maine, qu'il ne voulait pas *« utiliser le mot blocus »*. Mais les Etats-Unis sont prêts *« à faire tout le nécessaire »* pour appliquer l'embargo et *« je conseillerais aux bateaux irakiens de ne pas sortir chargés de pétrole »*, a-t-il averti. Le président a également estimé que l'appel à la « guerre sainte » lancé par M. Saddam Hussein *« ne marchera pas »*. Le dirigeant irakien *« est tellement isolé dans le monde, tellement acculé par l'opinion mondiale (...) qu'il doit trouver un moyen pour tenter d'obtenir des appuis (...) mais cela ne sera pas efficace »*, a-t-il estimé. S'adressant dans la matinée au Congrès, il avait déjà cherché à calmer le jeu en déclarant qu'il *« ne pensait pas que l'implication* [américaine] *dans les hostilités soit imminente »*.

De son côté, le président Gorbatchev, également en vacances, a lancé vendredi un message aux dirigeants arabes réunis au Caire. Dans ce premier commentaire personnel du président soviétique sur la crise du Golfe, il a appelé les chefs arabes à faire *« tout ce qui est en leur pouvoir pour régler une situation qui menace la stabilité dans le Golfe, les relations inter-arabes et, sans exagération, la sécurité internationale ». « Nous avons essayé,* poursuit le message, *d'aider l'Irak à trouver une solution (...) l'application de la résolution 660 du Conseil de sécurité le lui aurait permis, sans humiliation pour la dignité de l'Irak. Malheureusement, cette voie n'a pas été choisie. »*

Manifestations pro-irakiennes

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté vendredi leur soutien à l'Irak dans les rues de la capitale jordanienne Amman et à Maan, dans le Sud, brûlant des drapeaux américains, britanniques et israéliens, alors que des milliers de militants musulmans ont affirmé qu'ils proclamaient la « guerre sainte » en soutien à l'Irak.

S'adressant à une foule de six mille personnes à la mosquée de l'université d'Amman, lors de la prière du vendredi, le chef de l'organisation intégriste des Frères musulmans, cheikh Mohammad Khalifa, a dénoncé le « *satan* » américain, alors que la foule répondait en criant *« à bas Fahd »* et en menaçant d'attaques suicides contre les intérêts américains en Jordanie si l'Irak était attaqué.

Volontaires pour Bagdad

Quarante mille personnes se seraient portées volontaires depuis dimanche pour combattre aux côtés de Bagdad, selon le comité jordanien de soutien à l'Irak. L'influent *Jordan Times* estimait pour sa part, vendredi, qu'un retrait irakien du Koweït en échange d'un retrait israélien des territoires occupés *« permettrait à chacun de sauver la face »*.

Des manifestations pro-irakiennes se sont aussi déroulées au Yémen, alors que le guide spirituel des intégristes pro-iraniens au Liban, cheikh Fadlallah, a dénoncé le sommet arabe du Caire, affirmant qu'il s'est tenu pour *« légitimer l'invasion américaine du Golfe »*.

La Syrie, en revanche, a laissé un millier de personnes, principalement des Koweïtiens, manifester à Damas contre l'invasion du Koweït. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Le sommet du Caire : l'éclatement consommé

Suite de la première page

En ouvrant officiellement, vendredi matin, ce sommet, le président Moubarak avait certes pris soin d'insister sur le fait *« qu'il n'était pas un forum destiné à accuser l'Irak »* et que les pays arabes n'étaient *« en faveur d'aucune des parties en conflit »*, soulignant la nécessité de rassurer les Etats du Golfe quant à leur sécurité et leur stabilité. Le raïs avait même, dans un geste envers l'Irak, critiqué implicitement l'Arabie saoudite, en affirmant *« qu'il n'existe aucune formule de remplacement à la protection arabe »*, mais rien ne pouvait calmer une délégation irakienne venue au Caire sans l'ombre d'une idée de négociation.

S'adressant aux seuls journalistes américains dûment convoqués, M. Tarek Aziz, le chef de la diplomatie irakienne avait, avant même l'ouverture des travaux, déclaré qu'il n'était pas question pour son pays de *« négocier à l'ombre des menaces américaines contre l'Irak »*. Il avait ajouté : *« Le premier pas que devrait faire ce sommet pour sauver la crédibilité d'une solution arabe est de demander le retrait immédiat des forces américaines de la région, de telle sorte que les Arabes soient libres de discuter de leurs propres problèmes. »*

Et si la délégation irakienne, malgré ses réticences affichées la veille, assistait bien à l'ouverture solennelle des travaux en présence de la délégation koweïtienne présidée par l'émir Jaber, les choses devaient se détériorer au cours du déjeuner où lors d'une violente altercation ponctuée d'insultes, les Irakiens lançaient des bouteilles et de la vaisselle à la tête des Koweïtiens. Un incident révélateur de l'état de tension ambiante et qui devait provoquer plus tard un malaise de cheikh Sabah, le ministre koweïtien des affaires étrangères. Un autre échange très vif opposait alors le prince Saoud Al-Fayçal, le chef de la diplomatie saoudienne à son homologue irakien qui justifiait l'invasion du Koweït par la crise économique *« très critique »* de son pays et la défiance de l'Irak envers *« les promesses des Etats du Golfe »*. Avant même la clôture des travaux, l'émir Jaber quittait d'ailleurs Le Caire laissant seule sa délégation.

Ce sommet, que le roi Hussein de Jordanie avait souhaité être une pause dans la course de vitesse toujours plus dangereuse engagée entre l'Irak et les Etats-Unis, s'est au contraire déroulé dans une atmosphère survoltée qui n'était pas de nature à permettre aux chefs d'Etat arabes de réfléchir sereinement à la situation pour essayer de freiner ce qui apparaît comme une course vers l'abîme.

Dans ces conditions, chacun s'est donc déterminé suivant ses intérêts propres et les risques encourus en fonction de leurs décisions. Seule l'OLP a confirmé son refus de condamner l'Irak, déjà exprimé lors du conseil ministériel de la Ligue arabe. La Jordanie et le Yémen, alliés de l'Irak au sein du Conseil de coopération arabe (CCA), dont cette crise a sans doute signé l'arrêt de mort, ont cette fois marqué leur distance vis-à-vis de l'Irak, le roi Hussein n'émettant que des réserves sur la résolution et le Yémen en s'abstenant.

Client de l'Irak, le Soudan, qui avait refusé de voter la première résolution arabe de condamnation et la Mauritanie qui s'était abstenue, n'ont, cette fois, émis que des réserves. L'Algérie, en revanche, qui avait dénoncé dès le premier jour l'agression irakienne et s'était jointe à la condamnation de la Ligue arabe, s'est cette fois abstenue, sans doute en raison de son refus exprimé il y a quelques jours par la bouche de son ministre des affaires étrangères, de s'associer au blocus économique de l'Irak. La Libye enfin, qui avait quitté la salle lors de la session ministérielle de la Ligue arabe, a voté contre la résolution mais on ne pouvait attendre du colonel Kadhafi qu'il paraisse peu ou prou cautionner la présence américaine dans le Golfe.

C'est maintenant face à leur peuple que les dirigeants arabes vont devoir se justifier et déjà les manifestations anti-américaines qui se sont déroulées à l'initiative des frères musulmans vendredi à Amman sont un signe inquiétant. Les Etats-Unis, dont la politique dans la région avait été si violemment critiquée il y a un peu plus de deux mois, lors du sommet de Bagdad, peuvent certes se sentir confortés, mais le président Bush pourrait avoir tort de se réjouir trop vite du fait que, selon lui, l'appel du président Saddam Hussein à la guerre sainte ait échoué. Celle-ci ne se déroule pas au niveau des dirigeants et dans l'opinion publique arabe, le président Saddam Hussein devenu pour beaucoup un nouveau Nasser, bénéficie, qu'on le veuille ou non, d'une aura non négligeable.

Au contraire de ses objectifs, ce sommet arabe a donc conforté, avec tous les risques que cela comporte à tous les niveaux, y compris pour la stabilité des pays arabes et l'économie mondiale, le duel Irak-Etats-Unis.

ALEXANDRE BUCCIANTI et FRANCOISE CHIPAUX

Le discours du président irakien

« Délivrez La Mecque et le tombeau du prophète Mohammed à Médine »

Le président irakien Saddam Hussein a exhorté vendredi soir 10 août, dans un discours lu à la télévision, les Arabes à se soulever contre toute intervention étrangère dans le Golfe et contre la profanation de La Mecque.

Sans citer le roi Fahd d'Arabie saoudite, Saddam s'en est pris aux Arabes *« corrompus »* qui ont ouvert leurs portes aux forces américaines. Il a juré que l'armée irakienne combattrait toute intervention dans la nation arabe et invité les Arabes à engager une guerre sainte contre les armées étrangères.

« Frères arabes, musulmans et croyants, où que vous soyez, ceci est votre jour », a-t-il lancé en appelant de ses vœux un soulèvement populaire contre les *« agents de l'étranger ». « Sauvez La Mecque et la tombe du Prophète de l'occupation »*, a-t-il ajouté, en poursuivant : *« La situation des Arabes a changé (...) après (...) la venue de l'étranger sur leur sol, leur division par le colonialisme occidental et l'établissement d'Etats faibles dirigés par des familles qui lui ont offert leurs services et ont facilité sa mission.*

» Les colonialistes, pour garantir leurs intérêts pétroliers (...) ont mis sur pied ces Etats pétroliers difformes. Par ce biais, ils ont gardé la richesse hors de la portée des masses de cette nation.

» Cette nouvelle richesse est tombée aux mains de la minorité pour être exploitée au profit de l'étranger et de ce petit groupe de dirigeants. (...) La corruption financière et sociale s'est répandue.

» Les impérialistes, les déviationnistes, les marchands, les agents politiques, les serviteurs de l'étranger et du sionisme se sont tous dressés contre l'Irak uniquement parce qu'il représente la conscience de la Nation (arabe) et sa capacité à préserver son honneur et ses droits de toute atteinte. »

« L'Irak, ô Arabes, est votre Irak. (...) C'est le flambeau du droit pour repousser les ténèbres. Pour ces raisons, et dans ces circonstances, les forces américaines sont arrivées et les portes saoudiennes se sont ouvertes devant elles sous le prétexte fallacieux que l'armée irakienne continuerait sa marche sainte. (...) Les démentis et les clarifications sont restés vains, ce qui signifie qu'il y a des intentions délibérément agressives contre l'Irak. (...) La conspiration entre (les Saoudiens) et l'étranger a été démasquée (...) en plus de leurs machinations financières pour agresser l'Irak (...) Les familles régnantes (dans le Golfe) n'ont pas seulement rabaissé leur peuple et la Nation arabe quand ils ont perpétré leurs actes funestes (...) et d'autres actes avant cela.

» Non seulement ils ont défié les nations arabe et musulmane, mais ils ont aussi persévéré dans le mal en défiant Dieu, quand ils ont placé la Mecque des musulmans et la tombe du prophète Mohammed sous les lances de l'étranger. O Arabes, ô musulmans et croyants du monde entier; le jour est venu de vous soulever et de défendre La Mecque capturée par les avant-gardes américaines et sionistes. Soulevez-vous contre l'oppression, la corruption, la traîtrise et les coups de poignard dans le dos. (...) Tenez l'étranger éloigné de nos lieux saints afin que nous nous dressions comme un seul homme pour chasser les ténèbres et démasquer ces dirigeants qui n'ont aucun sens de l'honneur.

» Révoltez-vous contre les émirs du pétrole qui acceptent de pousser les femmes arabes à la prostitution. Dites aux infidèles qu'ils n'ont pas leur place sur le sol des Arabes après avoir méprisé les droits de leurs peuples et humilié leur dignité et leur honneur. Brûlez le sol sous les pieds des envahisseurs agressifs qui nourrissent des desseins mauvais contre votre peuple en Irak. Frappez leurs intérêts partout. Délivrez La Mecque et le tombeau du prophète Mohammed à Médine. »

» Frères d'Egypte (...), fils (de l'ancien président égyptien) Gamal Abdel Nasser, le jour est venu d'empêcher l'étranger et ses flottes de traverser le ciel d'Egypte et de franchir le canal de Suez. Fils du détroit d'Ormouz, empêchez ses flottes de passer, vous et les croyants de Ras-al-Khaïmah et de Chardjah (deux des Emirats arabes unis). *La victoire sera nôtre, si Dieu le veut, et les envahisseurs seront repoussés, et avec eux l'oppression et la corruption (...) et le soleil resplendira à jamais sur les nations arabe et musulmane. » « Résistez aux envahisseurs et démasquez tous les collaborateurs, les agents et les défaitistes, et soutenez l'Irak. »* – (Reuter.)

Le texte de la résolution

Voici les principaux extraits de la résolution du sommet arabe extraordinaire réuni vendredi 10 août au Caire :

« En prenant conscience de l'écrasante responsabilité historique dictée par les circonstances difficiles résultant de l'invasion irakienne du Koweït et ses conséquences dangereuses pour la nation arabe, la sécurité nationale arabe et les intérêts supérieurs de la nation arabe, *[le sommet]* a décidé ce qui suit :

1) Confirmation de la résolution du conseil ministériel de la Ligue du 3 août 1990 et du communiqué de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) du 4 août 1990.

2) Le sommet réaffirme le respect des résolutions 660, 661 et 662 du Conseil de sécurité (...) en tant qu'elles expriment la légalité internationale.

3) Le sommet condamne l'agression irakienne contre le Koweït frère, refuse la reconnaissance de la décision de l'Irak d'annexer le Koweït ou toute autre conséquence résultant de l'invasion du territoire koweïtien par les forces armées irakiennes, exige le retrait immédiat des forces irakiennes et leur retour aux positions qu'elles occupaient avant le 1er août 1990.

4) Le sommet réaffirme la souveraineté du Koweït, son indépendance et son intégrité territoriale, en tant qu'Etat membre de la Ligue arabe, et souligne la nécessité du retour du gouvernement légitime koweïtien qui était en place avant le 1er août dernier.

5) Le sommet déplore les menaces irakiennes contre les Etats arabes du Golfe, réprouve la concentration des troupes irakiennes sur les frontières de l'Arabie saoudite, réaffirme la solidarité totale des pays arabes avec ce pays et les autres Etats arabes du Golfe.

Le sommet appuie les mesures adoptées par l'Arabie saoudite et les autres Etats arabes du Golfe qui usent du droit de légitime défense conformément aux stipulations de l'article 2 du traité de défense commune et de coopération économique entre les Etats membres de la Ligue arabe, à l'article 51 de la Charte de l'ONU et à la résolution 661 du Conseil de sécurité du 6 août 1990, étant entendu que ces mesures seront retirées aussitôt réalisés le retrait complet des forces irakiennes du Koweït et le retour du pouvoir légal à Koweït.

6) Le sommet a décidé de répondre positivement à la demande de l'Arabie saoudite et des autres Etats arabes du Golfe concernant le déploiement de forces arabes pour appuyer leurs propres forces armées, pour défendre leur territoires et leur souveraineté contre toute agression extérieure.

7) Le sommet arabe extraordinaire charge le secrétaire général de la Ligue arabe de suivre l'exécution de cette résolution et de soumettre dans les quinze jours un rapport au conseil ministériel de la Ligue, pour qu'il adopte les mesures qu'il estimera nécessaire en la matière. » – *(AFP.)*

● **Ont voté pour la résolution :** l'Egypte, Bahreïn, la Syrie, le Liban, l'Arabie saoudite, le Koweït, le Qatar, les Emirats arabes unis, Djibouti, le Maroc, la Somalie et Oman.

Ont voté contre : l'Irak, la Libye et l'OLP.

Se sont abstenus : l'Algérie et le Yémen.

Ont émis des réserves : la Jordanie, le Soudan et la Mauritanie.

Le dilemme des Palestiniens du Koweït

Suite de la première page

Pour la plupart des cadres, intellectuels, enseignants, médecins, architectes, techniciens, ils représentaient pour les cheikhs de l'émirat confrontés aux problèmes ardus de la production pétrolière et de l'édification d'une société moderne un apport indispensable. Il s'agissait alors d'un échange *quid pro quo :* le travail, les connaissances et le savoir-faire des Palestiniens contre des hauts salaires, nécessaires pour subvenir aux besoins des familles demeurées dans la mère patrie, avec l'espoir qu'elles aussi seraient autorisées à résider dans l'émirat devenu l'eldorado des réfugiés palestiniens.

La collaboration entre les cheikhs et les Palestiniens s'est révélée très fructueuse, et il est fort probable que sans l'aide de ces derniers le Koweït ne se serait pas transformé aussi rapidement en un Etat moderne et développé. Les premiers pionniers palestiniens ont joué un rôle fondamental dans la mise en place des infrastructures économiques et sociales du jeune émirat. En signe d'appréciation pour services rendus, les cheikhs ont largement ouvert les portes du pays aux réfugiés palestiniens, dont le nombre total, au début des années 80, était supérieur à 400 000. Puis vint le reflux à partir de 1983, à la suite des progrès réalisés dans la politique de « koweïtisation » des cadres de l'émirat.

Des mesures furent prises en vue de décourager l'installation des « étrangers ». Celles-ci n'étaient pas dirigées uniquement contre les Palestiniens, mais ce sont eux qui en ont le plus souffert, car ils n'avaient pas de patrie où retourner, contrairement aux autres travailleurs arabes. L'âge d'or des Palestiniens dans le Golfe est alors révolu, car le phénomène de reflux n'est pas spécifiquement koweïtien. Il est commun à tous les autres émirats, à l'exception du sultanat d'Oman, qui n'a jamais ouvert ses portes aux Palestiniens.

Suivent alors l'ère des récriminations mutuelles feutrées et la disparition graduelle des privilèges et des avantages acquis. A l'immigration succède bientôt l'émigration, pour ceux qui en ont les moyens et un point de chute quelque part ailleurs dans le monde arabe, ou aux Etats-Unis.

La diaspora palestinienne au Koweït demeure cependant la plus importante dans le Golfe, presque le double de celle qui existe en Arabie saoudite, qui compte près de 180 000 réfugiés. Ces derniers vivent peut-être dans des conditions économiques meilleures, mais les Palestiniens du Koweït jouissaient jusqu'à l'invasion de l'émirat d'une liberté politique et d'avantages sociaux qui n'existent ni en Arabie saoudite ni dans les autres émirats du Golfe.

Ils étaient certes considérés comme des citoyens de seconde classe et ne pouvaient obtenir que rarement la nationalité koweïtienne, mais ils disposaient de plus de liberté personnelle grâce aux traditions démocratiques qui ont caractérisé le Koweït depuis la proclamation en 1962 d'une Constitution libérale et qui le différenciait fondamentalement des autres émirats, fondés sur le pouvoir absolu de leurs monarques. Même les mesures de dissolution prises à l'encontre du Parlement à deux reprises en l'espace de dix ans n'avaient pas réussi à éliminer entièrement le climat de tolérance qui prédominait dans l'émirat lorsque les troupes irakiennes y firent irruption le 2 août.

Ayant pris goût à la démocratie toute relative qui prévalait au Koweït, il est peu probable que les Palestiniens de l'émirat acceptent de gaieté de cœur l'ordre musclé imposé par les chars irakiens. Pour une fois, M. Yasser Arafat risque de ne pas être entendu par ses troupes.

JEAN GUEYRAS

La Tunisie a boycotté la réunion

TUNIS

de notre correspondant

La Tunisie a préféré laisser sa chaise vide plutôt que de s'associer à une réunion ne pouvant aboutir à aucun résultat, sinon à la consécration de la cassure du monde arabe entre partisans de l'Irak ou du Koweït. Telle est l'explication donnée dans les cercles politiques de Tunis au boycottage du sommet arabe du Caire.

Mais, pour nombre d'observateurs, cette absence de la Tunisie au Caire traduit aussi les hésitations des dirigeants du pays à s'engager plus avant dans un conflit dont on ne peut encore prévoir tous les profonds bouleversements qu'il peut entraîner.

Dans l'opposition, où des comités de soutien à l'Irak ont été créés depuis le début de la semaine, on ne note en revanche aucun embarras. Les différents partis et mouvements, à l'exception des islamistes, s'étaient associés vendredi 10 août pour organiser une marche du centre de la capitale jusqu'à l'ambassade des Etats-Unis pour protester contre l'intervention américaine dans le Golfe et en signe de solidarité avec Bagdad. La manifestation, qui avait toutes les chances de succès – une bonne partie de l'opinion ne cachant pas sa sympathie pour Saddam Hussein, – *« union arabe à la lutte anti-impérialiste »*, a été interdite par le ministère de l'intérieur.

MICHEL DEURÉ

LA CRISE DU GOLFE

Selon des Egyptiens qui ont fui l'émirat

Les soldats irakiens se sont conduits comme des « pillards et des tueurs »

Des ressortissants égyptiens, qui ont fui par centaines le Koweït après son occupation par l'armée irakienne et sont arrivés vendredi 10 août au port de Nouweibeh (Sinaï), ont accusé des soldats de Saddam Hussein d'avoir agi comme une horde de « *pillards et de tueurs* ».

« *Dès leur arrivée jeudi* (2 août) *à l'aube dans Koweït-City, les pillages et les massacres ont commencé*, affirme Zahar, un restaurateur. *Pour ces soldats débraillés, la ville n'était plus qu'un grand supermarché où il suffisait de se servir.* »

« *Pendant trois jours*, raconte Samia, une enseignante, *ils se sont emparés de tout ce qu'ils trouvaient. Les bijouteries ont été dévalisées en priorité. Puis ils volaient les voitures. Leur méthode était simple : ils braquaient leurs armes sur le conducteur, le faisaient descendre et repartaient avec son véhicule. En cas de protestation, tout se réglait par une balle dans la nuque.* »

« *Dès dimanche*, poursuit la jeune femme les yeux rougis par le manque de sommeil et épuisée par cinq jours de traversée du désert, *ces soudards ont commencé à visiter les maisons et les appartements. Ils battaient les hommes, puis se faisaient remettre l'or, les bijoux et l'argent. Chez moi, ils ont même pris la vaisselle. Plusieurs soldats étaient des gamins incultes.* »

Deux cent mille Egyptiens

Badri, un chauffeur routier qui se trouvait dans les rues de la capitale koweïtienne jeudi à l'aube, évoque l'arrivée des premiers soldats. « *Quand je suis passé place Al Gara, il y avait des cadavres sur les trottoirs*, se souvient-il. *Plusieurs militaires koweïtiens, gisaient à terre, blessés et se vidant de leur sang, sous l'œil indifférent de ces brutes. Lorsque j'ai voulu amener un blessé à l'hôpital, l'officier irakien m'a donné un coup au visage et traité de chien. C'était horrible. Combien sont morts ainsi faute d'assistance.* »

Plusieurs témoins affirment que seuls les étrangers blessés ont pu être acheminés vers les hôpitaux de la ville. Les Koweïtiens ont subi les traitements les plus durs. « *Pour les soldats koweïtiens prisonniers, le choix était simple : ou ils se rendaient en silence avant d'être menottés les uns aux autres et conduits, sous une pluie de coups de pied et de crosse, comme un troupeau vers une destination inconnue. Ou ils protestaient et dans ce cas c'était l'exécution immédiate.* »

Badri admet que les étrangers ont eu le droit à plus d'égards. « *Mais*, dit-il, *avec les Egyptiens, ils faisaient tout pour nous humilier. Deux fois, des soldats irakiens m'ont mis en joue, prétendant qu'ils voulaient voir la tête d'un arabe lâche à l'heure de sa mort.* »

Magida et d'autres mères de famille évoquent le manque total de denrées de première nécessité dans la capitale. « *Le pain et l'eau devenaient introuvables. Plutôt que de voir mes enfants mourir de faim, nous avons préféré tenter la traversée du désert* », explique-t-elle.

La haine des expatriés égyptiens au Koweït est immense. Ils étaient partis pour le Koweït, comme deux cent mille de leurs compatriotes, à la recherche de la fortune et du confort. Ils reviennent au pays en fuyards, en réfugiés humiliés, épuisés et souvent même dévalisés. « *Comme les Irakiens, je suis arabe*, s'exclame l'ingénieur Jamal, *mais j'ai honte de dire que les soldats de Saddam Hussein se sont comportés comme ceux d'Adolf Hitler.* » – (*AFP.*)

Washington approuvé par l'alliance atlantique

L'OTAN est solidaire de la Turquie mais ne se chargera d'aucune opération dans la région

La présidence italienne de la Communauté a été chargée de définir une position commune quant au problème des ambassades au Koweït, dont l'Irak demande le transfert à Bagdad. Les Douze ont dénoncé l'annexion du Koweït, mais s'interrogent sur le meilleur moyen d'assurer la sécurité de leurs ressortissants dans l'émirat. Le Japon et la Norvège ont également annoncé qu'ils ne fermeraient pas leur ambassade, l'Autriche qu'elle ne le ferait qu'une fois tous ses ressortissants évacués. Le Brésil, en revanche, a fermé sa représentation permanente, car *« le gouvernement légitime de ce pays ne se trouve plus sur* [son] *territoire »*.

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

M. James Baker, secrétaire d'Etat américain, avait raison de se réjouir à l'issue de la réunion extraordinaire que les ministres des affaires étrangères de l'alliance atlantique ont consacrée aux événements du Golfe, vendredi 10 août à Bruxelles : les Seize ont en effet appuyé sans réserve la décision du président Bush d'accorder une assistance militaire à l'Arabie saoudite et salué par avance les efforts que pourraient accomplir, « *chacun à sa manière* » les autres pays de l'alliance pour « *stopper toute nouvelle agression militaire de l'Irak* ».

Cette réunion a pu être perçue, conformément à ce que désire Washington, comme illustrant la capacité de l'OTAN nouvelle manière de jouer un rôle essentiel de consultation et de coopération pour traiter des crises menaçant l'Occident, voire ses nouveaux partenaires de l'Est. Il a été ainsi décidé d'informer l'ambassadeur d'URSS ainsi que ceux des autres pays de l'Est nouvellement accrédités à l'OTAN du déroulement de la réunion.

Les Douze s'étaient réunis avant la session de l'OTAN afin d'arrêter une position commune. Mais leur voix demeure bien ténue dans une enceinte où siègent les Américains. Ils peuvent néanmoins se prévaloir d'avoir obtenu que M. Manfred Wörner, le secrétaire général de l'OTAN, fasse mention dans son compte-rendu à la presse (il n'y a pas eu de communiqué) du soutien accordé par l'alliance aux efforts entrepris par la communauté arabe pour « *trouver une solution politique à la crise* ».

« *Consensus total* », a déclaré M. Wörner « *résolution et solidarité sans faille* », a estimé, pour sa part, M. Baker. Sur la plupart des points, la cohésion de l'alliance allait effectivement de soi, et les Seize n'éprouvèrent aucune difficulté à souscrire aux suggestions présentées par le secrétaire d'Etat américain. Ainsi en fut-il du soutien à l'action du Conseil de sécurité de l'ONU : condamnation de l'agression irakienne, embargo, refus de l'annexion du Koweït ; engagement de faire respecter les sanctions adoptées et d'appuyer toute action que déciderait l'ONU dans ce sens.

De même, les Seize se sont montrés d'accord sur la nécessité de pleinement remplir leurs obligations de solidarité dans le cas où les troupes de Saddam Hussein attaqueraient la Turquie. Le Golfe ne fait pas partie de la zone couverte par l'OTAN ; mais, en revanche, la Turquie, qui dispose d'une frontière commune avec l'Irak, est membre de l'alliance. Souligner qu'on ne l'oubliera pas, c'est aussi réaffirmer l'utilité et la vitalité du traité de l'Atlantique nord.

Enfin, les Seize sont d'accord quant au triple objectif à atteindre, par la mise en œuvre des sanctions de l'ONU :

1) Le rétablissement de la souveraineté et de l'indépendance du Koweït ;

2) Le retrait des troupes irakiennes ;

3) Le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Arabie saoudite et des autres pays de la région. On notera cependant que M. Wörner, contrairement à M. Baker, n'a pas mentionné parmi ses objectifs le retour au Koweït de l'ancienne famille régnante.

« Chacun comme il l'entend »

Formuler le soutien des pays de l'alliance à l'intervention américaine était plus délicat, vu la diversité des positions en présence. Le secrétaire général a résumé ainsi la situation : « *Les ministres ont appuyé la décision du président Bush de porter assistance à l'Arabie saoudite ainsi que le déploiement de forces militaires américaine, britannique et française, en réponse à la demande du gouvernement saoudien. Ils donnent leur accord pour que les membres de l'alliance contribuent chacun comme il l'entend à stopper toute nouvelle agression militaire de l'Irak.* ».

M. Baker, dans son intervention, avait souhaité que le plus grand nombre possible de pays rejoignent la force multinationale. C'est un point sur lequel M. Wörner est resté dans le flou, et pour cause, car les Alliés ne se bousculent pas. Les Belges, les Canadiens pourraient envoyer des unités navales. Les Allemands, comme ils l'ont fait en 1986, dépêcheraient des dragueurs de mines en Méditerranée pour y remplacer les unités envoyées par d'autres pays dans le Golfe. M. Roland Dumas a annoncé la convocation d'une réunion ministérielle de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) le 20 ou le 21 août : certains pays, notamment ceux du Benelux, souhaitent, s'ils interviennent, que ce soit sous le couvert et la coordination de cette organisation. Comment ces forces militaires présentes dans le Golfe coordonneront-elles leurs actions ? Ce n'est pas l'affaire de l'OTAN, mais la leur, ont répondu MM. Wörner et Baker.

Vendredi matin, les Douze, soucieux de ne pas donner prétexte, dans la région, à un renforcement des sentiments anti-occidentaux, s'étaient appesantis sur la nécessité « *de maintenir un contact étroit avec les gouvernements arabes et d'appuyer les efforts entrepris par les Arabes pour dissiper les tensions et rétablir la légalité internationale.* » Ils exprimaient encore l'espoir que le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement arabes parviendrait à adopter des mesures concrètes. MM. De Michelis et Jacques Delors, respectivement président en exercice du conseil des Douze et président de la Commission, ont en outre annoncé l'intention de la Communauté d'accorder une aide accrue à la Jordanie et d'accélérer les négociations engagées en vue d'un accord de libre-échange avec les pays du Golfe. M. Jacques Delors a invité les Douze à étroitement se concerter pour limiter les effets de la crise actuelle tant sur les prix du pétrole que sur les fluctuations des monnaies et des taux d'intérêt.

PHILIPPE LEMAITRE

□ **RFI étend ses émisions en arabe.** – Radio France internationale a décidé d'augmenter sa diffusion d'émissions en langue arabe, « *compte tenu de la situation dans le Golfe* ». Deux nouveaux bulletins de quatre minutes seront programmés à 6 h 11 et 21 h 04 et émis dans le monde entier, « *tant que les événements l'exigeront* ». RFI émet déjà une heure de programme en arabe, de 16 heures à 17 heures, en ondes courtes au Maghreb et au Proche-Orient, en ondes moyennes, le samedi et le dimanche à Paris.

L'inquiétude grandit sur le sort des étrangers

Si les étrangers retenus au Koweït et en Irak ne sont pas des « *otages* », au dire du président Bush, ils n'en demeurent pas moins dans l'impossibilité, pour l'immense majorité d'entre eux, de rentrer chez eux, plus d'une semaine après le début du conflit. Cette situation qui s'aggrave de jour en jour a conduit le secrétaire d'Etat américain, M. Baker, à se montrer « *préoccupé* » par une situation « *contraire à toutes les règles internationales* » tandis que les Occidentaux quittent par centaines chaque jour la région du Golfe.

Bagdad, de son côté, joue officiellement l'apaisement. Son ministre des affaires étrangères, M. Tarek Aziz, a affirmé vendredi 10 août que les Occidentaux retenus dans des hôtels, où ils « *boivent de la bière et mènent la belle vie* », ne pouvaient être considérés comme des otages et qu'ils étaient retenus pour des raisons techniques.

Plus de 8 000 Européens dont 500 Français

En raison de la fermeture des frontières, ont précisé des ambassadeurs irakiens. Cependant, sept mille réfugiés sont arrivés d'Irak en Jordanie en vingt-quatre heures, a-t-on appris vendredi de source jordanienne ; mais aucun Occidental ne se trouvait parmi eux.

Plusieurs gouvernements, dont ceux de la RFA et du Royaume-Uni, ont demandé l'assistance du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) pour obtenir le rapatriement de leurs ressortissants. Le chargé d'affaires suédois a remis une note de protestation aux autorités irakiennes exprimant sa profonde inquiétude. En revanche, le chef du KGB a annoncé à la télévision soviétique qu'une partie des huit mille Soviétiques d'Irak avait été évacués, mais qu'il en restait encore sept cents au Koweït.

Il y a actuellement environ 8 500 ressortissants de la CEE retenus contre leur gré en Irak et au Koweït, dont – selon le Quai d'Orsay – 300 Français au Koweït et 230 en Irak. C'est la Grande-Bretagne qui est la plus touchée, avec quelque 3 000 résidents et un millier de touristes.

On compte aussi 900 Allemands, 450 Italiens, 350 Irlandais, 237 Néerlandais, plus de 200 Grecs, 120 Espagnols, une centaine de Portugais, 97 Danois et une soixantaine de Belges. Ils s'ajoutent aux 3 500 Américains, aux 10 000 Yougoslaves, 4 000 à 6 000 Polonais et 200 Hongrois, à 1 380 Sud-Coréens et à plusieurs centaines de Japonais et de Brésiliens.

Mais ce sont les pays asiatiques qui sont les plus touchés. Leurs ressortissants représentaient plus de 40 % des travailleurs étrangers au Koweït, sur un total de 1,2 million de personnes, et sont également nombreux en Irak.

Les plus nombreux sont les Indiens (170 000), que leur gouvernement souhaite rapatrier rapidement. Viennent ensuite les Pakistanais et les Bengalis (80 000 chacun), les Sri-Lankais (70 000) et les Philippins (65 000). La présidente philippine, Mme Cory Aquino, s'est déclarée « *profondément affectée* » par le sort de ses ressortissants, et surtout ressortissantes, car bon nombre sont des employées de maison, dont plusieurs ont été violées par les soldats irakiens. – (*AFP, Reuter, AP, UPI.*)

Les derniers mouvements de troupes

Dans une lettre aux présidents en exercice des deux chambres du Congrès, le président américain George Bush, comme le veut le droit américain (la loi sur les pouvoirs de guerre de 1973) a officiellement justifié, vendredi 10 août, l'envoi des forces américaines en Arabie saoudite. « *Je ne crois pas à l'imminence d'hostilités. Au contraire, je pense que ce déploiement permettra une solution pacifique à la crise* », devait-il déclarer, en insistant sur le côté « défensif » du déploiement. Dans le même temps, les efforts multinationaux destinés à enrayer l'expansion irakienne au Proche-Orient se sont poursuivis, avec notamment de nombreuses incertitudes sur les moyens à mettre en œuvre et sur le rôle éventuel de l'ONU. Le seul pays a avoir proposé officiellement une place pour l'ONU dans la supervision des moyens militaires actuellement mis en place dans le Golfe étant l'URSS.

Samedi, les nouveaux mouvements de troupes se présentaient ainsi :

• **Etats-Unis** : les premiers éléments de la 82e division aéroportée sont déjà sur place en Arabie saoudite, et le Pentagone annonçait que le nombre des navires déployés par l'US Navy pourrait atteindre 46 dans toute la région (Golfe, mer d'Oman, mer Rouge et Méditerranée orientale). D'après deux chaînes de télévision américaines, deux navires hôpitaux capables d'accueillir chacun un millier de blessés devaient appareiller dans les prochains jours pour le Golfe. Enfin des membres des Gardes nationales d'au moins quinze Etats font également partie de la mobilisation américaine.

• **Grande-Bretagne** : les premiers avions de combat britanniques, des chasseurs bombardiers Tornado F-3, sont arrivés jeudi soir dans le Golfe. Selon un porte-parole de la RAF, les équipages des deux escadrons de chasseurs envoyés par Londres ont une expérience des conditions de combat dans le désert et certains ont reçu un entraînement à la guerre chimique. Par ailleurs, quatre appareils de reconnaissance maritime Nimrod devaient s'envoler samedi de la base écossaise de Kinloss pour surveiller les mouvements de navires dans la région.

• **RFA** : la République fédérale d'Allemagne a annoncé vendredi qu'elle enverrait, jeudi prochain, des navires de guerre en Méditerranée pour y remplacer les unités américaines parties pour le Golfe. Cet envoi concerne cinq dragueurs de mines et un navire ravitailleur chargés de préserver les couloirs de navigation internationale contre la présence éventuelle de mines. En revanche, le ministre ouest-allemand de la défense a déclaré que toute participation de son pays à la force multinationale en Arabie saoudite était exclue.

• **Canada** : le Canada va participer à la force multinationale en envoyant trois navires dans le Golfe avec 800 hommes, a annoncé, vendredi, le premier ministre Brian Mulroney. Il s'agit de deux destroyers – le *Terra Nova* et l'*Athabaskan* – ainsi qu'un bâtiment ravitailleur. Cette décision a été prise à l'issue de la réunion des ministres des affaires étrangères de l'OTAN.

• **Egypte** : l'Egypte aurait déjà envoyé un contingent de 5000 soldats en direction de l'Arabie saoudite, écrit le *Washington Post* dans son édition de samedi, en faisant état d'informations recueillies auprès d'« *officiels américains* ». Aucune confirmation n'était cependant apportée par le Caire.

• **Irak** : de leur côté, les troupes irakiennes installées dans le centre de la ville de Koweït se redéploient le long des côtes du pays, selon des informations publiées vendredi par le Foreign Office à Londres. Le porte-parole du Foreign Office a précisé par ailleurs que des « pillages croissants » étaient effectués par les troupes irakiennes dans la capitale koweïtienne.

Le départ du « Clemenceau » de Toulon

Près de 3 000 militaires participeront à l'intervention française

Sur les quais de Toulon, le porte-avions *Clemenceau* ainsi que le croiseur lance-missiles *Colbert* et le pétrolier-ravitailleur *Var* qui l'escorteront ont été mis en état d'alerte vendredi 10 août. Le départ en direction du Golfe aura lieu lundi 13 août, délai nécessaire pour ravitailler le navire et rappeler les 2 339 hommes d'équipage – dont 79 officiers et 560 officiers de marine – actuellement permissionnaires.

Selon la procédure habituelle, les marins ont été avisés par téléphone ou par la gendarmerie nationale qu'ils devaient rejoindre le bord au plus vite. Plusieurs centaines d'hommes avaient déjà regagné l'arsenal samedi matin. Mais les 2 339 membres d'équipage n'embarqueront pas tous pour le Golfe. Seul un millier de marins est prévu pour cette mission à bord du *Clemenceau*, de manière à faire place aux hommes des autres armes emmenés par le bâtiment.

En effet, gréé en version porte-hélicoptères, le *Clemenceau* embarquera environ une quarantaine d'appareils et 900 hommes du 5e régiment d'hélicoptères de combat (RHC), basé à Pau. Ce régiment fait partie de la FAR (Force d'action rapide) aux ordres du colonel Ladevèze.

La base d'Evreux en état d'alerte

La « dotation de combat » du régiment de Pau sera complétée par le 1er RHC de Phalsbourg (Moselle) et le 3e RHC d'Etain (Meuse). Il s'agit de Gazelle de reconnaissance, d'appui-protection et anti-chars dotés de missiles ou de canons de 20 mm, ainsi que de Puma de transport de troupes.

Ce régiment d'hélicoptères sera renforcé par une compagnie de 140 engagés du 1er régiment d'infanterie de Sarrebourg, le plus ancien régiment de France, et par une section antiaérienne du 11e régiment d'artillerie de marine de la lande d'Ouée (Ille-et-Vilaine).

Le contre-amiral Jean Wild, cinquante et un ans, sera chargé de diriger l'opération. La frégate *Montcalm* (139 mètres de long), équipé d'Exocet, de missiles anti-aériens sol-air Crotale, et de deux hélicoptères Lynx a déjà quitté Toulon et se dirige également vers la zone, avec 210 hommes à son bord. Navire de même type, la frégate *Dupleix*, qui était déjà en Méditerranée orientale et fait partie également de la mission, devait arriver samedi 11 août à Djibouti, avec à son bord 210 marins. Ces deux frégates vont rejoindre dans les eaux du Golfe deux avisos qui y croisent déjà, le *Protet*, escorteur avec 160 hommes d'équipage à bord, et le *Commandant-Ducuing* (110).

La base aérienne militaire d'Evreux (Eure) a par ailleurs été placée, dès vendredi 10 août, en état d'alerte. On y a procédé à des chargements de matériel en vue d'un éventuel départ vers le Golfe. Un nombre d'appareils non précisé a été chargé de vêtements, médicaments et matériels de première nécessité, de manière à pouvoir décoller immédiatement si l'ordre en est donné. Susceptibles d'être ravitaillés en vol, ces Transall pourraient participer notamment à des missions d'évacuation des ressortissants français.

H. T.

AMÉRIQUES

TRINITÉ-ET-TOBAGO : les dessous économiques d'une tentative de coup d'Etat

Port-of-Spain meurtrie par six jours de « carnaval » musulman

L'activité reprend timidement à Trinité-et-Tobago. Mais la tentative de coup d'Etat, menée le 27 juillet dernier, par un commando musulman qui s'était emparé du premier ministre a laissé de profondes traces. Les cent quatorze rebelles qui y avaient participé ont été inculpés jeudi 9 août de « trahison » et d'assassinat. Ils risquent la pendaison.

PORT-OF-SPAIN

de notre envoyé spécial

De temps à autre, quelques coups de feu se font encore entendre, mêlés aux sirènes lugubres des patrouilles de l'armée et de la police qui sillonnent Port-of-Spain, fusils en position de tir. Au bas de la ville, dans les rues dévastées qui descendent vers le port, on se croirait à Beyrouth. Henry Street et Frederick Street, où se pressait naguère la foule multicolore des badauds trinidadiens, ont l'air d'un champ de bataille. Les façades sont éventrées, la chaussée jonchée de verres brisés et de gravats, les immeubles réduits à un amoncellement de tôle et de poutrelles noircies par les flammes.

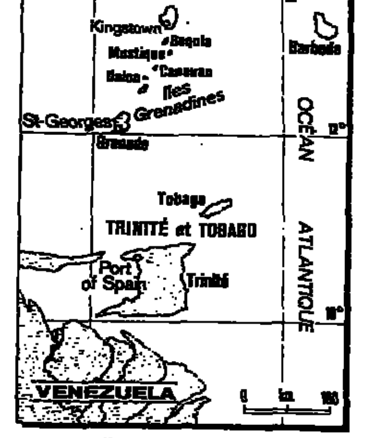
Le bilan de la tentative de coup d'Etat et des journées de folie qui ont suivi la prise du gouvernement en otage par le groupe Jamaat al Muslimeen est controversé. Le porte-parole du gouvernement l'a établi à vingt-quatre morts. Mais nombre de journalistes sont sceptiques. Certains parlent d'une centaine de victimes, pour la plupart des pillards abattus sans sommation. Comment savoir? A l'hôpital général, on éloigne poliment le journaliste étranger de la morgue : pas question d'enfreindre règles et consignes dans ce pays où le cricket est un sport national. Les dégâts matériels en tout cas sont considérables. *« J'ai perdu tout mon stock, près de 1 million de dollars »*, soupire Kenny Desilva, un vendeur d'articles de sports originaire de Madère. Il ne sait pas s'il sera remboursé par son assurance : *« Je suis couvert s'il s'agit d'une émeute, mais rien n'est prévu en cas d'insurrection. » « Le danger est toujours là »*, répète Angela Fox. *« Il y a encore beaucoup de muslimen dehors*, ajoute cette métisse de la bonne société. La bourgeoisie noire, indienne ou *« french créole »* du nom donné aux descendants d'Européens, même s'ils n'ont rien de français, est sous le choc.

« Une espèce de héros »

Des milices sont toujours sur le qui-vive dans plusieurs banlieues huppées. *« Pour rétablir la confiance, il faut que la loi soit appliquée avec toute sa force contre ceux qui ont tenté de renverser notre institution démocratique »*, soutient M. Bhoe Tewarie, le ministre de l'industrie.

Le gouvernement a nommé une équipe de juristes pour préciser les accusations contre Abu Bakr et ses hommes. Et cent quatorze rebelles ont été inculpés, jeudi 9 août, pour *« trahison »* et assassinat. Ils risquent la pendaison. Malgré les morts, le traumatisme de la tentative de coup d'Etat et la blessure infligée au premier ministre, M. Arthur Ray Robinson, peu de gens pensent que la peine de mort sera prononcée contre Abu Bakr.

Au moment où les événements ont éclaté, la cote du premier ministre était au plus bas. De sa prison militaire, Abu Bakr demeure une espèce de héros pour beaucoup de laissés-pour-compte de la politique d'ajustement menée sans pitié par les technocrates du gouvernement. Ainsi, au milieu des ordures, sur l'Independance Square, Ralph secoue l'épais buisson de petites nattes qui lui sert de coiffure. *« Abu Bakr venait distribuer de la nourriture. Lui, au moins, s'occupait des pauvres. »* Le rasta se dit pourtant opposé à la violence, même s'il reconnaît n'avoir pas résisté à l'appel du pillage. *« Hey man !, Je suis chômeur depuis trois ans. Mes enfants ont faim. »*



« Noël en juillet »

Même son de cloche à Behind-the-Bridge, le quartier « derrière le pont », le plus dur de Port-of-Spain où pullulent les mendiants et le crack, en remontant les collines pauvres de l'Aventille, de Morvant et le long du « Corridor Est-Ouest », où vit le prolétariat noir.

« Grâce à l'imam (Abu Bakr), *nous avons eu Noël en juillet »*, lance une matrone sur le seuil de son taudis. Les baskets immaculés, les vélos flambant neufs et les téléviseurs à peine déballés témoignent de l'ampleur de la *« distribution »*. *« On nous a demandé de nous serrer la ceinture pendant trop longtemps. Grâce à Abu Bakr, ça a été l'orgie pendant deux jours, c'était comme le carnaval »*, poursuit la grosse femme.

L'islam révolutionnaire a servi de détonateur, mais les causes de l'explosion sont plus profondes. Largement dépendante des exportations d'hydrocarbure, l'économie trinidadienne a très mal encaissé le *« contre-choc »* pétrolier des années 80. Entre 1980 et 1989, le produit intérieur brut par tête a chuté de 8 000 à 5 000 dollars par an. Le gouvernement a dû imposer une cure d'austérité, avec la bénédiction du Fonds monétaire international, pour pouvoir à nouveau emprunter à l'étranger. *« Cette tragédie est arrivée au plus mauvais moment, alors que l'économie était en train de se rétablir »*, soutient M. Tewarie. Une lueur d'espoir cependant, liée à la nouvelle crise au Moyen-Orient : Trinité-et-Tobago devrait bénéficier des malheurs du Koweït et de la brusque remontée des cours du pétrole.

Le petit peuple indien reste plus mitigé à l'égard d'Abu Bakr. Cette communauté – 40 % de la population, presque autant que les Noirs – s'estime trahie par *« Robbie »*, c'est le surnom vaguement péjoratif du premier ministre, qui était arrivé au pouvoir en 1986 en s'appuyant sur une coalition représentant « l'arc-en-ciel » des races trinidadiennes. *« Ni Bakr ni Robinson; l'un est fanatique, l'autre est arrogant et sans pitié pour le peuple »*, résume Surin, un jeune Indien qui vit dans la plaine de Caroni, non loin d'un temple hindou posé au milieu des champs de canne à sucre. Indien lui aussi, Mohammad Ali ne cache pas sa sympathie pour l'« imam ». Il appartient à l'une de ces familles venues au dix-neuvième siècle de ce qui est aujourd'hui le Pakistan et qui ont introduit l'islam dans la Caraïbe. *« Abu Bakr était le seul à s'attaquer aux trafiquants de drogue »*, affirme le jeune musulman, qui vit à Saint-James, près du centre communautaire fondé par le chef Jamaat. C'est dans ce centre, incendié mystérieusement alors qu'il était occupé par l'armée depuis la tentative de coup d'Etat, qu'Abu Bakr hébergeait et « rééduquait » les jeunes cocaïnomanes à coups de versets du Coran et d'entraînement paramilitaire.

« Beaucoup de chefs traditionnels de la communauté musulmane sont corrompus et Abu Bakr a pu capter une part croissante des financements venus du Moyen-Orient parce qu'il avait des projets et les réalisait », explique Raffique Shah, le directeur de l'hebdomadaire *Mirror*. *« Mais*, ajoute cet ancien dirigeant révolutionnaire, *la tolérance religieuse est trop ancrée dans ce pays pour que les fondamentalistes imposent leurs croyances. »*

Le frère d'un des dirigeants du Jamaat confirme que plusieurs *muslimeen* ont fait de longs séjours en Libye et que certains d'entre eux sont allés se battre aux côtés des rebelles afghans. De là à soutenir qu'Abu Bakr était téléguidé par le colonel Kadhafi pour établir une tête de pont pro-libyenne dans l'hémisphère américain, il y a un océan de scepticisme que l'on se garde bien de franchir à Trinité-et-Tobago.

JEAN-MICHEL CAROIT

ARGENTINE

Le président Menem place son frère à la tête du Parti péroniste

Le président de la République Carlos Menem a renforcé son pouvoir politique vendredi 10 août en prenant, avec son frère Eduardo, l'actuel président du Sénat, la direction du Parti péroniste.

Enregistrant la démission du président du parti, M. Antonio Cafiero, le conseil national justicialiste (péroniste) a désigné Carlos Menem comme nouveau président et son frère comme vice-président. M. Carlos Menem a délégué ses fonctions à Eduardo Menem, qui dirigera le parti à sa place. Cette prise de contrôle du Parti péroniste par les proches du président de la République fait suite à la cuisante défaite de l'ancien président du parti et gouverneur de la capitale Antonio Cafiero lors d'un plébiscite, dimanche dernier, concernant un projet de réforme des institutions de la province de Buenos-Aires, qui regroupe 40 % de la population du pays.

Le courant menemiste se heurtait depuis plus d'un an à l'opposition des péronistes « rénovateurs » – dont le chef de file est M. Cafiero – et des traditionalistes, nombreux dans l'appareil du parti alors que la base soutenait M. Carlos Menem. – *(AFP.)*

AFRIQUE

LIBÉRIA : la guerre civile

Dans l'attente des « casques bleus » africains

La force d'interposition ouest-africaine, composée de deux mille quatre cents « casques bleus » originaires de cinq pays de la région, doit commencer à se rassembler dimanche 12 août à Freetown, capitale du Sierra-Leone. *« Aucune action, de quelque faction rebelle que ce soit »*, ne pourra l'empêcher d'accomplir *« sa mission de rétablissement de la stabilité politique au Libéria »*, a averti le président du Nigéria, M. Ibrahim Babangida.

On estime que les troupes ouest-africaines pourraient entrer en action dès le début de la semaine prochaine. Selon les journaux de Lagos (Nigéria), plusieurs avions transportant quelque cinq cents soldats nigériens pourraient s'envoler, dès samedi, pour le Libéria.

Si Prince Johnson, un des deux chefs de la rébellion libérienne, et le président Samuel Doe, toujours retranché dans son palais-forteresse, ont donné leur accord à cette intervention, en revanche, Charles Taylor, le dirigeant charismatique du Front national patriotique du Libéria (NPFL), y demeure fermement opposé. Ses hommes ont atteint, vendredi 10 août, l'hôpital catholique de Monrovia, situé à environ 4 kilomètres de la résidence présidentielle. Quatre médecins français auraient refusé de quitter cet hôpital où de nombreux réfugiés ont trouvé asile.

Les soldats gouvernementaux, qui tiennent toujours l'aéroport de James Spriggs, opposent une sérieuse résistance à l'avancée des rebelles du NPFL. Plusieurs obus de mortier sont tombés, ce même vendredi, à proximité de l'ambassade d'Allemagne. Une trentaine d'Allemands de l'Ouest, pour moitié du personnel diplomatique, se trouvent encore à l'intérieur. Ils devraient être évacués *« dès que possible »*, a-t-on indiqué à Bonn vendredi soir. La France, dont la plupart des ressortissants ont pu quitter le Libéria grâce aux marines américains, a fait évacuer, dans la matinée du jeudi 9 août, l'ambassadeur et trois gardes du corps. Ils étaient attendus à Dakar le 11 août.

Tandis que chacune des factions belligérantes fourbit ses armes et que les hommes de Charles Taylor se lancent dans un baroud sanglant pour prendre le contrôle du palais présidentiel *(voir le reportage de notre envoyée spéciale)*, le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, lance un appel pressant au cessez-le-feu et invite *« tous les combattants à respecter les droits de l'homme et à mettre fin au massacre insensé qui a lieu aujourd'hui »*. Depuis le début de la guerre civile, il y a sept mois, on estime à environ cinq mille le nombre des Libériens tués lors des combats.

(AFP, AP, Reuter.)

Le palais assiégé, la population sur les routes

MONROVIA

de notre envoyée spéciale

La folie est devenue ordinaire à Monrovia. Mais certains jours, comme vendredi 10 août, elle prend un tour plus violent, plus désespéré. Cette fois, c'est une véritable marée humaine qui a pris le chemin de l'exode, et les routes des faubourgs, à l'est de la ville, ont été envahies par des milliers de civils. Car les rebelles du NPFL (Front national patriotique du Libéria) ont réussi leur percée entreprise il y a deux jours. Ils occupent maintenant l'un des deux quartiers des ambassades, à 4 kilomètres de leur but : le palais présidentiel où est retranché Samuel Doe.

Les combats sont devenus plus âpres, les rebelles plus nombreux, les déguisements plus rares. Charles Taylor, le chef des rebelles, semble réellement décidé à en finir. Il lui faut faire vite : c'est théoriquement la semaine prochaine que Nigérians, Guinéens, Ghanéens et autres voisins doivent intervenir. Vendredi, le « CIC » – Commandant in chief, c'est ainsi que l'appellent tous ses hommes – a annoncé son intention de bombarder « Mansion » – le palais – samedi, à partir de la mer.

Le sort de Jeannette

Bon communicateur, M. Taylor n'hésite pas à arrêter son escorte lorsqu'il rencontre des journalistes au hasard d'un des barrages qui balisent le terrain aux mains des rebelles. *« S'il est vrai que quelques-uns de nos hommes ont investi l'ambassade nigériane, je suis prêt à m'en excuser auprès du gouvernement nigérian »*, affirme-t-il.

Encore une fois, le chef des rebelles vient d'être obligé de justifier les débordements de ses troupes. Mais cette fois, il ne s'agit pas des exécutions sommaires de civils, le long des route, mais de la violation de l'immunité diplomatique de l'ambassade nigériane. Il y a deux jours, des rebelles ont franchi le mur de l'ambassade – *« malgré mes ordres »*, dit Taylor – et ont emmené cent à deux cents personnes qui s'y réfugiaient. Tous les Nigérians, Ghanéens, Guinéens – et ils sont nombreux au Libéria – se sentent menacés.

Ils ne sont d'ailleurs pas les seuls. Derrière les hauts murs qui entourent l'ambassade ouest-allemande, on se calfeutre. La représentation diplomatique héberge des réfugiés menacés de mort par les rebelles parce qu'issus de l'ethnie de Doe, des ressortissants allemands, quatre diplomates, mais aussi d'autres Européens. Une partie de l'équipe de Médecins sans frontières-Belgique est tapie là depuis trois semaines.

Parmi tous ses réfugiés menacés par les soldats gouvernementaux pendant un mois, par les rebelles depuis deux jours, il y aussi une Française, Mme Jeannette Guttierez. Il y a quarante ans, elle est arrivée avec une valise pour ouvrir deux night-clubs Chez Jeannette. Elle en a aujourd'hui soixante-quatorze. La semaine dernière, elle est venue s'abriter à l'ambassade avec... une valise. *« Je ne voulais pas partir, je ne connais personne en France, je n'ai plus rien, qu'est-ce que je peux faire ? »*, demande-t-elle, accroupie sur la moquette pour éviter les bris de vitres. Deux obus viennent d'éclater à proximité. Des balles sifflent et Jeannette murmure : *« Vous savez, ils sont mauvais ici ; il y a vingt ans, ils coupaient le cou aux enfants. »*

MARIE-PIERRE SUBTIL

□ **Aide d'urgence aux réfugiés.** – Le programme alimentaire mondial (PAM) va envoyer une aide alimentaire d'urgence aux quelque trois cent quatre-vingt mille Libériens qui ont fui leur pays, ravagé par la guerre civile. Plusieurs dizaines de tonnes de vivres seront acheminées *via* la Côte-d'Ivoire, la Guinée et la Sierra-Leone. – *(AP.)*

AFRIQUE DU SUD

Quarante-deux morts lors des émeutes de Port-Elizabeth

Les émeutes, qui ont commencé, lundi 6 août à Port-Elizabeth, se sont étendues vendredi à la ville voisine d'Uitenhage. Selon la police, le bilan s'élève désormais à quarante-deux morts. Toutes les victimes ont été abattues par la police armée ou *« par des commerçants protégeant leurs biens »*, ont précisé les autorités, qui font état de cent soixante arrestations.

Par ailleurs, le président Frederik De Klerk a annoncé, à l'issue de sa rencontre vendredi 10 août à Pretoria avec les dirigeants de six bantoustans, qu'un groupe de travail, comprenant des représentants du gouvernement central et des gouvernements régionaux, serait mis en place avant la fin du mois afin d'étudier les possibilités de gouvernement au niveau régional. *« Les bantoustans vont continuer à remplir les fonctions qu'ils ont constitutionnellement, jusqu'à ce que le processus de négociation décide s'ils doivent être remplacés ou modifiés »*, a précisé M. De Klerk.

Enfin, le président sud-africain se rendra la semaine prochaine à Madagascar, à l'invitation de son homologue malgache, M. Didier Ratsiraka, a annoncé, vendredi 10 août, le bureau de la présidence à Pretoria. M. De Klerk sera accompagné par le ministre des affaires étrangères, M. Roelof « Pik » Botha. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

URSS

Les milices arméniennes invitées à se fondre dans la police

Le compromis issu des négociations entre les dirigeants soviétiques et le nouveau président arménien Levon Ter-Petrossian ont permis à ce dernier d'inviter, vendredi 10 août, les milices illégales de sa République à rejoindre les rangs de la police arménienne. Lors d'une réunion, apparemment fructueuse, entre les dirigeants arméniens et les chefs des groupes paramilitaires, M. Ter-Petrossian a plaidé cette solution en affirmant qu'encourager des gens *« qui ont été opprimés par les autorités soviétiques à endosser l'uniforme de la milice de l'Etat pourrait poser des problèmes psychologiques »*, mais qu'en rejoignant la police *« ils pourront former le noyau d'une future défense de l'Arménie »*.

Le président Mikhaïl Gorbatchev avait pris il y a deux semaines un décret exigeant des groupes armés qu'ils déposent les armes et se dispersent avant le 9 août, mais il a accepté entre-temps les assurances de M. Ter-Petrossian, un dirigeant du Mouvement national arménien élu il y a une semaine à la présidence, qui s'est engagé à ramener les milices dans le rang dans un délai de trois mois si les forces de Moscou n'intervenaient pas.

De nombreux groupes armés se sont formés en Arménie cet hiver à la suite d'une recrudescence des violences entre Arméniens et Azéris, qui se disputent l'enclave à majorité arménienne du Haut-Karabakh, en Azerbaïdjan.

Vendredi, une explosion dans un bus transportant des Azerbaïdjanais à proximité de cette enclave a fait au moins quinze tués et seize blessés, a annoncé l'agence Tass. – *(Reuter).*

□ **La Carélie proclame sa souveraineté.** – La République autonome de Carélie, qui relève administrativement de la Fédération de Russie, a adopté une déclaration dans laquelle elle s'érige en *« Etat souverain, démocratique et de droit »*, a indiqué, vendredi 10 août, l'agence Tass. C'est la première fois qu'une république autonome proclame sa souveraineté. – *(AFP.)*

HONGRIE

L'opposition met fin à son pacte avec le gouvernement

M. Janos Kis, le président de l'Alliance des démocrates libres (SDS), principale formation de l'opposition hongroise, a dénoncé vendredi 10 août le pacte de « non-agression » conclu en avril dernier avec le gouvernement conservateur de M. Jozsef Antall.

Au cours d'une conférence de presse, M. Kis a souligné que le nombre de domaines dans lesquels le SDS est en désaccord avec le mouvement de M. Antall, le Forum démocratique (MDF), allait croissant. Il a notamment cité le mode de privatisation adopté par le gouvernement qui, selon lui, ne laisse aucune place au marché, et le projet de loi foncière *« qui va faire des agriculteurs des serfs »*.

Pour Janos Kis, le contrat MDF-SDS, conclu au lendemain des élections libres du printemps et aux termes duquel le Parlement a élu un président de la République du SDS, M. Arpad Goncz, a été rempli. Le SDS a désormais les mains libres pour les élections locales du 30 septembre. – *(AFP.)*

EN BREF

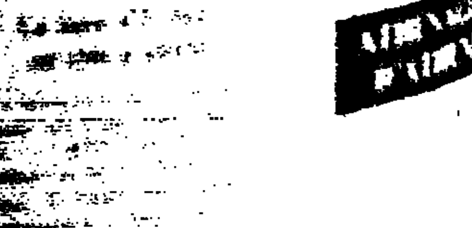
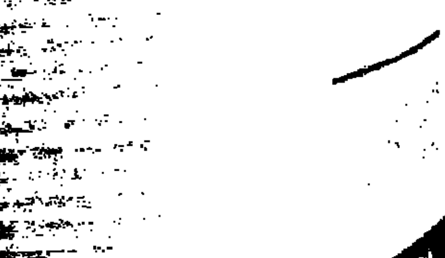
□ **RFA-RDA : les libéraux souhaitent la fusion le 14 octobre.** – Les partis libéraux de RFA et de RDA se sont prononcés vendredi 10 août, à la veille de leur congrès qui doit donner naissance au premier parti politique allemand unifié, pour la fusion des deux Etats allemands le 14 octobre. – *(AFP.)*

□ **RDA : M. Honecker poursuivi pour meurtre.** – Le parquet général de RDA a ouvert vendredi 10 août une information judiciaire pour meurtre contre l'ancien numéro un, M. Erich Honecker. Cette information concerne la participation de ce dernier, âgé de soixante-dix-sept ans, déjà poursuivi pour abus de pouvoir et corruption, à l'édification du mur de Berlin et à la répression de ceux qui le franchissaient. – *(AFP.)*

□ **ROUMANIE : libération de quarante-trois manifestants.** – Les autorités roumaines ont annoncé vendredi 10 août la libération de quarante-trois manifestants arrêtés en juin lors de l'intervention des mineurs à Bucarest. Parmi eux se trouverait l'un des leaders de la contestation, Nica Leon. – *(Reuter.)*





SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Une nouvelle piste pour la connaissance du cancer

Découverte du mécanisme de la maladie d'« Elephant Man »

Des chercheurs américains viennent d'annoncer la découverte du mécanisme génétique en cause dans la neurofibromatose, une maladie rare du sytème nerveux.

Cette découverte intervient un mois seulement après la mise en évidence du gène impliqué dans la neurofibromatose. Selon les nouveaux résultats présentés dans l'*International Herald Tribune* (11-12 août), ce gène interviendrait dans la croissance des cellules et sa mutation pourrait entraîner le développement de tumeurs. Cette découverte ouvre une voie importante à la mise en place d'un traitement de la neurofibromatose, mais aussi à la compréhension du développement de certaines tumeurs cancéreuses, estiment les chercheurs.

« Ces travaux sont non seulement la meilleure chose qui soit arrivée dans les recherches sur la neurofibromatose, mais ils ont également des implications très importantes en neurobiologie et dans l'apparition des tumeurs », a indiqué le docteur Allan E. Rubenstein, de l'école de médecine de Mount-Sinai Hospital à New-York, directeur médical de la Fondation nationale sur la neurofibromatose aux Etats-Unis.

Cette affection, dont les symptômes apparaissent généralement dès l'enfance, se traduit, dans la majorité des cas, par des taches pigmentaires, mais aussi par l'apparition de tumeurs sur le corps. Cette caractéristique vaut à cette affection d'avoir été assimilée à tort à la maladie d' « Elephant Man », l'anglais John Merrick, qui souffrait en réalité du syndrome de Protée.

Le 13 juillet, le docteur Raymond White (université d'Utah) et le docteur Francis Collins (université du Michigan) avaient annoncé séparément la découverte du gène de la neurofibramatose, après trois années de recherche. D'après les nouveaux travaux des chercheurs de l'université d'Utah, le gène en cause produirait une protéine elle-même capable de jouer un rôle dans l'inhibition du cancer.

M. L.

Une campagne gratuite des radios privées

Contre l'alcool au volant... mais pour la publicité des boissons alcoolisées

Pour contrecarrer le projet de loi de M. Evin relatif aux méfaits de l'alcool et du tabac, les radios privées vont lancer une campagne gratuite contre l'alcool au volant dans le but de pouvoir continuer à diffuser des spots en faveur des boissons alcoolisées.

Sans doute est-on encore loin d'en avoir fini avec la vive polémique déclenchée par la volonté de M. Claude Evin, ministre de la santé, de doter la France d'un texte de loi permettant de lutter efficacement, notamment chez les jeunes, contre les méfaits de la consommation de tabac et d'alcool. Les hasards du calendrier parlementaire font que le projet de loi n'a été voté aujourd'hui que par l'Assemblée nationale. Les différents lobbies ou parties en présence disposent d'un délai supplémentaire inattendu pour agir.

Dernier épisode en date dans ce domaine : la décision prise par la quasi-totalité des stations de radio privées de lancer, dans les prochains jours, une campagne sans précédent visant à faire la promotion de la lutte contre l'alcool au volant, afin d'obtenir en échange de continuer, contrairement à ce que prévoit le projet de loi, à faire celle des boissons alcoolisées !

Dès le 17 août, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, au rythme d'un message par heure, ces stations (Europe nº 1, Europe 2, RTL, NRJ, RMC, Sky Rock, Nostalgie, Fun Radio, etc.) diffuseront gratuitement une dizaine de slogans, variations sur le thème : *« Boire ou conduire, il faut choisir. »*

Cette campagne bénévole a été décidée à l'initiative de l'UPR (Union pour la publicité radio), que préside M. Michel Cacouault (Régie publicitaire d'Europe nº 1). Elle équivaut à un budget total d'environ 25 millions de francs et constitue une première, les radios privées ne s'étant encore jamais associées en France pour une campagne de ce type.

« Il s'agissait pour nous de montrer, de manière constructive, que nous ne sommes pas opposés à l'action du ministre de la santé en matière de lutte contre la consommation de boissons alcoolisées, précise M. Cacouault. *Nous pensons que l'interdiction en bloc de tout message publicitaire ne permettra pas de modifier les comportements. »*

« Cela dit, nous sommes tout à fait d'accord, poursuit le responsable d'Europe nº 1, *pour améliorer l'autodiscipline dans ce domaine, en ne diffusant pas, par exemple, de messages en faveur des boissons alcoolisées le vendredi soir, le samedi soir, ainsi que le mercredi ou dans les tranches horaires où les adolescents sont à l'écoute. Nous sommes prêts aussi à des actions positives, et notre campagne montre ce que l'on pourrait offrir au ministère, qui, nous le savons, ne disposera jamais des budgets nécessaires pour financer de telles actions. »*

Selon M. Renaud de Clermont-Tonnerre, responsable de la régie de RTL, l'interdiction de la publicité en faveur des boissons alcoolisées représentera un manque à gagner de l'ordre de 200 millions de francs sur les recettes publicitaires des radios.

« Trop peu, trop tard »

L'Union pour la publicité radio va prochainement envoyer un courrier aux députés et aux sénateurs, leur indiquant de quelle manière les radios entendent faire des propositions constructives au ministère de la santé, en lui offrant un volume d'espace significatif pour des campagnes de prévention sanitaire. *« Ne vaut-il pas mieux s'en remettre à l'autodiscipline de la profession plutôt que d'adopter une mesure d'interdiction à la Tartuffe ? »*, interroge M. Cacouault.

Au ministère de la santé, on reste dubitatif devant de telles propositions. *« Il ne s'agit bien évidemment nullement d'un sacrifice de la part des radios privées, mais d'un investissement,* confie-t-on dans l'entourage de M. Claude Evin. *On peut se demander pourquoi une telle action n'a pas été menée plus tôt. C'est, à nos yeux, à la fois trop peu et trop tard... »*

Pour sa part, l'UPE (Union des chambres syndicales françaises d'affichage et de publicité extérieure) vient de refuser d'accorder son soutien à l'association Vie libre de lutte contre l'alcoolisme. L'UPE avait récemment proposé aux pouvoirs publics de se mettre au service de la lutte anti-alcoolique *« en soutenant les actions positives s'adressant à des citoyens responsables, traitant de l'art de boire, de la sécurité routière ou dénonçant les excès »*. L'association Vie libre avait alors proposé à l'UPE la diffusion, via l'affiche, d'une campagne *« L'alcool tue. Faut-il boire pour le croire ? »*

Ce slogan frappant n'a, en définitive, pas plu aux afficheurs, le conseil d'administration de l'UPE n'y retrouvant pas la *« dimension pédagogique »* qu'il souhaite trouver dans les actions de ce type. *« Cette décision vise uniquement la campagne en question et non pas votre association, dont nous respectons les buts et le courage,* explique M. Yves Chenel, président de l'UPE, aux responsables de Vie libre. *L'UPE examinera avec sympathie toute proposition de Vie libre qui laisserait place à l'esprit de tolérance. »*

JEAN-YVES NAU

Les retraités au vert

Suite de la première page

Ainsi durant dix journées, une soixantaine de messieurs et de dames aux cheveux gris ont suivi un stage « protection de la nature » dont le PC se trouvait à Loctudy, port de pêche proche de Quimper. Une expérience originale et même une première en France. L'idée en revient aux responsables de Renouveau, organisme de vacances populaires dont 20 % de la clientèle est constituée de retraités (2).

Or on s'est aperçu que nombre de ceux-ci veulent rester actifs, acquérir de nouvelles connaissances et se rendre utiles. Une enquête du mensuel *Notre temps* et de la SOFRES a révélé que dans leur majorité, ils sont tout à la fois préoccupés par la dégradation de l'environnement, disposés à agir pour le préserver mais insuffisamment informés. Renouveau a donc inscrit dans son catalogue vacances un produit répondant à ces dispositions d'esprit. Pour la première année, il a obtenu des subventions des ministères de l'environnement et du tourisme.

Les écologistes bretons de la SEPNB, auxquels on demandait d'encadrer les stagiaires, ont sauté sur l'occasion. *« Les retraités sont un formidable gisement de disponibilité et de compétence,* commente Max Jonin. *Reste à les former pour qu'ils rejoignent nos associations. »*

Succès immédiat : on a refusé du monde au stage de Loctudy. Les anciens et les anciennes, souvent en couple, ont accouru des quatre coins de France. Un accidenté du travail retraité du chantier naval de La Ciotat est même arrivé en claudiquant sur ses béquilles. Dans la cohorte, on dénombrait deux agriculteurs, des enseignants, quelques ingénieurs, un chauffeur de taxi, un technicien du pétrole, des employés de banque, de simples mères de famille et un ancien commandant de gendarmerie. Mais tous animés par une double passion ; celle de la nature et celle d'en savoir davantage. Ils ont été servis.

A raison de huit et parfois dix heures par jour, les animateurs de la Société d'étude et de protection de la nature de Bretagne (SEPNB) les ont soumis à un entraînement intensif. D'abord sur le terrain. Le long des grèves et des rivières, sur les falaises du cap Sizun, dans les landes des monts d'Arrée, sur les dunes et les îles, Jean-Marie, paysan charentais de soixante-quatorze ans, Elisabeth, assistante sociale de soixante-huit printemps, et les autres ont trottiné sans relâche. Avec jumelles, carnets de note et appareils photos, pour ne rien perdre des leçons de chose. On leur a fait baguer des oiseaux, ramasser des plantes et capturer des insectes. En salle, ils ont ingurgité sans bâiller de savants exposés sur la pollution, les plans d'urbanisme, la législation protectrice et autres joyeusetés. Et, le soir, des militants venaient encore leur raconter leurs combats.

Le dernier jour, on est passé aux choses pratiques. Répartis en « ateliers », les vacanciers stagiaires ont planché sur trois thèmes : comment dresser l'inventaire d'un milieu ? comment construire un projet pédagogique ? comment mener une action de protection de l'environnement ? Dans ce dernier groupe, le plus étoffé, on a choisi parmi bien d'autres un cas précis : les dépôts sauvages de produits phytosanitaires qui parsèment telle commune rurale de l'Aisne.

Sentiment général de départ : le citoyen est désarmé devant la puissance des acteurs économiques, l'indifférence des élus et le laxisme de l'administration. *« Il n'y a rien à faire »*, se lamentait la salle. Puis, au fil de la matinée, les seniors ont découvert ensemble des moyens à mettre en œuvre pour vaincre ces résistances : constitution d'une association, rappel de la réglementation, démarches, pétitions, recours aux médias, procès, etc. Bref, une séance de travaux pratiques qui aurait pu s'intituler « du bon usage de la démocratie ».

« Souvent je m'éclate ! »

Restait à en donner des exemples. Alors la SEPNB a fait entrer en scène le commando de ses retraités de choc. Trois papis et deux mamies qui, tour à tour, en quelques phrases vraies et souvent émouvantes, ont raconté comment, au soir d'une vie professionnelle bien remplie, ils et elles avaient décidé de se vouer à la sauvegarde de leur terroir breton. Ancienne responsable du contentieux à la Sécurité sociale, chef de service dans une banque, haut fonctionnaire des impôts ou ex-inspecteur de la construction, ils et elles se révèlent d'une haute utilité pour les écologistes. *« Je suis ravi de travailler avec des jeunes qui sont devenus des copains*, a dit l'un d'eux. *Et je vous assure que, souvent, je m'éclate. »*

Mais celle qui a soufflé les stagiaires, c'est Maryvonne Quéméré, Bretonne bretonnante de quatre-vingts ans, qui, sur le tard et sans aucune connaissance préalable, est devenue l'une des meilleures spécialistes françaises du droit administratif. Grâce à ses multiples succès devant les tribunaux, elle a sauvé des promoteurs et des particuliers abusifs des kilomètres de littoral armoricain ainsi rendus au public. Tout cela avec un sourire désarmant et une voix de fillette timide.

Après ces témoignages, les stagiaires étaient gonflés à bloc. A 80 %, ils se déclaraient enchantés de ces vacances super-actives, de l'accueil de Renouveau, et de leurs animateurs. *« Des p'tits gars formidables*, disait l'ancien chauffeur de taxi parisien. *Il savent tout et ils sont convaincus. Des purs ! »* Plus surprenant encore, dans le questionnaire anonyme qu'ils ont rempli, les deux tiers des « élèves » de Loctudy ont déclaré que, dès leur retour, ils allaient s'engager dans des actions de défense de l'environnement. *« A présent, je suis prête à payer de ma personne pour protéger l'avenir de mes petits enfants*, a expliqué publiquement une retraitée lyonnaise. *D'ailleurs, c'est la meilleure manière de rester dans le coup. »*

MARC AMBROISE-RENDU

(2) Renouveau est, en importance, la deuxième association de vacances familiales. Elle gère dix-neuf villages (7 600 lits), emploie 400 personnes, reçoit 100 000 clients et réalise un chiffre d'affaires annuel de 155 millions de francs. Renouveau, 2, rue Trésorerie, 73023 Chambéry Cédex.

FAITS DIVERS

A Crémieu (Isère)

Le meurtre d'un jeune beur inquiète la communauté maghrébine

GRENOBLE

correspondance

Un chômeur de quarante ans sous l'emprise de l'alcool, René Himbert, a abattu, jeudi 9 août à Crémieu (Isère), un jeune beur, son ennemi depuis une bagarre remontant à 1987. Ce *« meurtre accompli par un ivrogne, sans aucune connotation raciste »*, selon le procureur de la République de Bourgoin-Jallieu, inquiète pourtant la communauté maghrébine de cette ville de trois mille habitants, dont 20 % d'immigrés.

Akim Merabet, vingt-deux ans, chômeur lui aussi, était simplement assis en face de la maison de René Himbert, lorsque celui-ci a tiré depuis sa fenêtre avec une carabine 22 long rifle. La victime était venue aider à la réfection d'une maison qu'un immigré venait d'acheter dans ce quartier. Vendredi 10 août, le meurtrier a été inculpé d'homicide volontaire et écroué.

C'est la deuxième fois en deux ans qu'un enfant de cette famille, qui en a eu dix, est tué dans des circonstances controversées. En décembre 1988, Mabrouk Merabet était abattu par un cafetier d'un village des environs. Après une bagarre avec un client, la bande dont faisait partie Mabrouk avait été renvoyée de l'établissement et s'en était prise à la porte et à la vitrine. Le cafetier avait tiré un coup de fusil. La justice avait rendu une ordonnance de non-lieu, arguant de la légitime défense.

« Cela tombe sur la même famille, c'est bien malheureux, mais ce sont deux affaires qui n'ont strictement rien à voir », affirme le procureur de Bourgoin. La famille ne se satisfait pas d'une explication par le destin et se demande si Akim aurait été abattu de la sorte s'il n'était pas né de parents algériens. Une manifestation silencieuse de protestation devait avoir lieu samedi après-midi.

Dans un communiqué, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) a estimé que si *« les mobiles de l'assassin n'étaient peut-être pas racistes »*, cette tragédie était *« à mettre au registre du développement et de l'absence de contrôle des ventes libres des carabines 22 long rifle »* .

FRANCOIS VANDENBERGHE

JUSTICE

Les bagarres entre « zoulous »

L'agresseur présumé d'un jeune Malien a été arrêté

Un Malien âgé de vingt-sept ans, Salif Keita, demeurant à Melun (Seine-et-Marne), agresseur présumé de l'un de ses compatriotes, Omar Touré, dix-neuf ans, tué le 29 juillet lors d'une bagarre entre bandes à la Défense (*le Monde* du 11 août), a été inculpé et placé vendredi 10 août sous mandat de dépôt par le juge, Mme Monique Hervier, du tribunal de grande instance de Nanterre (Hauts-de-Seine).

Aussitôt après le meurtre, les policiers du service départemental des Hauts-de-Seine avaient interpellé une trentaine de jeunes d'origine africaine, appartenant à des bandes de « zoulous » et dont le lieu de réunion est souvent le parvis de la Défense (*le Monde* du 1er août). Tous avaient été rapidement remis en liberté, les policiers n'étant pas parvenus à éclaircir les circonstances exactes dans lesquelles Omar Touré avait été mortellement blessé d'un coup de manche de bois. Ces « zoulous », âgés de dix-neuf à vingt-cinq ans, sont d'origine malienne, à l'exception d'un Haïtien et d'un Gabonais. Pour les polices urbaines, cette homogénéité ethnique semblait exclure une rivalité de « groupes » ou de « bandes », et l'enquête s'étair orientée vers un différend au sein du groupe entre la victime et son agresseur.

□ **Trafic d'armes libanaises : un gendarme inculpé.** – Un gendarme mobile, l'adjudant Fouad Ben Larbi, de l'escadron 8/15 basé à Bourgoin-Jallieu (Isère), a été inculpé vendredi 10 août à Marseille *« d'importation et détention d'arme »* dans le cours de l'enquête sur le trafic d'armes entre le Liban et la France. C'est le premier militaire inculpé dans cette affaire et le vingt-troisième inculpé (dont treize policiers).

REPÈRES

ESPACE

Mise en orbite réussie pour la sonde Magellan

La sonde Magellan s'est placée comme prévu en orbite autour de Vénus après la mise à feu de sa fusée de freinage à 18 h 32 (heure de Paris), a annoncé la NASA (*le Monde* du 11 août). *« Le système a fonctionné comme prévu (...) Cela rompt la série des malchances »*, a déclaré un porte-parole de l'agence spatiale américaine, faisant allusion aux revers récemment subis par la NASA.

Après une série de tests, Magellan devrait commencer à utiliser son « radar à ouverture synthétique » à partir du 1er septembre pour percer l'épaisse couche de nuages qui entoure Vénus, et en réaliser la cartographie avec une précision dix fois supérieure à celle des images rapportées par les sondes soviétiques Venera 15 et 16, lancées en 1983. – *(AFP.)*

DROGUE

Saisie de plus de trois mille doses de LSD

Trois ressortissants britanniques en possession de trois mille quatre cent cinquante doses de LSD – soit l'équivalent du quart des saisies de cette drogue en France en 1989 – ont été interpellés par les douaniers, jeudi 9 août, sur l'autoroute Lille-Paris.

La drogue, dont les doses avaient pour support des décalcomanies à l'effigie de Conan le Barbare, a été découverte lors d'un contrôle de routine.

ARMEMENT

Achat d'une poudrerie belge

La Société nationale de poudres et explosifs (SNPE) a annoncé que le tribunal de commerce de Bruxelles a accepté, jeudi 9 août, son achat du site industriel de Clermont en Wallonie, un des secteurs d'activités de la PRB (Société des poudreries réunies de Belgique). La PRB est actuellement en situation de dépôt de bilan.

L'accord prévoit que la SNPE reprend le fonds de commerce et le site de Clermont avec un effectif de 230 personnes dans une nouvelle société dénommée PB Clermont.

La SNPE (3,7 milliards de F de chiffre d'affaires), qui fabrique également le carburant des lanceurs Ariane, annonce par ailleurs qu'elle a signé un contrat de 780 000 dollars (4 173 000 F) pour la fourniture à l'armée américaine d'éléments de « blindage réactif » développé avec la société américaine Kaman.

ENVIRONNEMENT

Sauvetage des phoques en Méditerranée

L'association écologique *Les amis de la terre* vient de lancer une campagne de sauvetage des derniers phoques vivant encore en Méditerranée. Les pêcheurs, les plaisanciers et même les baigneurs sont invités à signaler la présence de tout animal isolé ou blessé de manière à expédier sur place un vétérinaire.

Si des familles de phoques sont repérées, l'association enverra des équipes pour les capturer. Ces rescapés seront installés dans une « nursery » des Alpes-Maritimes sous le contrôle d'une commission scientifique internationale.

SPORTS

□ **FOOTBALL : la déroute du PSG.** – Le Paris Saint-Germain a été écrasé, vendredi 10 août, par l'équipe de Montpellier sur le score de 4 à 0, en match avancé de la quatrième journée du championnat de France. Dès la trente-huitième seconde, Bosser a marqué contre son camp. Le club d'Henri Michel a ensuite encaissé un but de Baills (43e minute), puis de Blanc (67e) et de nouveau du même joueur, sur penalty, à la suite d'une bévue du jeune gardien Thomas Kokkinis remplaçant Bats, suspendu pour deux rencontres (72e). L'autre match avancé, qui opposait Nice à Cannes, s'est conclu sur un match nul, 0 à 0.

□ **Précision.** – Dans notre article intitulé « Ces incasables qui désespèrent juges et éducateurs » (*le Monde* du 25 juillet), nous avons écrit que les services départementaux de la protection judiciaire de la jeunesse avaient découvert avec un mois de retard l'incarcération d'un mineur de moins de seize ans à la prison du Havre. En réalité, c'est la directrice départementale de ce service, Mme Nicole Mathieu, qui, nous précise-t-elle, n'en avait pas été informée.

CULTURE

ARTS

Modigliani démythifié

La Fondation Gianadda rend hommage au peintre de Montparnasse.
Bonne occasion pour regarder les oeuvres sans s'inquiéter ni de la légende ni du marché

MARTIGNY

de notre envoyé spécial

Amedeo Modigliani est mort jeune. Il a eu une vie misérable et une fin plus lamentable encore. Il buvait et se droguait à l'occasion. Sa compagne s'est suicidée le lendemain de sa mort. Donc sa peinture est célèbre. Tous ceux, ils sont légion, qui professent qu'un artiste qui ne serait ni fou ni maudit ne serait pas tout à fait un artiste, tous ceux qui tiennent Van Gogh pour l'archange noir de l'art moderne, révèrent également Modigliani, son petit frère italien du XXe siècle.

Les collectionneurs japonais, qui, comme l'on sait, achètent tous les Van Gogh passant en vente sur cette planète, achètent aussi tous les Modigliani qu'ils peuvent trouver. Puisqu'elle est célèbre et chère, sa peinture ne peut évidemment qu'être admirable. Elle figure du reste en reproduction dans tous les dictionnaires de l'art. Le système mythologique et sa commercialisation fonctionnent à merveille et ont fait de « Modi », comme disent ses fidèles, un héros extrêmement rentable.

Que, dans ces conditions, la Fondation Gianadda, qui s'était jusqu'ici singularisée en ne flattant pas les modes publiques, organise une rétrospective du peintre livournais, a donc paru d'abord plus décevant que nécessaire. On allait, a-t-on imaginé, assister à la seconde grand messe expiatoire de l'année, le culte s'étant déplacé d'Amsterdam en Suisse. Il ne manque en effet ni les tee-shirts imprimés, ni les posters en quadrichromie qui sont de nos jours les plus sûrs indices de la valeur d'une oeuvre. Mais il y a aussi les tableaux, beaucoup de tableaux, et autant de dessins, plus de cent vingt au total, de sorte que l'on peut mesurer un peu froidement l'importance du peintre et oublier l'exaspérante légende.

Modigliani est né en 1884 à Livourne, dans une famille juive lettrée, mais peu fortunée. Il a, semble-t-il, suivi ses premiers cours de dessin en 1898, à Livourne encore, puis à Florence en 1902 et à Venise l'année suivante. De cette période, il ne demeure que quelques études au crayon extrêmement banales. En 1906, il s'établit à Paris, rue Caulaincourt. Commence alors une initiation à l'art moderne qui l'incite à pasticher successivement Carrière, les néo-impressionnistes, les Fauves, Cézanne et, à partir des années 1911-1912 un certain cubisme – non point exactement « le » cubisme si l'on entend par là Picasso et Braque, mais plutôt un cubisme amendé, tempéré, simplificateur mais non analytique. Cette chronologie sommaire souffre des exceptions, si l'on admet que la *Femme au chapeau* a été exécutée vers 1911, alors qu'elle relève d'une méthode post-impressionniste devenue anachronique.

Un singulier moderniste

De ce désordre de références, dont l'amitié de Brancusi ne put assurément pas l'aider à s'échapper, ne se dégagent que deux constantes, l'adresse de la main et l'indécision du goût. Modigliani tente à l'évidence de se rapprocher du mouvement cubiste, dont il comprend la vigueur, mais ne sait trop comment. Sous l'influence de Brancusi et du primitivisme à la mode, il sculpte ses premières femmes en pierre, qui ne sont, à vrai dire, que des pastiches élégamment polis. Les « nègres », les Egyptiens et les Celtes l'inspirent à la fois, sans que s'opère la synthèse de ces exotismes.



MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE NANCY

Portrait de Germaine Survage (1918)

Les portraits contemporains, tels ceux du peintre Diego Rivera, sont plus déconcertants encore de diversité. En 1914, Modigliani le représente successivement à la Lautrec, à la Derain et à la Matisse, avant de commencer une huile où il emploie uniformément la touche divisée héritée de Seurat.

Cet éclectisme moderniste, passablement singulier si l'on songe qu'il a occupé le peintre durant plus de huit ans, ne se résout – et se résorbe – que durant la guerre. A partir de 1915, les formats s'élargissent, le style varie moins violemment et Modigliani s'établit portraitiste de Montmartre et Montparnasse. Quelques effets de style, qui sont sa signature, caractérisent sa technique : dessin courbe, aplatissement des volumes de plus en plus rigoureux, touche frottée et légèrement épaisse, simplification à peu près systématique de l'œil et du nez, élongation non moins obsessionnelle du cou et des mains. A l'aide de ces procédés, qu'il répète sans s'inquiéter trop de la personnalité du modèle, Modigliani exécute des effigies en bistre, brun et rouge qu'il compose toutes à l'identique, l'homme ou la femme assis sur une chaise au centre du tableau, le visage généralement penché vers la gauche.

Les faiblesses d'une méthode

Leur élégance ne souffre pas contestation. Second Parmesan, Modigliani introduit du maniérisme dans Cézanne, qui en avait horreur. Imitateur de Derain, dont il démarque sans scrupule la période dite « gothique », antérieure de deux ou trois ans à ses propres recherches, il joue adroitement de la bizarrerie de ces faces aveugles et de ces cous de cygne de manière à créer des hybrides étranges, mi-masques mi-oiseaux. Quoiqu'il ne varie guère son chromatisme, il lui arrive de risquer des garances et des safrans parfaitement décoratifs et des fonds turquoise joliment chatoyants. Il est même si habile qu'il parvient à faire passer les faiblesses de son dessin pour des subtilités, l'inachevé pour un charme de plus, l'indécision de la ligne pour un mérite nouveau.

Quand il figure Jeanne Hébuterne, sa compagne, ou les femmes de ses amis, fort bien. Il fait « du » Modigliani, il stylise à sa guise et le résultat ne manque d'habitude ni d'équilibre ni de suavité. Il se colore même parfois d'une ironie de misanthrope qui pervertit l'apparente tendresse du portraitiste. Le portrait de Germaine Survage, celui dit de *l'Italienne* et *la Femme à l'éventail* de 1919 ont de la vigueur et de l'acidité.

Mais quand les modèles sont hommes remarquables et de talent, peintres et poètes qu'il fréquentait à la Coupole, sa méthode avoue ses faiblesses. Excellent portraitiste d'inconnues, Modigliani ne peut sans dommage représenter Apollinaire, Picasso, Max Jacob, Cocteau et Derain, car il se mesure dans ce cas à ses contemporains, à commencer par Picasso. La déconvenue est terrible. Ni le genre désinvolte, ni le genre appliqué ne lui réussissent vraiment, et la vacuité de ses esquisses apparaît alors, gênante, pénible. Apollinaire, ce bourgeois à tête oblongue, à l'oeil vide ? Max Jacob, ce brave homme au sourire mièvre ? Qui a vu leurs physionomies saisies par Picasso a peine à s'en convaincre.

Dans ces oeuvres, que la gloire du modèle a suffi à rendre fameuses, le peintre reste à distance, il met en scène une tête, il ne la décrit ni n'en dégage le caractère. Son autoportrait de 1919, le dernier, n'échappe pas à la règle. On y voit un dandy, un bel homme qui prend la pose et fait valoir l'ovale de son menton et la rectitude de son nez, mais le peintre est absent de son oeuvre.

PHILIPPE DAGEN

► **Fondation Gianadda, Martigny (Suisse), de 9 heures à 19 heures jusqu'au 28 octobre.**

La poésie plastique de Joan Brossa

A Collioure et Céret, deux expositions consacrées à l'artiste catalan

S'il est peu connu en France, le poète Joan Brossa est célèbre aujourd'hui à Barcelone. Héritier de Dada et du surréalisme, dépositaire original d'une tradition subversive de l'humour catalan, ce libertaire ne pouvait qu'être suspect au régime franquiste. Le caractère absurde de certaines de ses œuvres dramatiques, semées d'allusions obscures mais troublantes, n'avait pas manqué d'irriter les censeurs. Avec la démocratie, Brossa le marginal, le terroriste intellectuel, est devenu un poète-plasticien officiellement honoré, bénéficiant de commandes publiques, dont l'œuvre abondante est diffusée, commentée, explorée. Une entreprise vaste puisque l'artiste assigne à la poésie des formes aussi diverses que le poème, le théâtre, la production d'objets et d'installations.

Deux expositions en France, organisées conjointement par Céret et par Collioure, permettent de découvrir ce créateur singulier, prodigue en inventions. Ses *Poèmes visuels* et ses *Poèmes objets* provoquent la surprise stimulante des accouplements les plus saugrenus. Accouplements magiquement réussis dont on sent qu'ils procèdent d'une allégresse de la trouvaille, du gag, du calembour plastique et du jeu de mots, ou plutôt du jeu d'alphabet. On devine chez Brossa un plaisir ludique comme il y en a dans les signes de Miro, qui fut pour lui comme un parrain et un guide dans l'exercice de la fantaisie provocatrice.

Une salle, à Collioure, est consacrée à ses livres illustrés par Miro, Tapies, très proche compagnon, Villelia, auteur de curieuses planches percées au trépan, Perejaume, mêlant dans ses collages cartes postales, gravures et photographies. Les *« environnements »* sont répartis entre les deux villes. Mais une œuvre majeure, à Céret, donne sa signification aux inventions de Brossa, en effaçant toute gratuité. Le visiteur entrouvre un rideau de théâtre rouge. Devant lui, une luxueuse table brillamment illuminée. Un fauteuil de bois attend un convive. Ce fauteuil est un garrot.

JEAN-JACQUES LERRANT

► **Musée d'art moderne de Céret. Tél. : 68-87-27-76. Musée Fonds Peské, villa Pams, à Collioure. Tél. : 68-82-10-19. Jusqu'au 15 septembre.**

PATRIMOINE

Le « syndrome de la Canourgue »

La célèbre place de Montpellier est une nouvelle fois menacée en plein mois d'août

Août, mois des travaux sauvages, des destructions douces et des vacances administratives, tient toujours ses promesses. Ainsi, à Paris, les riverains de l'avenue Junot, du « Maquis » de Montmartre, viennent de vivre exactement ce qu'ont vécu ceux de la place de la Canourgue, à Montpellier, en août dernier : le tronçonnage sauvage des arbres, avec à l'horizon la construction d'un parking (*le Monde* du 8 août). Au moins ont-ils eu la chance d'obtenir du ministre de l'équipement le lancement d'une procédure de classement, en attendant l'avis de la commission des sites.

A Montpellier, les défenseurs de la place de la Canourgue n'ont pas eu cette chance (*le Monde* du 30 août 1989 et du 21 juin). Ils avaient pourtant obtenu un premier sursis à exécution du tribunal administratif en janvier dernier et le retrait du premier permis de construire par la mairie elle-même, en mai dernier. Georges Frêche avait pourtant obtenu l'aval de la commission des sites et de l'architecte des Bâtiments de France.

Deux poids deux mesures

Mais sans doute l'enthousiasme des institutions locales censées surveiller le patrimoine local (quelle caricature de ville ancienne est en train de devenir Montpellier !) n'offrait-il pas toutes les garanties. Le maire, ayant obtenu l'approbation des mêmes, en même temps que le constant silence de la commission régionale du patrimoine (COREPHAE), vient donc de se délivrer un second permis de construire le 1er août dernier.

Dans les jours qui ont suivi, un commerçant ayant des installations sur les voies d'accès à la place s'est vu signifier qu'il devrait les déménager avant le 15 août. L'interprétation la plus communément admise de cette décision est qu'il s'agit de laisser un passage pour les camions du futur chantier.

Devant cette nouvelle manifestation brutale de ce qu'on appelle désormais le « syndrome de la Canourgue » – cette affection qui touche décidément trop de pouvoirs locaux depuis la loi de décentralisation, – l'Association pour la sauvegarde de la place (1) se trouve aujourd'hui désarmée... pour cause de vacance du tribunal administratif jusqu'à la mi-septembre ! Le ministère de la culture, qu'on pouvait imaginer concerné par un tel problème dans la mesure où plusieurs édifices voisins relèvent de la législation sur les monuments historiques, a, après une première lettre au maire, préféré enterrer la hache de guerre et se déclarer incompétent.

C'est donc vers le ministère de l'équipement, dont dépend la commission des sites et dont relèvent les secteurs sauvegardés, que les défenseurs de la place espèrent pouvoir se tourner. La décision prise par M. Michel Delebarre à propos du projet de parking de l'avenue Junot à Paris laisse penser que là peut se trouver la chance de la Canourgue, lieu sensible s'il en est, en plein secteur sauvegardé de Montpellier, où fleurissent les monuments historiques. A moins qu'il n'y ait deux poids deux mesures, selon qu'il s'agisse de M. Frêche ou de M. Chirac, et que les dysfonctionnements soient devenus la règle en matière de protection du patrimoine ?

FRÉDÉRIC ÉDELMANN

(1) Association pour la sauvegarde de la place de la Canourgue, 5, place de la Canourgue, 34000 Montpellier.

MUSIQUES

Un « Tristan et Isolde » français ?

René Kœring et Françoise Pollet ressuscitent « Bérénice », d'Albéric Magnard

MONTPELLIER

de notre envoyé spécial

Toujours plongeant *« au fond de l'inconnu pour trouver du nouveau »*, René Kœring a eu la main heureuse avec la *Bérénice* d'Albéric Magnard, qu'il a ramenée « à la surface » pour le Festival de Radio-France et de Montpellier. Créée en décembre 1911 à l'Opéra-Comique et disparue après huit représentations, l'œuvre n'était pas dans le vent de l'histoire, soufflant plutôt du côté de Debussy, de Ravel (*l'Heure espagnole*) ou de Stravinski (*Petrouchka*). Et le misanthrope qu'était Magnard n'attirait guère l'intérêt des organisateurs de concerts ou des directeurs de théâtre, d'autant qu'il portait fièrement la tare d'être un élève de Vincent d'Indy...

Peu d'hommes se sont montrés aussi peu mondains que le fils du directeur du *Figaro*, qui, à part quelques amis, refusait tout contact, ne supportant même pas, dans le village où il s'était barricadé, que les paysans le saluassent ! Sa mort, en défendant sa maison contre les Allemands le 3 septembre 1914, fut dans le droit fil de son caractère, abrupt, épris d'idéal, fanatique de la justice.

Misanthrope, Magnard était aussi, dans sa jeunesse, d'une misogynie catégorique, retournée après son mariage en une adoration exclusive de la femme, d'où est née, en partie, son dernier ouvrage lyrique. Cette *Bérénice* ne doit à peu près rien à Racine, et Magnard en a écrit lui-même le livret en une prose rythmée harmonieuse, imagée et un peu pompeuse, dans le style de l'époque. Titus n'y a pas le beau rôle, très épris de sa maîtresse, bien sûr, lui promettant sincèrement par trois fois le mariage et l'empire, et se parjurant de même, venant enfin la supplier sur la trirème qui va la ramener en Judée. Et Bérénice, très digne, refuse au nom même de leur amour, préférant, écrit l'auteur, *« détruire leur bonheur que d'assister à sa mort lente dans un milieu de haine, de mensonge et de méfiance »*.

L'intrigue se limite ainsi à un duo d'amour en trois actes, mêlé de débats sur la politique et le devoir. Un opéra donc fort peu dramatique, sans action extérieure (sinon le chœur des Romains injuriant, à point nommé, « l'étrangère »), dont on peut douter qu'il soit nécessaire de le porter à la scène, bien qu'il y ait le précédent considérable de *Tristan et Isolde*. Magnard y a certainement pensé et, dans le superbe mouvement symphonique qui sert d'ouverture, la course passionnée qui s'y devine (avant d'autres péripéties) fait songer à l'attente haletante d'Isolde au début du deuxième acte.

Le musicien n'a d'ailleurs jamais caché que sa conception dramaturgique relevait de l'exemple wagnérien. Toute l'œuvre est en effet une ample partition symphonique, par vagues successives qui épousent les mouvements du drame, exhaussée par les voix à la crête des flots. Mais la beauté de cette musique ne doit rien à Wagner ; elle est toujours personnelle (qu'on songe aux *Symphonies*), même si l'on discerne une parenté naturelle avec Franck, d'Indy, voire peut-être Chausson ou même Dukas. Et si le style vocal rappelle le principe de la « mélodie continue » wagnérienne, c'est dans l'écriture française de l'époque, d'une haute tension dramatique, avec un sens du mot, de la phrase, qu'on pourrait rattacher au Berlioz des *Troyens*.

Tout n'est pas égal dans ces deux heures et demie de musique : redondances, débats politiques, etc. Mais l'ensemble est d'une réelle beauté, d'une rare élévation philosophique, avec d'admirables effusions amoureuses, comme le duo du premier acte mêlé aux souffles parfumés de la brise, tandis que le grand hymne à Vénus de Bérénice au dernier acte a quelque chose de la scène finale de Brünn- hilde dans *le Crépuscule des dieux*.

Françoise Pollet y est merveilleuse avec cette voix rayonnante, passionnée, sage et désespérée, emplie de la lumière du couchant comme une Didon. Elle marque le rôle et l'on souhaite que bientôt elle l'enregistre. René Massis lui donne une belle réplique, malgré la difficulté d'une tessiture trop élevée pour un baryton, qui l'oblige à pousser un peu durement sa voix ; mais son Titus est élégiaque, émouvant, pénétré de son amour et de son indignité. Dans les rôles secondaires, Jean-Philippe Courtis et Hélène Jossoud sont excellents.

La grande impression faite par *Bérénice* est due enfin en majeure partie à un jeune chef international, Jan Latham-Koenig, qui a infusé un lyrisme fougueux à cette musique somptueuse et empoigné l'Orchestre philharmonique de Montpellier, harmonieux et ravi.

JACQUES LONCHAMPT

► ***Bérénice*** **sera retransmis sur France-Musique le mercredi 15 août, à 20 h 30.**

AGENDA

CINÉMA

SAMEDI 11 - DIMANCHE 12 AOUT

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

SAMEDI

Le Chiffonnier de Paris (1924), de Serge Nadejdine, 15 h ; Cinéma soviétique : le Tour du monde de Sadko (1952, v.o. s.t.f.), de Alexandre Ptouchko, 17 h ; Cinéma soviétique : Rimski-Korsakov (1952, v.o. s.t.f.), de Grigori Rochal et Guennadi Kazansky, 19 h ; Cinéma soviétique : Sayat Nova -couleur de la grenade (1969, v.o. s.t.f.), de Sergueï Paradjanov, 21 h.

DIMANCHE

Le Brasier ardent (1923), de Ivan Mosjoukine, 15 h ; Cinéma soviétique : la Terre (1930), de Alexandre Dovjenko, 17 h ; Cinéma soviétique : Varvara l'institutrice du village (1947, v.o. s.t.f.), de Mark Donskoï, 19 h ; Cinéma soviétique : Cinq Soirées (1978, v.o. s.t.f.), de Nikita Mikhalkov, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

SAMEDI

Si vous avez manqué le début : Café, cafés : Bande annonce : Masculin féminin (1966) de Jean-Luc Godard, Actua Tilt (1961) de J. Herman, Liberty Belle (1983) de Pascal Kané, 14 h 30 ; la Forme d'une ville : A Paris (1972) de Robert Menegoz, les Favoris de la lune (1984) d'Otar Iosseliani, 16 h 30 ; Montparnasse 1919 -1989 : Gratte-Ciel (1984) de Christophe Jacrot, Trois Petits Tours (1984) de Pierre-Oscar Lévy, l'Imprécateur (1977) de Jean-Louis Bertucelli, 18 h 30 ; la Parisienne : Fait divers (1923) de Claude Autant-Lara, les Dames du bois de Boulogne (1944) de Robert Bresson, 20 h 30.

DIMANCHE

Si vous avez manqué le début : la Parisienne : Actualités Gaumont, la Huitième Femme de Barbe-Bleue (1938) d'Ernst Lubitsch, 14 h 30 ; les Métiers de Paris (1989) de la Vidéothèque de Paris ; le Monde du Plomb (1982) de H. Lachize, G. Goldman, P. Boulanger, l'Homme fragile (1980) de Claire Clouzot, 16 h 30 ; Au-delà du périph' : la Bergère en colère (1970) de Francis Warin, le Bonheur (1965) de Agnès Varda, 18 h 30 ; Montparnasse 1919 -1989 : Sous la coupole (1985) de M.-A. Poyet, les Clowns de Dieu (1986) de Jean Schmidt, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ALEXANDRIE ENCORE ET TOUJOURS (Fr.-Eg., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

L'AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

AUX SOURCES DU NIL (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BEST OF THE BEST (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CHARLIE (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CONTRE-ENQUÊTE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

COUPABLE RESSEMBLANCE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

CRY-BABY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16).

FULL CONTACT (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

HISTOIRE DE GARÇONS ET DE FILLES (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

I PICCARI (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JE T'AIME A TE TUER (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

KILL ME AGAIN (*) (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LENINGRAD COW-BOYS GO AMERICA (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES FILMS NOUVEAUX

CADILLAC MAN. Film américain de Roger Donaldson, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

FIRE BIRDS. Film américain de David Green, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

FREDDY 5 : L'ENFANT DU CAUCHEMAR. (*) Film américain de Stephen Hopkins, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

IMMEDIATE FAMILY. Film américain de Jonathan Kaplan, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

KANSAS. Film américain de David Stevens, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

LE PREMIER POUVOIR. (*) Film américain de Robert Resnikoff, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DE HOLLYWOOD A TAMANRASET (Fr.-Alg., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

DÉLIT D'INNOCENCE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE DÉNOMMÉ (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DOUBLE JEU (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43).

ECHEC ET MORT (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

EXTRÊMES LIMITES (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MY LEFT FOOT (irlandais, v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES NOCES DE PAPIER (Can.) : La Pagode, 7e (47-05-12-15).

NOUVELLE VAGUE (Fr.-Suis.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

LA NURSE (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'ORCHIDÉE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RETOUR VERS LE FUTUR 3e PARTIE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RÊVES (Jap., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA SERVANTE ÉCARLATE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SIDEWALK STORIES (A.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE KING OF NEW YORK (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOUCHE PAS A MA FILLE (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

TU MI TURBI (It., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

TUMULTES (Fr.-Bel.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

UN ANGE DE TROP (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VOCE DELLA LUNA (It.-Fr., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

VOYAGEURS SANS PERMIS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES GRANDES REPRISES

ANNA KARÉNINE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'ARDENTE GITANE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

L'ATALANTE (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

BABY DOLL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

CÉLINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DOUBLE DÉTENTE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FANTASIA (A., v.f.) : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93).

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60).

LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LUDWIG (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

MACADAM COWBOY (*) (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MAMMA ROMA (It., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

OTELLO (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LA PARTY (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

PAT GARRETT ET BILLY THE KID (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LA PREMIÈRE FOLIE DES MONTY PYTHON (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ! (*) (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

QUOI DE NEUF PUSSYCAT ? (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

THÉORÈME (**) (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43).

LA VIE EST BELLE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) 19 h 30, 22 h.

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 14 h.

BLUE STEEL (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 10 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 18 h.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

LE CHAMPIGNON DES CARPATHES (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 12 h 10.

CHANT D'AMOUR (**) (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

CHASSEUR BLANC, CŒUR NOIR (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 18 h.

CHERRY, HARRY ET RAQUEL (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 15.

LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 14 h 15.

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) .

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) 13 h 25, 15 h 35, 17 h 45, 20 h, 22 h 10.

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 30.

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 30.

LES DOUZE TRAVAUX D'ASTÉRIX (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 15 h 15.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h.

L'ECLIPSE (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) 12 h 05.

EINSTEIN JUNIOR (Austr., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44) 16 h.

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 10.

L'EVANGILE SELON SAINT MATTHIEU (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 17 h 10.

FANNY ET ALEXANDRE (Su., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 16 h 30.

FASTER PUSSY CAT, KILL! KILL! (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 45.

LA FLUTE A SIX SCHTROUMPFS (Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 40.

GUERRE ET PAIX (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) 14 h, 17 h 30, 21 h.

GUNMEN (Chin., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h 45.

HAIRSPRAY (A., v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60) 0 h.

HARRY PLOTNICK SEUL CONTRE TOUS (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) 14 h, 16 h, 18 h, 20 h 05.

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h.

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 30.

MACADAM COWBOY (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.

MARQUIS (*) (Fr.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 12 h.

MARY POPPINS (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 14 h ; Denfert, 14e (43-21-41-01) 15 h 30.

MEGAVIXENS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 20.

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) 14 h 15, 16 h 15.

PARIS EN VISITES

LUNDI 13 AOUT

« L'art et l'argent au Père-Lachaise », 10 h 30 ; « Les romantiques et le romantisme au Père-Lachaise », 14 h 45, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Le Palais de justice », 11 heures et 15 heures, métro Cité, sortie Marché aux fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Versailles : « Les bosquets du parc du château », 14 h 30, cour du château, statue de Louis XIV (Office de tourisme).

« L'île Saint-Louis, de l'hôtel Lauzun à l'hôtel Chenizot », 14 h 30, métro Pont-Marie (C. Merle).

« Le Marais anglophile du dix-huitième siècle, la collation, l'art du thé, salons bilingues et Amirauté », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'Opéra Garnier et les fastes du Second Empire », 14 h 45, en haut des marches (Connaissance de Paris).

« La Pyramide du Grand Louvre et la crypte », 14 h 45, métro Palais-Royal, sortie rue de Rivoli (M. Banassat).

« Hommes célèbres du cimetière de Montmartre », 15 heures, entrée avenue Rachel.

« La tour Eiffel, témoignage exceptionnel de l'architecture industrielle », 15 heures, pilier nord de la tour, devant le buste de Gustave Eiffel (Monuments historiques).

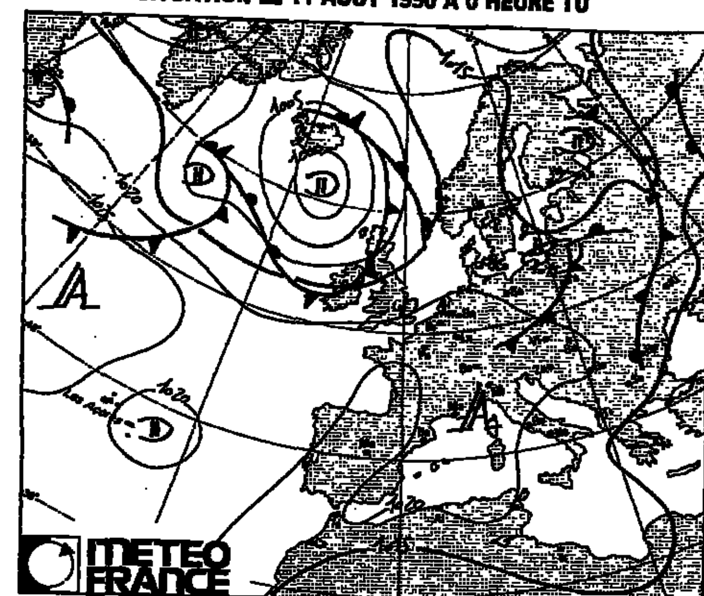
« Caves et chapelle insolites de Saint-Sulpice », 15 heures, portail de l'église (Paris et son histoire).

هكذا من الأصل

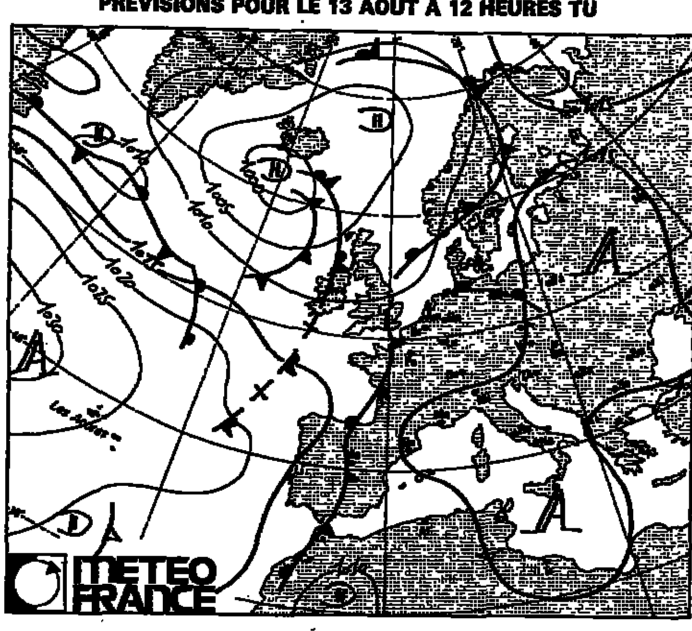
AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 11 AOUT 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 13 AOUT A 12 HEURES TU

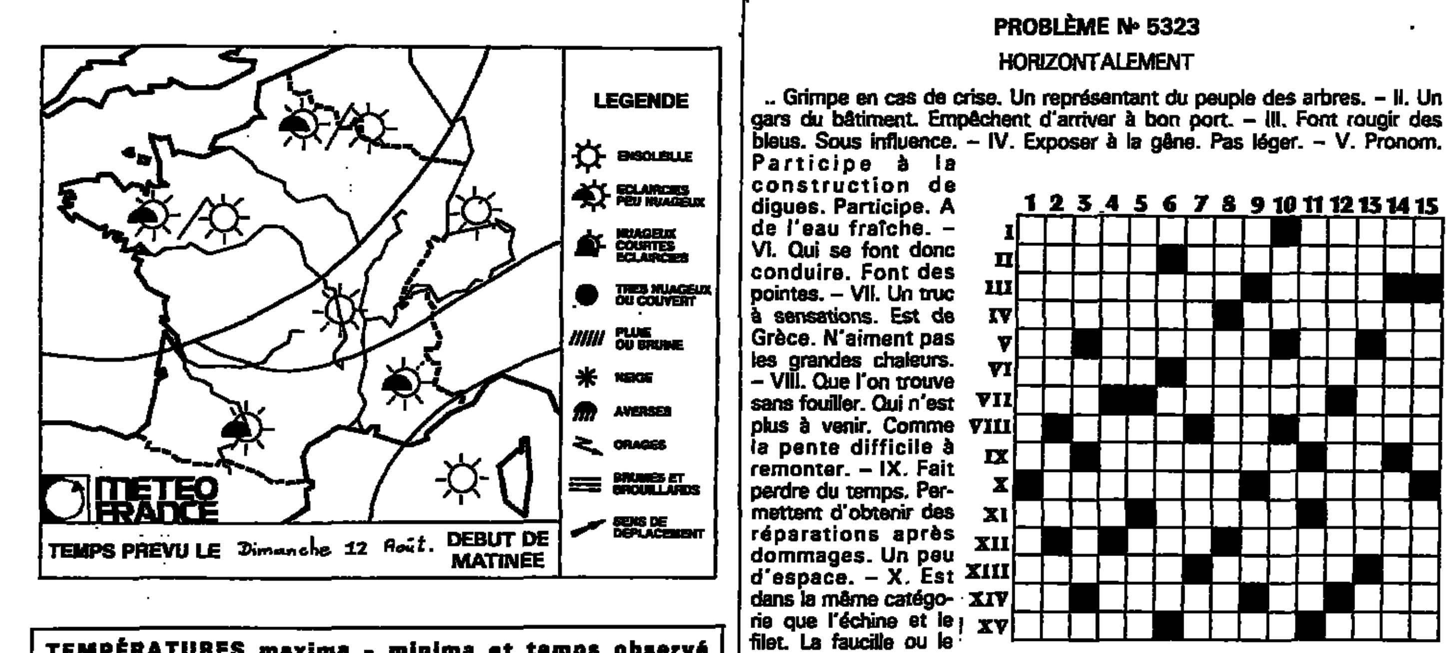


Evolution probable du temps en France entre le samedi 11 août à 0 heure et le dimanche 12 août à 24 heures.

Situation générale et évolution. – Le flux d'altitude devenant plus rapide sur le pays, les masses d'air plus chaudes et humides remontent et engendrent la tendance orageuse pour dimanche.

Prévisions pour dimanche. – La journée débutera avec le soleil sur l'ensemble des régions après dissipation des brumes matinales sur les côtes de la Manche et dans le Languedoc-Roussillon. Durant la journée, les nuages se feront plus nombreux et le temps plus lourd sur l'ouest du pays. On peut s'attendre en soirée à des orages des Pyrénées aux Pays de Loire et au Centre. Temps lourd également des Pyrénées orientales au nord des Alpes à partir de la mi-journée. Plus au Sud et dans l'Est, le soleil restera présent.

Les températures maximales accuseront une petite baisse sur l'ouest du pays : de 27 à 30 degrés du Nord au Sud-Ouest, et en bordure de la Manche 23 à 25 degrés. A l'Est, les températures maximales varieront de 28 à 33 degrés, parfois 35 degrés dans le Sud-Est.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 11-8-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 10-8-90 à 6 heures TU et le 11-8-90 à 6 heures TU

FRANCE

AJACCIO	28	16	D
BIARRITZ	32	19	N
BORDEAUX	33	16	N
BOURGES	31	15	D
BREST	26	10	B
CAEN	27	12	C
CHERBOURG	21	11	B
CLERMONT-FER.	30	15	D
DIJON	30	15	C
GRENOBLESIM-H	30	12	N
LILLE	28	16	N
LIMOGES	30	17	D
LYON	30	13	N
MARSEILLE-MAR.	28	18	N
NANCY	29	11	N
NANTES	32	17	D
NICE	27	20	D
PARIS-MONTS	29	18	N
PAU	32	16	N
PERPIGNAN	29	19	C
RENNES	31	13	D
ST-ETIENNE	30	13	D
STRASBOURG	29	13	N
TOURS	31	14	D
TOULOUSE	33	16	D
POINTE-A-PITRE	31	24	C

ÉTRANGER

ALGER	30	16	D
AMSTERDAM	23	15	C
ATHENES	30	24	N
BANGKOK	35	27	N
BARCELONE	28	21	D
BELGRADE	22	13	N
BERLIN	21	13	N
BRUXELLES	27	18	N
LE CAIRE	30	22	D
COPENHAGUE	21	11	B
DAKAR	31	29	N
DELHI	32	27	C
DJERBA	30	22	D
GENEVE	28	12	D
HONGKONG	-	-	-
ISTANBUL	28	22	D
JERUSALEM	29	17	D
LISBONNE	34	18	D
LONDRES	28	15	N
LOS ANGELES	23	18	N
LUXEMBOURG	27	16	N
MADRID	35	20	D
MARRAKECH	37	22	D
MEXICO	22	12	B
MILAN	29	15	D
MONTRÉAL	25	19	C
MOSCOU	28	17	C
NAIROBI	22	14	C
NEW-YORK	28	21	N
OSLO	23	13	D
PALMA-DE-MAJ.	29	19	D
PÉKIN	29	23	D
RIO-DE-JANEIRO	21	19	N
ROME	29	16	D
SINGAPOUR	28	23	P
STOCKHOLM	20	10	D
SYDNEY	15	8	D
TOKYO	29	28	N
TUNIS	30	20	D
VARSOVIE	21	14	C
VENISE	26	17	D
VIENNE	29	18	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET DU Monde

Mariages

– **Philippe SCALI,**
Marie-Madeleine COUTURIER

sont heureux de faire part de leur mariage qui sera célébré le samedi 15 septembre 1990, à 12 heures, à la mairie d'Argentière (Haute-Savoie).

34, avenue Montaigne,
75008 Paris.

Décès

– M. et Mme Berlinerblau
et leurs enfants,
M. et Mme Pewzner
et leur fils,
M. et Mme Benaroya
et leurs enfants,
M. et Mme de Medina
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès, de

Moïse BENAROYA,

survenu à Cannes, le 7 août 1990.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 10 août, à 10 h 30, au cimetière de Bagneux.

– Cognin. Venelles. Tramoyes. Paris. Grenoble. Saint-Laurent-du-Var.

Mme Joseph Mollard,
son épouse,
Robert et Ninou Mollard,
Josette et Jean Chambolle,
Claude et Marie-José Mollard,
Amédée et Anne Mollard,
Denys et Patricia Mollard,
ses enfants et ses petits-enfants,
font part du décès de

Joseph MOLLARD,

entré dans la maison du Père le 5 août 1990.

La messe de funérailles a été célébrée en l'église de Cognin, le 8 août.

Résidence du Parc,
20, rue de l'Epine,
73160 Cognin.

– Mme Jacques Soustelle,
M. et Mme Reguet,
Mme Marguerite Denisson
Et ses proches amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques SOUSTELLE,
de l'Académie française,
commandeur de la Légion d'honneur,
ancien gouverneur général de l'Algérie,

survenu le 6 août 1990, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Un service religieux sera célébré à Paris.

« Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ? »
Romain VIII, 31.

– Le président,
Le bureau,
Le conseil scientifique,
Le conseil d'administration,
Et ses collègues de l'Ecole des hautes études en sciences sociales,
ont le regret de faire part du décès de

M. Jacques SOUSTELLE,
directeur d'études.

(*Le Monde* du 8 août.)

Remerciements

– Mme Labrunie,
Ses enfants et petits-enfants,
Et sa famille,
remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors des obsèques de

M. Gabriel LABRUNIE,

et les prient de croire à l'expression de leur très vive reconnaissance.

Anniversaires

– Mme Nicole Bréant
demande à tous ceux qui ont connu et aimé

N.T.C.F. Pierre BRÉANT

d'évoquer son souvenir pour le sixième anniversaire de son passage à l'O.E.

– Pour le dixième anniversaire de la mort de

Jacques FAUCHERRE,

le 16 août 1980, au Moulin, à Générargues,

Sa famille
Et ses amis
demandent une pensée à ceux qui l'ont aimé.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 11 août :

DES ARRÊTÉS

– Du 1er août 1990 modifiant la liste des établissements pénitentiaires classés dans la catégorie des centres de détention.

– Du 25 juillet 1990 portant interdiction de circulation, de distribution et de mise en vente de revues à caractère pornographique sur l'ensemble du territoire.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5323

HORIZONTALEMENT

.. Grimpe en cas de crise. Un représentant du peuple des arbres. – II. Un gars du bâtiment. Empêchent d'arriver à bon port. – III. Font rougir des bleus. Sous influence. – IV. Exposer à la gêne. Pas léger. – V. Pronom. Participe à la construction de digues. Participe. A de l'eau fraîche. – VI. Qui se font donc conduire. Font des pointes. – VII. Un truc à sensations. Est de Grèce. N'aiment pas les grandes chaleurs. – VIII. Que l'on trouve sans fouiller. Qui n'est plus à venir. Comme la pente difficile à remonter. – IX. Fait perdre du temps. Permettent d'obtenir des réparations après dommages. Un peu d'espace. – X. Est dans la même catégorie que l'échine et le filet. La faucille ou le marteau. – XI. Poisson. A les épaules larges. Est en nous. – XII. Article. Que l'on a donc fait descendre. – XIII. Source de convoitise. Apportés par des soufflets. Lettres d'invitation. – XIV. Comme un pigeon qui s'est fait plumer. Passera à l'action. Se font par habitude. Est fait de grains. – XV. Pour des hommes d'Église. Ennemi de l'Etat. Echappa aux flammes.

VERTICALEMENT

1. Variété de salade. Avait besoin de contacts. – 2. Trous d'air. Est morte peu de temps après la dernière guerre. Rapproche des animaux. – 3. Oseille bonne à manger. Sigle. Consomme beaucoup. – 4. En voilà une qui en bave ! Est sous terre. Est de bois. – 5. Se fait mettre en boîte. Moyen de transport. Pour ceux qui ont un rôle à jouer. - 6. Vont au tapis. Sa présence est due à une absence. – 7. Ennemie du travail. Peut être étoilé. Faisait les beaux jours. – 8. Mouvement des années 60. Poussent comme des champignons. De quoi se frapper ! – 9. Qui est peut-être décidé à se mouiller. Un caméléon ou bien un amphibien. Donnait satisfaction. – 10. Va en tôle. Conjonction. Pour lui, souffler c'est jouer. – 11. Rend des « chiens » propres. Type. – 12. Il n'y fait pas bon vivre. Sources de lumière. – 13. Alla à la mer. Donne du mou. Adverbe. – 14. Article. Peut être sur la corde raide. Est souvent au trou. – 15. D'un auxiliaire. Frapper à coups répétés. Tombe de haut.

Solution du problème n° 5322

Horizontalement

I. Ouvreuses. – II. Driant. Oc. – III. Ote. Terne. – IV. Mi. Ere. – V. Ecot. Us. – VI. Tapissier. – VII. Rien. Dia ! – VIII. Ers. Court. – IX. Dosées. – X. Trial. – XI. Organiste.

Verticalement

1. Odomètre. Io. – 2. Urticaire. – 3. Vie. Opes. Tg. – 4. Râ. Tin. Dra. – 5. Ente. Coin. – 6. Utérus. Osai. – 7. Résiduels. – 8. Eon. Eire. – 9. Scélérats.

GUY BROUTY

TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Samedi 11 août

TF 1

20.35 Variétés : Le grand cocotier.
22.15 Série : Columbo.
23.25 Magazine : Formule sport.
0.20 Journal et Météo.

A 2

20.40 Jeu : Les clés de Fort Boyard.
21.45 Série : Les brigades du Tigre.
22.50 Documentaire : Derniers Far-West (rediff.). 2. Le Zaïre.
23.50 Journal et Météo.
0.05 Variétés : Les concerts imaginaires.

FR 3

— De 20.00 à 0.00 La SEPT —

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Pas si fous, les flics de Midwatch.
22.05 Documentaire : Etosha, un lac au cœur du désert.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Hello Mary Lou. ■

LA 5

20.35 Téléfilm : L'invisible ennemi.
22.15 Magazine : Désir.
23.10 Humour : Sylvie Joly.
0.05 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : La faute.
21.55 Téléfilm : Marquée à vie.
23.35 Six minutes d'informations.
23.40 Les privés de la nuit. Séries : Peter Gun et Mister Lucky.
0.30 Musique : Rap line.
1.20 Musique : Boulevard des clips.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

20.00 Documentaire : Histoire parallèle.
21.00 Opéra : Giovanna d'Arco.
22.30 Soir 3.
22.45 Opéra : Giovanna d'Arco (suite).
23.45 ▶ Documentaire : Le reflet de la vie. D'Eliane de Latour.

Dimanche 12 août

TF 1

13.20 Divertissement : Le bêtisier.
13.50 Sport : Automobile.
16.00 Variétés : Y a-t-il encore un coco dans le show ?
16.25 Tiercé à Deauville.
16.30 Série : Côte Ouest.
17.20 Disney parade.
18.30 Magazine : Téléfoot.
19.20 Divertissement : Vidéo gags.
19.55 Loto sportif.
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : Bras de fer. ■■
22.20 Faisons la route ensemble.
22.25 Magazine : Ciné dimanche.
22.30 Cinéma : La horse. ■
23.55 Journal et Météo.
0.10 Musique : Les rencontres internationales de piano de la côte basque.

A 2

13.20 Série : Détective gentleman.
14.15 Documentaire : La planète des animaux.
15.10 Série : Coupable ou non coupable.
16.40 Documentaire : La planète de l'aventure.
17.35 Club sandwich.
18.45 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal et Météo.
20.40 ▶ Série : Les cinq dernières minutes.
22.10 Feuilleton : Nord et Sud.
23.45 Journal et Météo.
0.00 Danse : Un tramway nommé désir.

FR 3

13.30 Magazine : Musicales.
14.30 Sports 3 dimanche.
17.30 Magazine : Montagne.
18.00 Amuse 3.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Documentaire : La guerre d'Algérie.
21.30 Série : Il était musicien.
22.00 Journal et Météo.
22.20 Magazine : Le divan.
22.45 Cinéma : Les croix de bois. ■
0.30 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

13.35 Décode pas Bunny.
15.05 Documentaire : Les allumés...
15.30 Sport : Les Goodwill Games.
17.05 Magazine : Mag max.
18.00 Cinéma : L'ouragan. ■

— En clair jusqu'à 20.30 —

20.00 Flash d'informations.
20.05 Les superstars du catch.
20.30 Cinéma : Assistance à femme en danger. ■
22.00 Flash d'informations.
22.10 Sport : Golf. L'US PGA 1990 (4e journée).
0.00 Cinéma : Adorable menteuse. ■■

LA 5

13.15 Sport : Moto.
14.05 Les mordus de la vidéo.
14.45 Sport : Moto.
15.40 Série : Madame le juge.
17.15 Série : Rintintin junior.
18.05 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.00 Série : L'enfer du devoir.
19.45 Journal.
20.30 Drôles de sports.
20.35 Téléfilm : Commando 5.
22.20 Drôle de cinoche.
22.30 Cinéma : Ces messieurs de la famille □
0.00 Journal de minuit.

M 6

13.25 Série : Madame est servie
13.50 Série : Roseanne.
14.20 Série : Sam et Sally.
15.20 Série : Laramie.
16.05 Documentaire : Chasseurs d'images.
16.20 Série : Section 4.
17.10 Série : L'homme de fer.
18.00 Informations : M 6 express.
18.05 Série : Clair de lune.
19.00 Magazine : Culture pub remix.
19.30 Série : Les années coup de cœur.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Magazine : Sport 6.
20.35 Téléfilm : Duel au-dessus du Pacifique.
22.20 Six minutes d'informations.
22.25 Téléfilm : Séduction fatale.
23.40 Six minutes d'informations.
23.45 Les privés de la nuit.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

14.30 Cours d'italien (5).
15.00 Feuilleton : L'or du diable (4e épisode).
16.00 Série : C'est notre univers.
16.30 Documentaire : Les instruments de musique et leur histoire.
17.00 Documentaire : Propaganda, l'image et son pouvoir (6).
18.00 Documentaire : Sea coal.
19.10 Court métrage : Nuits noires.
19.30 Vidéo-danse : Violences civiles.
20.00 Documentaire : Barenboïm joue Beethoven.
21.00 Série : Médecins des hommes.
22.30 Court métrage.
23.00 Documentaire : Le temps des cathédrales (7).

CHRONOLOGIE

Juillet 1990 dans le monde

La chronologie paraît le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

par ÉDOUARD MASUREL

ÉTRANGER

1er. – **CEE** : La libération des mouvements de capitaux, effective depuis plusieurs semaines, entre officiellement en vigueur (1er-2).

2. – **ARABIE SAOUDITE** : 1 426 pèlerins, dont une majorité d'Indonésiens et de Turcs, meurent piétinés après un mouvement de panique dans un tunnel, lors du pèlerinage de La Mecque (4, 5, 6 et 10).

2. – **PAYS-BAS** : M. Jan Timmer, nommé le 14 mai à la tête de Philips pour tenter de *« rétablir la confiance des marchés financiers »*, annonce un plan *« radical »* de restructuration qui prévoit la suppression de dix mille emplois (3, 4, 7 et 12).

2-13. – **URSS** : Au début du XXVIIIe congrès du PC soviétique, gorbatchéviens et conservateurs s'affrontent publiquement. Mais, le 10, M. Gorbatchev l'emporte en se faisant réélire secrétaire général par 3 411 voix contre 1 116, après un ferme discours contre les conservateurs et pour l'accélération des réformes. Le 11, il obtient une nouvelle victoire en faisant élire son candidat, M. Vladimir Ivachko, au poste de numéro deux du parti qu'occupait M. Egor Ligatchev, chef de file des conservateurs. Le 12, M. Boris Eltsine et d'autres réformateurs radicaux annoncent leur départ du parti. Le 13, les instances dirigeantes sont très profondément renouvelées : au bureau politique, qui a perdu beaucoup de ses pouvoirs au profit des représentants des républiques d'URSS et de la présidence de l'Etat, seuls se maintiennent MM. Gorbatchev et Ivachko, alors que les membres passent de douze à vingt-quatre. Au comité central, où seuls 47 des 307 élus de 1986 sont parmi les 412 membres de 1990, les ministres et les militaires laissent la place à des dirigeants locaux (du 3 au 17, 20 et 26).

4. – **CEE** : Chypre, puis Malte, le 16, déposent une demande d'adhésion à la Communauté européenne (6 et 18).

4. – **EST-OUEST** : Les vingt-quatre pays de l'OCDE qui, depuis un an, accordent une aide, coordonnée par la CEE, à la Pologne et à la Hongrie, décident d'étendre ce soutien à la Bulgarie, la RDA, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie, mais pas à la Roumanie. La CEE consacrera de 1990 à 1993 au moins 14 milliards de francs à l'aide à ces six pays (5, 6 et 18).

4. – **KENYA** : L'arrestation de deux anciens ministres qui s'étaient prononcés pour le multipartisme est suivie, du 7 au 12, d'émeutes antigouvernementales qui font vingt-deux morts (6, 7, du 10 au 16, 24 et 28/VII, 1er/VIII).

5. – **TCHÉCOSLOVAQUIE** : M. Vaclav Havel est réélu président de la République par le Parlement pour deux ans (5, 6, 13 et 19).

5. – **YOUGOSLAVIE** : Le Parlement du Kosovo est dissous et les autorités serbes reprennent le contrôle de cette province autonome rattachée à la Serbie après l'adoption, le 2, par l'Assemblée locale, où les députés de souche albanaise sont majoritaires, d'une « Constitution du Kosovo » proclamant l'égalité de la province avec les six républiques yougoslaves (du 3 au 7, 10, 11, 13 et 24).

5-6. – **EST-OUEST** : Le sommet de l'OTAN, réuni à Londres, approuve la plupart des propositions de réforme de l'alliance atlantique présentées par le président Bush. L'OTAN *« offre son amitié à ses anciens adversaires »* de l'Est et propose au pacte de Varsovie une déclaration commune de *« non-agression »*. L'institutionnalisation de la Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) est acceptée. M. Gorbatchev se félicite de ces décisions et accepte, le 14, l'invitation de l'OTAN à venir s'exprimer à Bruxelles lors d'un prochain sommet (du 3 au 9, 17 et 20).

6. – **BULGARIE** : Le président Petar Mladenov est contraint à la démission après la divulgation d'une cassette vidéo prouvant qu'il avait demandé l'intervention des chars contre une manifestation anticommuniste en décembre 1989 (3, 4, du 6 au 10, 13, 17, 19, 22-23, 25, 26 et 28).

6. – **SOMALIE** : Les soldats de la garde présidentielle, croyant à un attentat contre le président Barre, tirent sur les spectateurs d'un match de football, dans un stade de Mogadiscio : 62 personnes sont tuées (10 et 11).

8. – **ALBANIE** : Le quartier des ambassades à Tirana est cerné par la police et l'armée, alors que des milliers d'Albanais se sont réfugiés depuis une semaine dans les ambassades européennes, dont trois mille dans celle de RFA. Les autorités accordent des passeports à 4 786 personnes. La plupart sont évacuées, à partir du 12, par bateaux vers le port italien de Brindisi, d'où ils sont conduits vers le pays de l'ambassade où ils s'étaient réfugiés. La France en accueille 543 qui arrivent le 15 à Marseille (du 4 au 18, 28 et 29-30/VII, 3 et 7/VIII).

8. – **ÉTATS-UNIS - GRÈCE** : L'accord sur la réduction des bases américaines en Grèce est signé. Les Etats-Unis conservent leurs deux bases principales en Crète (10).

8. – **GRANDE-BRETAGNE** : Le Suédois Stefan Edberg gagne les Internationaux de tennis de Wimbledon. Le 7, l'Américaine Martina Navratilova a remporté pour la neuvième fois le tournoi féminin (du 27/VI au 10/VII).

8. – **ITALIE** : La RFA remporte la Coupe du monde de football en battant en finale (1-0) l'Argentine. Le 7, l'Italie, qui avait été éliminée, le 3, par l'Argentine, a obtenu la troisième place en s'imposant (2-1) face à l'Angleterre (du 1er au 10).

8-10. – **MOZAMBIQUE** : Les premières négociations directes entre des représentants du gouvernement et des rebelles de la RENAMO ont lieu à Rome. Le 31, le président Joaquim Chissano annonce un prochain retour au multipartisme (13/VII, 2 et 3/VIII).

9. – **CUBA** : Une quarantaine de Cubains se réfugient, le 9 et les jours suivants, dans des ambassades européennes à La Havane, en particulier celles de Tchécoslovaquie et d'Espagne, souvent malgré le déploiement policier autour des locaux diplomatiques. Tandis que plusieurs réfugiés acceptent de se rendre aux autorités cubaines, cette « crise des ambassades » suscite une vive tension entre La Havane et Prague, puis Madrid (du 11 au 28 et 31/VII, 1er/VIII).

9-11. – **OUA** : Lors du vingt-sixième sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), réuni à Addis-Abeba (Ethiopie), les pays africains acceptent de se démocratiser, mais *« en toute souveraineté »* (10, 11 et 13).

Vers l'Allemagne unie

Le 1er, l'union économique, monétaire et sociale entre la RFA et la RDA entre en vigueur : le deutschemark devient le seul moyen de paiement et les contrôles aux frontières entre les deux pays sont supprimés. La flambée de consommation redoutée ne se produit pas, les Allemands de l'Est craignent l'inévitable augmentation du chômage et des faillites d'entreprises.

Le 16, le chancelier Kohl, en visite en URSS depuis le 14, conclut un accord *« historique »* avec M. Gorbatchev : Moscou lève son opposition à l'appartenance de la future Allemagne unie à l'OTAN ; un traité sera conclu entre l'URSS et l'Allemagne unie, prévoyant le retrait avant trois ou quatre ans de 380 000 soldats soviétiques stationnés en RDA ; les effectifs de la future armée allemande seront réduits en trois ou quatre ans à 370 000 hommes ; l'Allemagne unie renoncera à la fabrication et à la possession d'armes atomiques, bactériologiques et chimiques.

Par ailleurs, la signature d'un traité de coopération germano-soviétique est prévue d'ici un an.

Le 17, à Paris, lors de la troisième réunion ministérielle de la conférence « 2 + 4 », l'accord sur les aspects extérieurs de l'unification allemande, conclu la veille dans le Caucase par MM. Kohl et Gorbatchev, est entériné. La Pologne, invitée à cette réunion, obtient des Allemands l'engagement que l'intangibilité de la frontière germano-polonaise le long de la ligne Oder-Neisse sera garantie par un traité peu après la réunification.

Le 22, le Parlement est-allemand vote une loi qui rétablit les Lander en RDA, consacrant ainsi le retour du fédéralisme dans toute l'Allemagne. Mais, le 24, une crise au sein du gouvernement est-allemand, due à un désaccord sur la question du mode de scrutin pour l'élection du Parlement de l'Allemagne unie, provoque le départ des libéraux de la coalition (du 28/VI au 7 et à partir du 13/VII).

9-11. – **SOMMET DE HOUSTON** : La réforme des politiques agricoles et l'aide à l'URSS sont les principaux thèmes abordés par le seizième sommet des sept pays les plus industrialisés, réunis à Houston (Texas). Sur le différend agricole entre les Etats-Unis et la CEE, les Européens obtiennent un compromis qui reflète leurs thèses ; les négociations doivent se poursuivre dans le cadre de l'Uruguay Round prévu pour s'achever fin 1990. Alors que, dans une lettre adressée, le 4, à M. Bush, M. Gorbatchev avait confirmé sa demande d'un soutien économique à sa politique de réformes, le principe d'une aide à l'URSS est acquis, mais avec des conditions politiques ; des experts sont chargés d'évaluer les besoins économiques de l'URSS (6, du 8 au 13, 15-16, 17, 19 et du 24 au 28/VII, 1er/VIII).

10. – **FOOTBALL** : Les clubs anglais sont autorisés à participer aux Coupes d'Europe cinq ans après le drame du Heysel du 29 mai 1985, qui avait entraîné leur suspension (11 et 12).

11. – **ÉTATS-UNIS** : M. Neil Bush, fils du président Bush, est mis en cause dans le scandale des caisses d'épargne, dont le sauvetage coûtera plus de 500 milliards de dollars (10, 13 et 19/VII, 1er/VIII).

13. – **ÉTATS-UNIS** : La NASA, l'agence spatiale américaine, est critiquée par des membres du Congrès alors que les navettes sont interdites de vol depuis le 30 mai en raison de fuites d'hydrogène et que le télescope spatial Hubble, lancé le 25 avril, envoie des images floues à cause d'un défaut de fabrication de ses miroirs (30/VI, 1er-2, 11, 15-16, 17, 22-23 et 27/VII).

14. – **GRANDE-BRETAGNE** : M. Nicholas Ridley, ministre du commerce et de l'industrie, est contraint de démissionner après le tollé provoqué par ses déclarations, publiées le 12 par l'hebdomadaire conservateur *The Spectator*. Après avoir dénoncé le *« racket allemand »* sur l'Europe, il traitait les Français de *« caniches »* et les commissaires européens de *« politiciens au rabais »* (du 13 au 18 et 25).

16. **DÉVELOPPEMENT**. – Un rapport de la Banque mondiale affirme qu'un tiers de la population des pays en développement, soit plus d'un milliard d'êtres humains, vivent dans la pauvreté, avec un revenu annuel inférieur à 370 dollars (17).

16. – **LIBAN** : Des combats entre miliciens chiites pro-iraniens du Hezbollah et pro-syriens d'Amal reprennent dans le sud du Liban après plus de six mois d'accalmie. Ils font plus de cent trente morts avant la fin du mois (18, 19, 24, 26 et 27/VII, 1er/VIII).

16. – **PHILIPPINES** : Au moins 1 650 personnes sont tuées lors d'un violent séisme dans la région de Baguio sur la côte nord-ouest de l'île de Luzon (du 17 au 21, 24, 29-30 et 31).

16. – **URSS** : Le Parlement ukrainien adopte, par 355 voix contre 4, une *« déclaration de souveraineté »* qui prévoit la création d'une monnaie et de forces armées. Le 27, la Biélorussie voisine proclame à son tour sa *« souveraineté »* (5, 17, 18, 25 et 29-30/VII, 1er et 2/VIII).

17. – **CHINE-JAPON** : Le Japon rétablit son aide à la Chine, interrompue après les massacres de juin 1989, en annonçant un prêt de 30 milliards de francs (10, 12, 13 et 19).

18. – **CAMBODGE** : M. James Baker, secrétaire d'Etat américain, annonce que les Etats-Unis ne souhaitent plus que le Cambodge soit représenté à l'ONU par la coalition (Khmers rouges, sihanoukistes et partisans de M. Son Sann) en lutte contre le régime de Phnom-Penh. Washington, qui accepte des négociations directes américano-vietnamiennes sur le Cambodge, décide ce revirement diplomatique *« pour empêcher le retour au pouvoir des Khmers rouges »* (15-16 et du 19 au 31).

18. – **IRAK-KOWEÏT** : Dans un mémorandum remis à la Ligue arabe, Bagdad accuse son voisin koweïtien de lui voler du pétrole, d'empiéter sur son territoire et de contribuer à la stagnation des prix pétroliers en ne respectant pas son quota de production fixé par l'OPEP. Tandis que le président égyptien tente une médiation, des troupes irakiennes sont massées à la frontière koweïtienne (du 19 au 31/VII et 2/VIII).

18. – **ITALIE** : L'acquittement en appel des auteurs présumés de l'attentat de la gare de Bologne, qui avait fait 85 morts le 2 août 1980, suscite stupeur et indignation. Le 11 juillet 1988, en première instance, quatre militants d'extrême droite avaient été condamnés à perpétuité (20 et 21).

19-21. – **FRANCE-JAPON** : M. Michel Rocard, en visite officielle au Japon, tente de *« décrisper »* les relations bilatérales mais se montre très ferme face à l'offensive des industriels japonais en Europe (du 19 au 24).

21. – **ARABIE SAOUDITE-CHINE** : Ryad établit des relations diplomatiques avec Pékin (21 et 24).

22-23. – **MAGHREB** : Le troisième sommet de l'Union du Maghreb arabe (UMA), réuni à Alger, adopte plusieurs mesures d'intégration économique. Une union douanière est projetée pour 1995 (17 et du 22-23 au 25).

23. – **ÉTATS-UNIS** : Le président Bush nomme à la Cour suprême M. David Souter pour succéder à M. William Brennan, le plus libéral des neuf juges, qui a démissionné le 20 (22-23 et 25/VII, 1er/VIII).

24. – **ESPACE** : La fusée européenne Ariane renoue avec le succès en lançant le satellite de télévision français TDF 2 et le satellite de télécommunications allemand DFS 2 (4, 26, 28 et 31/VII, 1er VIII).

25. – **GRANDE-BRETAGNE** : Le gouvernement annonce une importante réduction des effectifs militaires sur cinq ans, dont la diminution de moitié des forces britanniques stationnées en RFA (27).

25. – **URSS** : M. Gorbatchev déclare illégales les milices nationalistes et leur enjoint de rendre leurs armes. Ce décret vise surtout les milices arméniennes (27 et du 28-29/VII au 4/VIII).

25. – **URSS** : Moscou concède au groupe sud-africain De Beers la commercialisation des diamants bruts soviétiques et obtient en contrepartie une avance financière de 1 milliard de dollars (27/VII et 2/VIII).

27. – **ÉTATS-UNIS** : L'annonce d'un net ralentissement de la croissance (1,2 % de hausse du PNB au deuxième trimestre de 1990 contre 3 % pour l'année 1989) accentue la baisse du dollar, qui retrouve, le 31, à 5,34 F, 1,59 DM et 147 yens, ses niveaux de la fin 1987 (8-9, 14, 15-16, 20, 22-23, 25, 26 et 29-30/VII, 2/VIII).

27. – **NIGÉRIA** : Quarante-deux militaires sont fusillés après un coup d'Etat manqué le 22 avril (24 et 29-30).

27. – **PÉTROLE** : Sous la pression de l'Irak, l'OPEP décide de fixer à 21 dollars le prix de référence du baril de brut, qui était gelé à 18 dollars depuis décembre 1986. Le plafond officiel de production, qui était largement dépassé en raison de l'indiscipline des Emirats arabes unis et du Koweït, est porté de 22 à 22,5 millions de barils par jour (7, 14, 17, 19, 20 et du 26 au 31).

27. – **TRINITÉ-ET-TOBAGO** : Un commando d'extrémistes musulmans investit le Parlement et la télévision, prenant en otages le premier ministre et quarante-cinq autres personnes. Après cinq jours de confusion et de pillages, les rebelles musulmans acceptent de se rendre le 1er août (du 29-30/VII au 4/VIII).

29. – **ALGÉRIE** : Le président Chadli annonce pour le premier trimestre de 1991 des élections législatives anticipées. Elles étaient réclamées par le Front islamique du salut (FIS), victorieux des municipales du 12 juin (7, 10, 12, 17, 21, 22-23, 24 et 31/VII, 1er/VIII).

29. – **AUTRICHE** : Mort de Bruno Kreisky, chancelier autrichien de 1970 à 1983 (31).

29. – **LIBÉRIA** : Plus de six cents civils réfugiés dans une église de Monrovia sont massacrés par des soldats gouvernementaux. La population est la principale victime des combats qui, en sept mois, ont fait plus de cinq mille morts et ont poussé plus de deux cent mille Libériens à se réfugier dans les pays voisins. Comme dans le reste du pays, le chaos s'est installé à Monrovia, où, tandis que le président Samuel Doe reste retranché dans sa résidence, refusant de quitter le pouvoir, les troupes gouvernementales affrontent les forces rebelles rivales de Charles Taylor et de Prince Johnson (du 4 au 10, 12, 14, 15-16 et du 21/VII au 3/VIII).

29. – **MONGOLIE** : Lors des premières élections multipartites, le Parti populaire révolutionnaire, le PC au pouvoir depuis 1924, remporte 343 des 430 sièges à pourvoir. Les quatre partis de l'opposition démocratique obtiennent 35 sièges (26 et 31/VII, 2/VIII).

29. – **POLOGNE** : La création d'un nouveau parti, l'Action démocratique, pour soutenir le gouvernement, scelle la rupture au sein de Solidarité entre les partisans de M. Mazowiecki, premier ministre, et ceux de M. Walesa, qui ont créé l'Entente du centre (du 1er-2 au 10, 18, 27 et 31).

30. – **ALBANIE-URSS** : Les relations diplomatiques, rompues en 1961, sont rétablies (28/VII et 1er/VIII).

30. – **GRANDE-BRETAGNE** : L'assassinat de Ian Gow, député conservateur proche de Mme Thatcher, est revendiqué par l'IRA qui vise désormais des objectifs civils en Angleterre (21, 22-23, 26 et 31/VII, 1er/VIII).

30. – **GRANDE-BRETAGNE-JAPON** : Fujitsu et ICL annoncent un accord prévoyant le rachat par le numéro un japonais de l'informatique de 80 % du capital du principal fabricant britannique d'ordinateurs pour 7,5 milliards de francs. L'offensive japonaise sur l'électronique européenne inquiète au sein de la CEE (20, 21, 24 et 31/VII, 3/VIII).

FRANCE

3. – Le rapport annuel du CERC sur les revenus des Français entre 1986 et 1989 confirme que les revenus du travail croissent moins vite que ceux du patrimoine et de l'épargne (1er-2, du 4 au 7 et 21).

4. – M. Olivier Stirn est contraint de démissionner du gouvernement après le scandale provoqué par l'appel, le 3, à des figurants rémunérés pour assister à un colloque organisé par son association Dialogues 2000. Le 17, M. Jean-Michel Baylet succède à M. Stirn comme ministre délégué chargé du tourisme et M. Philippe Marchand devient ministre délégué chargé des collectivités territoriales et de la sécurité civile (3, du 5 au 11, 19 et 22-23).

4. – Santiago Arrospide-Sarasola, considéré par la justice espagnole comme le numéro deux de l'organisation terroriste basque ETA militaire, est condamné à dix ans d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Paris (6 et 13).

5. – Les déclarations de M. Jean-Claude Gaudin, président (UDF) du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, s'affirmant *« ravi »* de son accord local avec le Front national, sont critiquées à gauche comme à droite. M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, juge ces propos incompatibles avec la charte de l'Union pour la France (UPF) créée le 26 juin (du 6 au 12).

7. – M. Bernard Tapie annonce que son groupe prend le contrôle de 80 % du capital de la société ouest-allemande Adidas, premier fabricant mondial d'articles de sport. L'intégralité du coût de cette acquisition, soit 1,6 milliard de francs, est financée par un prêt auprès de sept banques françaises et étrangères (10, 11, 12, 14, 17, 18 et du 26 au 29-30).

8. – Mort de Paul Laurent, membre du secrétariat et du bureau politique du PCF (10 et 14).

11. – Les représentants des courants du RPR adoptent un code de bonne conduite pour mettre un terme aux polémiques internes (11, 13 et 26).

11. – La Lyonnaise des eaux, numéro deux dans le secteur des services, et Dumez, deuxième groupe du bâtiment et des travaux publics, annoncent leur fusion, qui donne naissance au huitième groupe français par son chiffre d'affaires (11, 12 et 13).

13. – M. Mitterrand, présidant l'installation du Conseil scientifique de l'évaluation des politiques publiques, se demande *« si certains ministères ne sont pas désuets »* et envisage la création de nouvelles *« activités administratives »* (14 et 15-16).

13. – Accor devient un des trois premiers groupes hôteliers mondiaux en acquérant, pour 7,2 milliards de francs, Motel Six, la première chaîne américaine d'hôtellerie économique (14 et 15-16).

14. – M. Mitterrand, interrogé sur TF1 et A2 en direct de l'Elysée, annonce que la durée du service militaire va passer de douze à dix mois. Cette réduction, applicable en 1992, est présentée comme une *« première phase »* (10, du 13 au 17 et 20).

16. – Plusieurs policiers sont arrêtés après la découverte d'un trafic d'armes lourdes qui durait depuis 1985 à partir de policiers en poste à l'ambassade de France à Beyrouth. Les jours suivants, les révélations de l'enquête alimentent une polémique politique. A la fin du mois, vingt et une personnes sont inculpées, dont douze policiers, et des dizaines d'armes sont saisies (du 18 au 31/VII et 3/VIII).

16. – Le groupe Lafarge obtient de l'organisme central qui a repris toutes les entreprises est-allemandes afin de les privatiser l'autorisation de racheter la principale cimenterie est-allemande (14 et 17).

18. – Le Comité national d'éthique rend publics deux avis : il souhaite le vote d'une loi pour réglementer le don de sperme et réprouve toute recherche sur l'embryon en vue d'un diagnostic génétique avant transplantation (21).

18. – Le septième réseau de télévision hertzienne, qui pourra être capté à Paris et dans vingt-deux villes de province, est attribué par le Conseil supérieur de l'audiovisuel à Canal Enfants, chaîne payante pour les jeunes soutenue par Antenne 2, Canal Plus, Hachette et les trois grands câblo-opérateurs (20 et 22-23).

18. – Cap Gemini Sogeti, premier groupe européen de services informatiques, prend le contrôle de la principale société britannique du secteur, Hoskyns, pour 2 milliards de francs (18, 19 et 20).

20. – Le gouvernement autorise l'implantation d'une usine autrichienne de production d'acide citrique dans la forêt de Marckolsheim (Bas-Rhin) en dépit de l'opposition des écologistes. Ces derniers en appellent à M. Mitterrand, qui a déclaré, le 14, qu'il voulait être le *« défenseur »* des arbres (17, du 20 au 22-23, 25, 28 et 29-30).

20. – En juin, le déficit du commerce extérieur a été de 1 milliard de francs et les prix ont augmenté de 0,2 %. Le ministère du travail estime que la hausse de 1,3 % du nombre des chômeurs n'est pas significative en raison d'erreurs dans le traitement des données (17, 21 et du 28/VII au 1er/VIII).

22. – Le Tour de France cycliste est remporté pour la troisième fois par l'Américain Greg LeMond (30/VI et du 3 au 24/VII).

25. – Le Conseil constitutionnel annule, à la demande des Verts, un amendement parlementaire autorisant la construction d'immeubles au bord des lacs de montagne (4, 6, 12, 15-16, 17, 27 et 29-30).

26. – Le tribunal d'Evry, saisi en référé par la direction d'Air Inter, refuse d'ordonner la suspension des grèves de fin de semaine qui, depuis le 13, désorganisent les départs et les retours de vacances (4, 5,7 du 11 au 14, 17, 18, du 20 au 22-23 et du 26 au 31).

27. – Une grâce présidentielle est accordée à Anis Naccache et aux quatre autres membres du commando qui avait tué deux personnes le 18 juillet 1990, à Paris, en tentant d'assassiner M. Chapour Bakhtiar, ancien premier ministre du chah d'Iran. Les cinq terroristes sont aussitôt expulsés vers Téhéran, tandis que Paris souhaite que ce *« geste de clémence »* facilite *« la libération de tous les otages occidentaux encore retenus »* au Liban. La libération d'Anis Naccache est suivie de mouvements d'agitation dans de nombreuses prisons françaises, alors que les grâces du 14 juillet n'ont concerné que 200 détenus contre 3 091 en 1989 (8-9, 25 et du 28-29/VII au 3/VIII).

27. – M. Lionel Jospin décide la suppression de l'enseignement de la physique et de la chimie en 6e et en 5e malgré l'hostilité des enseignants (3, 4, 20, 28 et 31).

30. – Le groupe Bull, subissant la crise que traverse l'informatique dans le monde, annonce une perte de 1,882 milliard de francs pour le premier semestre (28 et 31).

CULTURE

3. – Le conseil des ministres nomme Jacques Lassalle administrateur général de la Comédie-Française (5).

3. – Mort de l'éditeur Maurice Girodias (5).

4. – Un renforcement de la sécurité dans les musées est décidé après la disparition de trois tableaux, volés en plein jour dans trois musées parisiens (6, 7, 12 et 24).

5. – Cent dix tableaux et dessins de Joan Miro sont exposés à la Fondation Maeght, à Saint-Paul-de-Vence (27).

10. – *Les Fourberies de Scapin*, de Molière, mise en scène de Jean-Pierre Vincent et interprétation de Daniel Auteuil dans le rôle-titre, ouvre le Festival d'Avignon, qui se poursuit, le 12, avec *le Songe d'une nuit d'été*, de Shakespeare, mis en scène par Jérôme Savary à la carrière Callet, à Boulbon. Plusieurs troupes du Sud-Est asiatique viennent aussi interpréter des épisodes du *Ramayana* et un hommage à René Char est organisé, avec, le 26, un concert dirigé par Pierre Boulez (5 et du 12/VII au 1er/VIII).

10. – Mort du cuisinier Alain Chapel (12).

12. – *Les Indes galantes*, de Rameau, sont interprétées par William Christie, à la tête des Arts florissants, dans une mise en scène drôle et provocatrice d'Alfredo Arias, pour l'ouverture du Festival d'Aix-en-Provence (14, 17 et 31).

14. – Près de deux millions de personnes assistent au concert gratuit donné par Jean-Michel Jarre dans le quartier de la Défense illuminé par les projecteurs et les lasers (14, 17 et 22-23).

18. – Le capital de Gallimard est restructuré pour mettre fin au conflit familial tout en garantissant l'indépendance de l'éditeur et en assurant son développement. Le PDG, M. Antoine Gallimard, conserve 33,5 % des parts ; les trois autres enfants Gallimard se retirent, tandis que l'éditeur italien Einaudi (10 %) et le groupe Havas (7 %) sont parmi les nouveaux actionnaires (19, 20 et 24).

18. – Mort d'André Chastel, historien d'art et journaliste (20 et 21).

18. – Mort de Georges Dargaud, éditeur de bandes dessinées (20 et 21).

20. – Mort de Serguei Paradjanov, cinéaste soviétique (22-23).

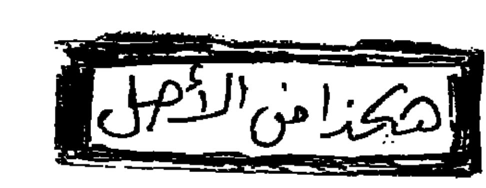
21. – Plus de deux cent mille spectateurs assistent, à Berlin, sur la Potsdamerplatz, à une représentation unique de l'opéra-rock *The Wall*, sur l'initiative de Roger Waters, qui l'avait composé en 1979 pour les Pink Floyd (24).

25. – Mort de Jean Fourastié, économiste, philosophe et sociologue (28 et 29-30).

28. – Aux Chorégies d'Orange, *Faust* de Gounod est mis en scène par Nicolas Joël, futur directeur du Capitole de Toulouse, et dirigé par Michel Plasson, à la tête des chœurs et de l'orchestre du Capitole de Toulouse (11/VII et 3/VIII).

29. – Mort de l'écrivain Georges Conchon (31/VII et 1er/VIII).

30. – Mort de Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture de 1974 à 1976, directeur du Festival d'automne à Paris, qu'il avait fondé en 1972 (1er et 2/VIII).



ÉCONOMIE

Les risques d'une flambée des prix du pétrole

Les économies asiatiques pourraient affronter sans trop de dommages une crise pétrolière

Si les marché boursiers asiatiques ont suivi les fluctuations nées de la crise du Golfe, les économies de la plupart des pays de la région semblent bien armées pour résister à un nouveau choc pétrolier.

TOKYO

de notre correspondant

Les Bourses asiatiques ont, comme les grandes places financières mondiales, accusé le coup de la nouvelle déstabilisation au Proche-Orient : Bangkok, Hongkong et Taipei enregistrant au début de cette semaine les baisses les plus fortes (– 7 % et– 8 %) tandis qu'à Singapour et à Séoul, elles étaient plus modérées (– 3,3 % et – 5,5 %). Même si en milieu de semaine se manifestait une certaine reprise, et elles restaient néanmoins « en phase» avec les évolutions de la situation diplomatique et militaire, manifestant une nervosité que les conséquences sur les économies régionales de ce qui est perçu comme le spectre d'une «troisième crise pétrolière» ne justifient peut-être pas.

La sensibilité des Bourses asiatiques à l'invasion irakienne du Koweït témoigne d'une plus grande internationalisation de leur économie. C'est le cas de Taïwan, dont le marché boursier offre un accès limité aux intérêts étrangers et qui est généralement de ce fait quelque peu isolé des fluctuations boursières internationales ou de Séoul, la place boursière la plus fermée. En revanche, dans le cas de la Thaïlande, c'est sans doute la plus grande ouverture de son marché aux investisseurs étrangers, dont la présence a considérablement augmenté (30 % de la capitalisation), qui a entraîné Bangkok dans la tourmente du début de semaine. Hongkong, la place boursière asiatique de moyenne importance la plus internationale de la région, est en revanche traditionnellement très exposée.

Quelles que soient les particularités des marchés, la chute des cours est symptomatique du climat d'inquiétude qui règne dans la région : une conscience plus forte qu'en 1973 de la globalisation de l'économie mondiale et les craintes, sinon d'une pénurie de pétrole, du moins d'un renchérissement du prix du baril étant les principaux facteurs à l'origine de cette inquiétude.

Des perdants et des gagnants

Les rythmes de croissance soutenus de la plupart des pays de la région et une intégration régionale plus poussée qui, jusqu'à un certain point, réduit leur vulnérabilité traditionnelle aux rétractions sur les marchés américains et européens devraient toutefois leur permettre d'affronter sans trop de dommages la nouvelle crise du Proche-Orient.

Peu de pays suivront le Japon, l'Australie ou Hongkong dans l'embargo sur les importations de pétrole du Koweït et de l'Irak. La Corée du Sud ne tient pas à couper soudainement 11,8 % de ses approvisionnements (dont la facture est en bonne partie payée par les rentrées en devises des Coréens travaillant en Irak). De même Taïwan, qui dépend du Koweït pour 16,7 % de ses approvisionnements, ne compte pas se joindre à l'embargo. Singapour, en revanche, pratique un embargo de fait puisque ses raffineries sont gérées par des compagnies américaines ou européennes.

La région aura assurément ses perdants et ses gagnants, ceux qui profiteront et ceux qui souffriront des conséquences de cette nouvelle crise au Proche-Orient. Les producteurs de pétrole (Brunei, Chine, Indonésie et Malaisie) seront dans la première catégorie. Notamment l'Indonésie (dont les exportations de pétrole en 1989 se sont chiffrées à 8,7 milliards de dollars) et la Malaisie, qui ont annoncé des augmentations de production. La Chine, en revanche, semble avoir atteint un seuil dans sa production et pourra difficilement augmenter ses exportations. Parmi les perdants, on devra compter les Philippines, victimes de l'incurie du gouvernement Aquino. L'invasion du Koweït a jeté une nouvelle ombre sur une économie toujours vacillante, qui, de surcroît, doit faire face aux lendemains du récent et tragique tremblement de terre du nord de Luzon : elle a notamment compromis les rentrées en devises des quelque 50 000 Philippins qui y travaillent dans la construction ou les services, et dont les salaires font vivre autant de familles sur l'archipel.

Les Philippines tirent 1 milliard de dollars en devises du travail des expatriés dans les pays du Golfe. Le rapatriement d'une partie d'entre eux aura de sérieuses répercussions sur l'économie, accentuant notamment les pressions à la chute du peso. D'autre part, la hausse des prix du pétrole aggrave le problème de la dette extérieure : il est en effet exclu que les Philippines puisse répercuter cette charge suppLémentaire sur des exportations composées en majeure partie de sucre, de noix de coco et de cuivre.

Qu'en sera-t-il en revanche des «petits Dragons» (Corée, Hongkong, Taïwan et Singapour) et désormais de la Thaïlande, qui s'est placée dans leur sillage? Au lendemain de la crise pétrolière de 1973, les Cassandres prévoyaient l'effondrement comme un château de cartes des économies bourgeonnantes de l'Asie capitaliste, une fois privées de ressources énergétiques. Ces sombres pronostics se sont avérés erronés.

Des restructurations bénéfiques

Dès 1976, par exemple, la Corée du Sud, qui s'était lancée dans la construction, dégageait un excédent dans son commerce avec les pays producteurs de pétrole du Proche-Orient. Les autres « Dragons » avaient également encaissé le choc : alors que l'Europe s'enfonçait dans une phase de stagnation, ils enregistraient des taux de croissance soutenus.

Ce redressement spectaculaire était dû à une étonnante capacité d'adaptation et de restructuration : sous l'effet des contraintes de la hausse du prix du pétrole, le Japon et les petits pays en voie d'industrialisation d'Asie s'étaient lancés dans un processus d'ajustements certes douloureux mais qui, par la contrainte à l'innovation technologique exercée sur les industriels par le renchérissement des coûts de l'énergie, s'est traduit par un renforcement de leur compétitivité.

Cette fois, se profile certes derrière la nouvelle crise au Proche-Orient, les spectres de l'inflation et d'un ralentissement de la croissance. Déjà perceptible avant la crise, ce ralentissement pourrait être aggravé par un recul des exportations vers les pays développés. L'impact devrait cependant être relativement limité en terme de taux de croissance (de 0,5 à 1 % au cours des douze prochains mois). Les taux de croissance restant élevés : 6,1 % pour la Corée, 6,8 % pour Singapour 9,3 % pour Taïwan, 12,1 % pour la Thaïlande en 1989.

L'augmentation du prix du pétrole se fera sans doute davantage sentir sur le niveau de vie de nouvelles classes moyennes qui consomment plus; une relative démocratisation en Corée et à Taïwan limitant en outre la marge de manœuvre des dirigeants pour opérer des restructurations aux forceps comme par le passé.

En revanche, ces économies sont sans doute plus diversifiées (la demande intérieure joue un rôle moteur dans la croissance en Corée du Sud) et le poids de la dette extérieure est moindre (dans le cas de Séoul notamment) : autant de facteurs de flexibilité. Elles sont aussi moins dépendantes que par le passé des marchés américains ou européens : au cours des dix dernières années, s'est opérée une intégration de fait (même si elle n'a pas pris de forme institutionnelle) des économies régionales qui se traduit par une augmentation des échanges entre les pays de la zone. A l'exception de Singapour, qui demeure très dépendante du marché américain. En revanche, un tiers des exportations de la Thaïlande (composants électroniques et textiles) se dirige vers le Japon et les pays de la région.

Si, une fois encore, les petits «Dragons», à l'instar du Japon, savent muer les contraintes qu'ils s'apprêtent à subir en incitation à accéler la réorientation de leur industrie vers des productions à plus forte valeur ajoutée (ce qui est notamment déjà le cas de la Corée et de Taïwan, confrontées à d'importantes augmentations du coût de la main-d'œuvre), cette «troisième crise» pétrolière pourrait se traduire par un nouveau renforcement de leur compétitivité internationale.

PHILIPPE PONS

REPÈRES

INFLATION

Baisse de 0,1 % des prix de gros aux Etats-Unis en juillet

En juillet, les prix de gros ont diminué de 0,1 % aux Etats-Unis, a annoncé le département du travail vendredi 10 août. C'est la première baisse de cet indice enregistrée depuis avril dernier, et ce bon résultat limite à 3 % la progression des prix de gros en rythme annuel au cours des sept premiers mois de l'année. L'an dernier, elle avait atteint 4,8 %. Cependant, le département du travail s'est empressé de rappeler que le résultat de juillet ne prend pas en compte la forte augmentation du prix des produits pétroliers intervenue depuis l'invasion du Koweït. En juillet, les prix de gros de l'énergie ont diminué de 0,5 % aux Etats-Unis, et le prix du pétrole brut s'est établi à 20 dollars le baril environ

EMPLOI

Nette progression du chômage au Canada en juillet...

Le taux de chômage au Canada est passé de 7,5 % à 7,8 % de la population active en juillet, retrouvant ainsi son niveau de janvier dernier, a annoncé le département des statistiques du gouvernement vendredi 10 août. Le nombre de sans-emploi recensés a augmenté de 46 000, en données corrigées des variations saisonnières, pour atteindre 1,07 million. Les analystes estiment que ce résultat confirme le très net ralentissement de l'économie, marqué par une diminution du produit national brut en mai *(le Monde* du 9 août). Dans la région de Toronto (province d'Ontario), le taux de chômage a augmenté de 0,9 % en juillet (s'établissant à 6,5 %), alors que dans celle de Montréal (Québec), il a diminué de 0,2 %, à 8,9 %.

... et stabilité dans la CEE en juin

Le chômage est demeuré stable dans la CEE au mois de juin affectant, depuis le mois de mars, 8,6 % de la population active, selon les résultats communiqués, vendredi 10 août, par Eurostat. Selon l'office statistique de la CEE, le taux de chômage a diminué de 0,7 point en un an et de 1,5 point depuis juin 1988. En mai 1990, 13,6 millions de personnes étaient inscrites dans les bureaux de placement de la CEE contre 14,3 millions au mois de mai précédent.

Après la prise de participation de SAS

M. Frank Lorenzo percevra 162 millions de francs pour quitter Continental Airlines

Patron de choc d'une des plus grandes compagnies aériennes américaines, M. Frank Lorenzo a su fort bien négocier son départ de Continental Airlines Inc, anciennement Texas Air Corp. Sur les 50 millions de dollars déboursés (270 millions de francs) par la compagnie aérienne SAS (Scandinavian Airline System) pour porter de 10 à 18,4 % sa participation dans Continental, un peu plus de la moitié de cette somme (30 millions de dollars exactement, soit 162 millions de francs) devrait revenir au roi de la déréglementation sauvage, longtemps vedette des milieux financiers et bête noire des syndicats de pilotes.

En cédant la totalité de ses titres Continental Airlines Inc. à SAS, Frank Lorenzo devrait percevoir environ 27,8 millions de dollars. Les actions Continental sont ainsi valorisées sur mesure à 14 dollars l'action alors que le cours en Bourse, jeudi 9 août, date de l'annonce de la transaction, était moitié moins élevé à 6,75 dollars. Par ailleurs, M. Lorenzo devrait toucher pendant trois ans encore un salaire mensuel de 75 000 dollars (405 000 francs) .

Dans le *New York Times* du vendredi 10 août le président de la SAS M. Jan Carlzon a justifié ce traitement de faveur par la nécessité d'obtenir à tout prix le départ de M. Frank Lorenzo. Explication : SAS ne voulait pas que la mauvaise image de M. Lorenzo dans le public (en raison de la qualité du service sur ses lignes) n'affecte davantage les performances de Continental.

□ **Le comité d'entreprise de la CPAM de Seine-Saint-Denis en redressement judiciaire.** – La première chambre civile du tribunal de grande instance de Bobigny (Seine-Saint-Denis) a prononcé, vendredi 10 août, la mise en redressement judiciaire du comité d'entreprise de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) du département, qui accuse un déficit de près de 6 millions de francs. Cette décision fait suite à une demande de dépôt de bilan formulée en juillet par la CGT, majoritaire au sein du comité d'entreprise depuis les dernières élections. La centrale syndicale a justifié ce déficit par la stagnation de la dotation financière de la direction, fixée à 2,75 % de la masse salariale, alors que les demandes de prestations émanant du personnel ont augmenté. La direction de la CPAM a, pour sa part, indiqué qu'*« aucune décision n'a été prise »* à propos du reclassement, sollicité par le CE, d'une partie des vingt-cinq employés du comité d'entreprise.

Accord dans l'équipement automobile

Fiat s'allie avec le japonais Nippondenso

La firme italienne Magneti-Marelli, filiale du groupe Fiat spécialisée dans la fabrication des équipements pour l'automobile, vient de conclure un accord avec le japonais Nippondenso pour la fabrication de climatiseurs et de systèmes de contrôle thermique des moteurs.

Une nouvelle société sera constituée à cet effet, que Nippondenso contrôlera à 75 % et Magneti-Marelli à 25 %. Elle sera basée à Telford dans les Midlands (Grande-Bretagne). L'accord prévoit en outre que Magneti-Marelli reprendra ultérieurement 25 % de la société britannique ND Marston, controlée par Nippondenso et spécialisée dans la fabrication de radiateurs. Réciproquement, Nippondenso entrera pour 25 % également dans le capital de Borletti Climatizzazione, filiale de Magneti-Marelli (climatiseurs).

Dans un communiqué, Magneti-Marelli et Nippondenso indiquent que l'objectif de l'association est *d'« offrir des systèmes innovateurs et fiables aux constructeurs européens d'automobiles et de véhicules industriels»*. A moins de trente mois de la constitution de la grande Europe, cette alliance fait la part belle au japonais et ne manquera pas d'inquiéter le groupe français Valeo.

□ **Chantiers de La Ciotat : le PDG de Lexmar-France menace de suspendre les salaires.** – M. Benoît Bartherotte, PDG de Lexmar-France, a déclaré, vendredi 10 août à l'AFP, que *« conformément à un accord verbal conclu avec la CGT »*, les 130 salariés des Chantiers navals de La Ciotat (Bouches-du-Rhône) *« seraient mis en chômage technique* [à la fin du mois] *et les salaires provisoirement suspendus si les chantiers n'étaient pas relancés dans six mois, temps jugé nécessaire pour balayer les oppositions au projet »*. *« La CGT n'a jamais passé un tel accord »*, a, pour sa part, rétorqué M. Jo Rodriguez, délégué syndical CGT des chantiers qui a rappelé que *« les contrats et le salaire sont intouchables »*.

□ **Codec : reprise du travail au centre régional de distribution de Pont-de-Veyle (Ain).** – En grève depuis mercredi midi pour obtenir des garanties sur leur emploi (*le Monde* du 11 août), les employés du centre régional de distribution Codec de Pont-de-Veyle ont décidé, vendredi 10 août, de reprendre le travail à compter de lundi. A la suite de la mise en dépôt de bilan, mardi, du groupe coopératif, une cinquantaine d'employés avaient bloqué l'activité de ce centre qui approvisionne 250 magasins du centre-est et du sud-est de la France.

L'industrie française est moins vulnérable qu'en 1973

Face à l'éventualité d'une nouvelle crise pétrolière durable, les industriels français restent prudents, dans l'attente d'une stabilisation de la situation. Mais les économies d'énergie opérées depuis quinze ans, la diversification des sources et le succès de l'électricité ont réduit leur vulnérabilité face aux aléas de l'or noir.

L'industrie française subira-t-elle un nouveau choc pétrolier si la crise actuelle se prolonge? Bien qu'il soit trop tôt pour se prononcer, il semble qu'elle soit mieux armée qu'il y a quinze ans pour affronter le gros temps : elle a fait des efforts pour alléger sa dépendance en réalisant des économies d'énergie et des progrès techniques et en substituant d'autres sources d'énergie au pétrole.

Depuis 1973, année précédant le premier choc pétrolier, l'or noir a cédé la vedette à l'électricité, qui est devenue, de loin, la première source énergétique de l'industrie. Ainsi, en 1990, l'industrie et la sidérurgie consommeront, toutes énergies confondues, 51,5 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP). Sur ce total, le pétrole entrera pour 15 % (7,7 millions de TEP), loin derrière l'électricité (50,8 % à 26,2 MTEP), le gaz (18,5 %) et les combustibles minéraux solides (charbon, etc. 17,5 %).

A titre de comparaison, en 1973, le pétrole assurait environ la moitié de la consommation énergétique de l'industrie, contre 36 % pour l'électricité, 8 % pour le gaz et 6 % pour les combustibles minéraux solides. D'une manière générale, il perd constamment du terrain (3 % l'an depuis trois ou quatre ans), au profit du gaz et surtout de l'électricité, grande gagnante de la redistribution des cartes énergétiques dans le secteur secondaire. Une électricité issue à 80 % du nucléaire, compte tenu des choix opérés par la France : ce label d' «énergie nationale et indépendante» va permettre de redorer le blason de l'atome dans l'Hexagone, quelque peu malmené ces derniers temps. Malheureusement, les industriels ayant opté pour le gaz ne seront pas à l'abri d'un renchérissement de leur facture énergétique : son prix s'aligne avec retard sur les cours du pétrole. En revanche, leur approvisionnement est *a priori* moins exposé à un risque éventuel de pénurie.

La dépendance de la chimie

Le secteur industriel le plus dépendant de l'or noir est évidemment la chimie qui, à elle seule, absorbe le quart de la consommation pétrolière de l'industrie (et 42,2 % de sa consommation de gaz); encore, des efforts ont-ils été faits : ainsi dans la chimie organique de base, la consommation de pétrole est-elle tombée de 40 % entre 1982 et 1988 (dernier chiffre connu) au profit de l'électricité. Selon les créneaux sur lesquels ils travaillent, les industriels risquent plus ou moins gros face à un baril cher. Rhône-Poulenc, par exemple, distingue trois conséquences. La première résulte de l'effet direct – et déjà répercuté – d'une hausse des prix de l'énergie : *« Le fuel a augmenté dans les premiers jours comme le prix de l'essence à la pompe. En quatre jours, il a gagné 250 francs la tonne »*, explique-t-on dans l'entreprise. Comme une partie des usines tourne au fuel, Rhône-Poulenc a calculé que, si le baril devait rester un an à 26 dollars, il lui en coûterait 300 millions de francs.

Le second effet est sur le prix des matières premières : le groupe, qui s'est désengagé au cours des années 80 de la pétrochimie pour se consacrer à la pharmacie ou à la chimie de spécialité, n'est pas inquiet. En outre, fait-on remarquer, *« comme la plupart des contrats sont passés à un prix fixe pour une durée de plusieurs mois »*, les envolées du marché spot (le naphta, qui se traitait 172 dollars la tonne en juillet, cote aujourd'hui 260 dollars) ne se font pas sentir à court terme. Le troisième effet touche à la conjoncture mondiale : certains pays producteurs vont voir leurs ressources s'accroître (par exemple, le groupe a des espoirs dans l'agrochimie et la pharmacie en Algérie, un grand pays gazier). En réalité, *« nous sommes beaucoup moins inquiets par le pétrole que par le dollar »*, explique-t-on dans le groupe chimique, qui réalise 20 % de son chiffre d'affaires aux Etats-Unis.

Si Rhône-Poulenc affiche la sérénité, les groupes travaillant dans le secteur des matières plastiques (8 % de la consommation industrielle de pétrole) doivent être moins optimistes : ils risquent d'être frappés de plein fouet par une envolée du prix du pétrole qu'ils ne pourront peut-être par répercuter intégralement, compte tenu de la concurrence d'autres matériaux.

Deuxième gros consommateur de pétrole, les industries agro-alimentaires (16,3 % de la consommation totale de pétrole). Là aussi des efforts importants ont été faits : par exemple, la consommation des industries laitières (un des postes importants, avec 4,6 % du total) a été divisée par deux entre 1982 et 1988, grâce au mouvement croisé des économies d'énergie et de substitution de l'électricité. Le phénomène est encore plus marqué dans l'industrie sucrière, où elle a été divisée par quatre. Dans ce cas, pourtant, ce n'est pas l'électricité qui en a profité, mais les combustibles minéraux solides et le gaz.

Les cimenteries ont fait des efforts

En troisième position, arrivent les plâtres, chaux et ciments avec 11,8 % de la consommation industrielle de pétrole à eux tout seuls. Ils sont souvent cités en exemple pour les efforts qu'ils ont réalisés afin d'alléger leur dépendance, grâce à des économies d'abord (il faut aujourd'hui 15 % d'énergie en moins pour produire une tonne de clinker, le composant principal du ciment, qu'en 1973) et à un basculement vers le charbon ensuite. Aujourd'hui, ils en consomment 1 million de TEP contre 817 000 de TEP de pétrole : les Ciments français sont typiques de cette évolution : *« Depuis une petite dizaine d'années, nous sommes complètement passés au charbon »*, explique M. Jean-Louis Roidot, directeur chargé de la planification stratégique. Le fuel ne représente plus que 2 % environ du combustible utilisé par ce groupe, qui ne s'attend donc qu'à *« une répercussion directe infime »* d'une éventuelle flambée du prix du pétrole.

Gourmandes également, les industries du papier (7,6 % du total). Encore ce tableau global doit-il être nuancé. *« Les producteurs de pâte chimique ne sont pas dans la même situation que ceux de papier »*, explique le directeur général de La Rochette : en effet, certains constituants du bois sont réutilisés comme combustible. Les producteurs de papier, eux, sont plus sensibles : *« Dans une papeterie, l'énergie représente environ 10 % des couts de matière »*, explique M. Jean-Pierre Lardillon des Papeteries de Condat. Depuis 1973, il estime à 30 % les économies réalisées dans son entreprise : elle a notamment installé il y a trois ans une chaudière électrique et développé un programme de «cogénération» qui permet l'utilisation soit d'énergie fossile, soit d'électricité. Mais cette branche industrielle risque néanmoins de souffrir indirectement des prix des carburants car elle transporte des tonnages énormes (bois, papier...), notamment par la route.

Le tableau serait incomplet, si on passait sous silence le verre (6,4 % du total) et les métaux (3,2 % pour les non-ferreux) qui, depuis les premiers chocs pétroliers, ont délocalisé une partie de leur production. Pour sa part, la sidérurgie a vu, depuis 1978, sa consommation énergétique divisée par 3,5 sous l'effet conjugué des fermetures d'usines, de l'introduction de l'électricité et de progrès technologiques : la fabrication d'une tonne d'acier depuis 1973 nécessite 25 % d'énergie en moins qu'en 1973. Loin de s'endormir sur ses lauriers, Usinor-Sacilor (allié à Pechiney) participe d'ailleurs à un programme Eureka pour mettre au point un laminage direct supprimant toutes les phases de production intermédiaire entre le métal liquide et le produit final.

S'ils se refusent aujourd'hui à se prononcer sur la suite des événements, les industriels français n'en suivent pas moins attentivement la situation, calculette à la main. Car, outre les effets mécaniques d'un renchérissement de leurs coûts sur leurs marges, ils devront aussi jouer avec les changements de rapports de forces géo-économiques qui ne manqueront pas de découler de la dernière crise du Golfe. Et là, le jeu sera encore plus lourd de conséquences.

FRANÇOISE VAYSSE

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 6 AU 10 AOUT

PARIS

Nouvelles secousses

INDICE CAC 40

- 5 %

Vrai faux krach ou faux vrai krach ? Une certitude au moins : la Bourse de Paris a été terriblement secouée cette semaine par la crise du Golfe. Dès lundi, elle fut bien près de perdre complètement pied. Un instant, en séance, l'indice CAC 40 avait accusé une baisse voisine de 8 %. La reprise, qui survint ensuite, permit de limiter les dégâts à 5,12 %. Quel plongeon, quand même, au funeste présage. Mais le facteur technique veillait et, après plus de 10 % de baisse en huit jours, il n'allait pas manquer le lendemain d'exercer ses effets, de façon d'autant plus marquée que, dans la nuit précédente, le Conseil de sécurité avait voté le boycottage commercial, financier et militaire de Bagdad. De quoi calmer le jeu.

De fait, en fin de journée, le marché avait regagné du terrain (+ 2,15 %). Mais, dans le climat de confusion qui régnait sur toutes les places internationales, l'amélioration fut de courte durée et, mercredi, les valeurs françaises replongeaient. Et pas de peu, puisque, en cours d'après-midi, le mercure du thermomètre boursier allait descendre de 4,66 %, avant de se stabiliser à 3,02 % en dessous de son niveau précédent. Pourtant, la décision prise la nuit précédente par le président des Etats-Unis, M. George Bush, d'envoyer les marines défendre l'Arabie saoudite et mettre fin à l'escalade expansionniste de l'Irak, était plutôt de nature à rassurer.

Mais des rumeurs, démenties ensuite, de premiers accrochages entre soldats américains et irakiens à la frontière saoudienne, puis l'annonce de l'interception par les irakiens d'un convoi d'étrangers cherchant à rejoindre la Jordanie, firent redouter une véritable explosion dans le Golfe avec les conséquences que l'on imagine sur les économies occidentales dont une flambée des prix du pétrole.

Jeudi, cependant, le calme revenait, accompagné d'une reprise des cours, assez convulsive au demeurant, mais qui, après un creux à 0,47 % devait se solder par une hausse très sensible de 1,3 %. Wall Street n'avait-il pas administré la preuve de sa sérénité ? A la veille du week-end, la Bourse redoubla de prudence, suivant les péripéties diplomatiques de l'OTAN et du sommet arabe du Caire. La séance, qui s'était ouverte sur une note haussière (+ 0,65 %), devait s'achever sur un léger repli des cours (– 0,27 %).

En l'espace de cinq séances, les valeurs françaises se sont encore dépréciées de 5 %, ce qui porte à plus de 10 % leur baisse en quinze jours, mais ramène le marché à ses plus bas niveaux depuis un an. Singularité, qui mérite au passage d'être signalée : pour la première fois depuis sa création à la fin de 1987, l'indice CAC 40 a, par trois fois cette semaine, donné des indications de tendance complètement erronées par rapport à la réalité, qui commence à faire douter de sa fiabilité.

Mardi, quand il affichait une hausse de 2,15 %, le vieux CAC (base 100 au 31 décembre 1981) enregistrait une baisse de 3,92 %. Mercredi, à sa chute de 3,02 %, a correspondu une hausse de 2,38 % de l'autre côté. Et jeudi, quand l'un grimpait de 1,3 %, l'autre reculait de 1,85 %. L'on objectera que le vieux CAC est calculé sur les cours d'ouverture. Mais c'est néanmoins la première fois que de telles contradictions apparaissent entre les deux instruments de mesure du marché. Une certitude : l'ancien CAC est revenu lui aussi à son niveau du 12 juillet 1989 avec 14 % de baisse en un an.

Sur le marché parisien, après le passage de la première grande bourrasque de l'année, la clientèle n'a pas cédé à la panique. Au plus fort de la tempête, les courants d'échanges n'ont pas dépassé 3 milliards de francs sur le RM (règlement mensuel), ce qui correspond au chiffre d'une séance moyenne en temps ordinaire. Néanmoins, les spécialistes sont tous d'accord pour estimer que les marchés financiers vont devoir réviser leurs critères.

A moins d'un miracle, la crise du Golfe traînera. Si l'approvisionnement de l'Occident en brut a, toutefois, peu de chances d'en souffrir, en revanche, le temps du pétrole à bon marché s'achève une deuxième fois. Et avec l'inévitable remontée de ses prix, l'inflation repartira. Assez en tout cas pour éroder les marges des entreprises.

Sauf aggravation imprévisible de la situation dans le Golfe, la croissance en Europe ne devrait pas trop être remise en question avec l'élan donné par la réunification allemande. En revanche, les espoirs d'une baisse des taux d'intérêt sont virtuellement anéantis. En outre, beaucoup s'interrogent sur le danger de récession aux Etats-Unis et ses répercussions à l'étranger. Les marchés devront bien s'accommoder de ces nouveaux paramètres. Sont-ils pour autant appeler à baisser encore ? Les quatre derniers mois de l'année risque d'être passablement chahutés.

ANDRÉ DESSOT

Les suites du redressement judiciaire de la société de Bourse

Les comptes-titres des clients de Tuffier vont être débloqués

Les clients de la société de Bourse Tuffier, Ravier, Py et Associés, en situation de redressement judiciaire depuis le 19 juillet dernier, pourront, dès lundi 13 août, passer à nouveau tous leurs ordres sur leur comptes-titres. M. Pinatton, président du Fonds de garantie de la clientèle des sociétés de Bourse, et M. Lafont, administrateur judiciaire, l'ont officiellement annoncé à la veille du week-end.

Les comptes-titres des clients, bloqués depuis le dépôt de bilan, pourront de nouveau fonctionner librement sans attendre les délais prévus par le Fonds de garantie dans le cas d'une procédure d'indemnisation. Cette décision ne concerne toutefois pas les espèces, dont la clientèle disposait en compte à la date du redressement. Les opérations sur titres seront effectuées par d'autres sociétés de Bourse, Tuffier et associés n'ayant plus le droit d'intervenir directement sur le marché.

Dans un premier temps, les clients de Tuffier et Associés recevront un arrêté de ses comptes à une date la plus proche de la mise en redressement. Ils devront ensuite déclarer leur créance théorique au représentant des créanciers, M. Chevrier, et faire leur demande d'indemnisation auprès de la Société des Bourses françaises (SBF).

C'est la première fois qu'intervient le nouveau Fonds de garantie, dont la création remonte à 1988. S'il n'offre plus la sécurité illimitée attachée à l'ancien fonds de l'ex-Chambre syndicale des agents de changes, il couvre néanmoins les pertes pour un montant de 2,5 millions de francs par client pour les titres qui manqueraient et de 0,5 million de francs pour les espèces, la limite de garantie étant de 200 millions de francs pour la totalité de la clientèle d'une société de Bourse. Dans le cas de Tuffier, assure M. Lafont, la garantie n'aura que très peu à jouer sur les titres, si ce n'est pour les suspens.

Il a d'autre part précisé, que Tuffier et Associés gérait 5 800 portefeuilles, dont la totalité des dépôts représente 5,5 milliards de francs, un peu plus de la moitié provenant des investisseurs institutionnels. Il faudra, en outre, attendre la désignation d'un repreneur parmi ceux qui se sont proposés ou ont été approchés par M. Lafont pour la mise en place d'un plan social, en fonction des effectifs choisis par le futur candidat à la reprise.

D'autre part, la Société des Bourses françaises a versé au fonds Cac-Titrisation, qui gère une partie de ses créances, la somme de 109 millions de francs correspondant aux créances qu'elle détenait sur la société de Bourse Tuffier. Expliquant cette opération, M. Régis Rousselle, président de la SBF, a déclaré à l'agence Reuter : *« Nous avons restructuré et allégé notre bilan, mais nous portons le risque de nos créances, comme c'est d'ailleurs le cas pour toute opération de titrisation en France, ce n'est pas cette opération qui met la SBF en danger. »*

F. Bn.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 3-8-90	Cours 10-8-90
Or fin (kilo en barre)	65 000	67 350
– (kilo en lingot)	65 400	67 850
Pièce française (20 fr.)	397	428
• Pièce française (10 fr.)	368	375
Pièce suisse (20 fr.)	427	452
Pièce latine (20 fr.)	379	427
• Pièce tunisienne (20 fr.)	381	388
Souverain	492	503
• Souverain Elizabeth II	490	505
• Demi-souverain	396	391
Pièce de 20 dollars	2 240	2 580
– 10 dollars	1 320	1 320
• – 5 dollars	870	860
– 50 pesos	2 445	2 590
• – 20 marks	530	532
– 10 florins	395	411
• – 5 roubles	291	295

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
CGI informat.	+ 4,0	Rh.-Poul. CIP	– 15,8
Sogenal	+ 3,1	Pechiney CIP	– 14,7
Eurotunnel	+ 2,2	CEGID	– 14,7
Oréal (L')	+ 2,0	Sext. Avionique	– 13,8
Imm. Phenix	+ 1,9	SEB	– 13,3
Locindus	+ 1,2	Hachette	– 13,2
SAT	+ 1,1	Gascogne	– 13,2
Dassault Electr.	+ 0,7	Rémy et Assoc.	– 13,0
Dev. R. P. Cal.	+ 0,7	Saupiquet	– 13,0
Min. Pro Salsig.	+ 0,5	Metrologie Inter	– 12,8
Euromarché	+ 0,3	Plastic Omnium	– 12,8
Eaux (G. des)	+ 0,1	BP France	– 12,6

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Lafarge Cop.	2 588 860	1 063 042 567
CGE	1 790 843	1 024 153 538
Elf Aquitaine	1 282 318	922 103 705
Total (Fse Pét.)	923 967	617 821 364
Suez Finan.	1 560 969	580 353 215
Peugeot SA	900 454	565 077 336
BSN	706 619	564 196 768
Eaux (G. des)	211 750	496 481 514
Saint-Gobain	997 241	469 629 879
ACCOR	357 312	324 044 232
LVMH M.-H.	78 223	321 349 644
Lyon. des eaux	519 895	277 251 254
Sté Gén. « A ».	564 770	274 205 916
Havas	402 429	225 287 987

(*) Du vendredi 3 août au jeudi 9 août 1990 inclus.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 10 août 1990
Nombre de contrats : 72 405.

COURS	ÉCHÉANCES			
	Juin 90	Sept. 90	Déc. 90	Mars 91
Premier	–	–	–	–
+ haut	–	100,48	100,58	100,54
+ bas	–	99,84	100	100,12
Dernier	–	100,08	100,16	100,12
Compensation	–	100,08	100,20	100,14

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	6 août	7 août	8 août	9 août	10 août
RM	3 863 024	3 543 589	2 918 692	2 030 533	–
Comptant					
R. et obl.	11 019 234	10 197 730	9 240 799	6 110 643	–
Actions	229 874	290 813	551 009	228 862	–
Total	15 112 132	14 032 132	12 710 500	8 370 038	
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1989)					
Françaises	85,2	87	84,4	85,5	–
Étrangères	88,5	89,4	89,2	89,7	–
SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES (base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	499,1	479,5	491	481,9	485,8
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 773,79	1 811,84	1 757,09	1 779,86	1 775,03

M. Robert Campeau démis de ses fonctions de président

L'homme d'affaires canadien Robert Campeau, dont l'empire croule sous les dettes, a été démis vendredi 10 août de ses fonctions de président du groupe portant son nom par le conseil d'administration. Ce congédiement a été annoncé dans un bref communiqué publié à New-York, qui précise également que M. Robert Campeau reste directeur général du groupe.

M. Campeau, profitant de la période d'argent facile des années 80, avait emprunté lourdement par le biais des *junk bonds* pour racheter plusieurs grandes chaînes de grands magasins américaines dont Allied Stores (1986) et Federated Stores (1988).

Mais ces chaînes, très vite dans l'impossibilité de faire face au service de leur dette (7,7 milliards de dollars), ont dû demander la protection de la loi sur les faillites en février dernier. Le conseil d'administration a nommé M. Robert Després, un investisseur canadien, aux fonctions de président du groupe, en attendant de recruter un nouveau PDG.

□ **Springer veut développer son secteur médias électroniques.** – Le conseil de surveillance de l'éditeur allemand Springer a donné au président du directoire, M. Peter Tamm, *« les pleins pouvoirs pour développer l'activité de Springer dans les médias électroniques »*. M. Günter Wille, ancien responsable de la société Philip Morris à Munich, va prendre en main les destinées de cette nouvelle branche du groupe de presse qui rassemblera les participations dans les chaînes de télévisions Sat 1 et Tele 5 ainsi que les nouveaux services de communication mobile. Springer réalise jusqu'à présent 63 % de son chiffre d'affaires global (3 milliards de marks en 1989) dans la presse quotidienne et 23 % dans la presse magazine.

NEW-YORK

Le chaud et le froid

INDICE DOW JONES

- 3,3 %

La Bourse new-yorkaise a été, elle aussi, le siège de très violentes secousses cette semaine. Mais elle n'a pas manqué de ressort et, sans la rechute des cours enregistrée à la veille du week-end – en liaison avec l'appel à la guerre sainte lancé par Saddam Hussein, – les dégâts auraient été aussi très limités. Finalement, d'un vendredi à l'autre, l'indice Dow Jones a perdu 3,3 %.

C'est un moindre mal, car la semaine avait très mal commencé avec 100 points de baisse dès lundi. Cependant, l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU, d'une résolution sur un boycottage économique, financier et militaire de l'Irak, puis la décision de la Maison blanche de déployer les troupes américaines en Arabie saoudite pour stopper l'expansionnisme de Bagdad avaient causé une excellente impression autour du « Big Board ». Dans l'espoir que ces manœuvres d'intimidation gèleraient la situation, les investisseurs avaient repris des positions, et le marché avait rejoint de nouvelles hauteurs.

Mais l'appel à la guerre sainte lancé par Bagdad à la veille du week-end a incité les opérateurs à se prémunir contre de mauvaises surprises en procédant à des ajustements de position rapides à la veille du week-end. Tous ces événements arrivent au plus mauvais moment. Les dernières statistiques confirment, s'il en était encore besoin, que les Etats-Unis sont au bord de la récession. Avec le regain des tensions inflationnistes, la marge de manœuvre du Fed pour assouplir sa politique monétaire se réduit dangereusement. Indice Dow Jones du 10 août : 2 716,58 (contre 2 809,65).

	Cours 3 août	Cours 10 août
Alcoa	67 1/4	63 1/4
ATT	37	35
Boeing	53 1/4	53 1/8
Chase Man. Bank	18 1/8	18 5/8
Du Pont de Nemours	41 3/8	37 3/8
Eastman Kodak	42 1/8	41
Exxon	53 1/4	51 1/2
Ford	40	37 3/4
General Electric	70 1/2	66 5/8
General Motors	43	39 3/8
Goodyear	26 3/4	24 1/2
IBM	109 3/4	101 7/8
ITT	56 3/4	54 3/4
Mobil Oil	67 1/4	65 7/8
Pfizer	74	71 1/2
Schlumberger	68 3/4	66 1/8
Texaco	66 1/2	63
UAL Corp. (ex-Allegis)	130	107*1/2
Union Carbide	18 1/2	17 1/8
USX	34 5/8	32 3/4
Westinghouse	34 1/2	32 1/4
Xerox Corp.	46 1/2	44

* Ex coupon.

TOKYO

Le plongeon

INDICE NIKKEI

-7,4 %

L'indice Nikkeï a, cette semaine, battu tous ses records de baisse de l'année. Après avoir crevé le plancher des 28 002 yens atteint lors du krach rampant du début de l'année, il a quasiment effacé deux années de hausse. Lors du déclenchement de cette nouvelle crise du Golfe, le Nikkeï était à 30 827 yens. Il est maintenant revenu à son niveau d'octobre 1988.

Exception faite du rebond de mercredi (le Nikkeï avait regagné durant ce jour-là 856,76 yens), toutes les séances n'ont été qu'une suite de chutes brutales.

Les nouvelles en provenance du monde arabe ont tenu une large part dans la déprime de Tokyo. Mais d'autres incertitudes pèsent sur le marché, incitant les intervenants à rester sur la touche. A commencer par la politique monétaire japonaise. Dès avant cette nouvelle crise, les opérateurs tablaient sur un relèvement des taux d'escompte japonais.

Plusieurs signaux indiquaient en effet un renforcement des tensions inflationnistes à l'intérieur du pays. La nouvelle crise du Golfe, en aggravant la faiblesse du yen face à toutes les autres monnaies, renforce ces tendances. D'où la nécessité – estiment les opérateurs – pour la Banque du Japon de relever ses taux, actuellement de 5,25 points pour soutenir le yen : 0,75 point de hausse est considéré comme le plus probable.

Techniquement, ce relèvement est déjà en train de s'opérer sur les marchés.

Indices du 10 août : Nikkeï, 27 329,55 (c. 29 515,76) ; Topix, 2 056,88 (c. 2 174,67).

BRUNO BIROLLI
(Correspondance)

	Cours 3 août	Cours 10 août
Akai	945	835
Bridgestone	1 390	1 300
Canon	1 680	1 580
Fuji Bank	2 380	2 320
Honda Motors	1 580	1 520
Matsushita Electric	1 900	1 810
Mitsubishi Heavy	871	835
Sony Corp.	8 260	7 810
Toyota Motors	2 060	1 990

LONDRES

Résistante malgré tout : – 2,2 %

Très ébranlé par la crise au Proche-Orient, le London Stock Exchange a, malgré tout, réussi une fois encore à limiter les dégâts. Et, de baisse en reprise, l'indice « Footsie » n'a fléchi que de 2,2 %, ce qui constitue presque une performance comparé aux plongeons effectués par les autres grandes places.

La résistance devait s'organiser dès le début de la semaine, et ce en dépit du retournement de tendance observé sur les valeurs pétrolières. Les Britanniques expliquaient non sans humour que cette résistance était due au fait que l'inflation en Grande-Bretagne avait atteint son plafond, ce qui ouvrait de bonnes perspectives pour les entreprises. Et d'ajouter que, contrairement aux autres marchés, qui avaient volé de record en record ces derniers temps, Londres avait été son petit bonhomme de chemin.

Indices « FT » du 10 août : 100 valeurs, 2 233,8 (c. 2 284,6) ; 30 valeurs, 1 743 (c. 1 793,4) ; mines d'or, 207,4 (c. 198,9) ; Fonds d'Etat, 78,29 (c. 79,18)

	Cours 3 août	Cours 10 août
Bowater	519	475
BP	364	362
Charter	467	452
Courtaulds	352	326
De Beers (*)	13 1/8	12 3/16
Glaxo	790	–
GUS	13,75	13,75
ICI	10,12	9,40
Reuters	10,37	9,93
Shell	500	483
Unilever	670	664
Vickers	234	222

* En dollars.

FRANCFORT

Au plus bas de l'année : – 5,3 %

La crise ouverte au Proche-Orient par Bagdad n'a pas épargné la grande place allemande. Déjà très secouée la semaine précédente, celle-ci a, ces derniers jours, littéralement plongé et n'a dû plusieurs fois son salut qu'au coup de gong final.

Francfort est tombée à son plus bas niveau de l'année. Il est vrai que, déjà empêtrée dans les querelles politiques et les problèmes financiers soulevés par l'unification, l'Allemagne a déjà fort à faire sans avoir, en plus, les soucis d'une inflation favorisée par la hausse des prix du pétrole et d'une remontée des taux d'intérêt.

Les échanges ont été très nerveux tout au long de la semaine et les transactions hebdomadaires ont sensiblement augmenté, passant, pour les huit places allemandes de 30,71 milliards à 44,18 milliards de deutschemarks, un chiffre qui correspond toutefois en période habituelle à une semaine normale.

	Cours 3 août	Cours 10 août
AEG	285	283,50
BASF	262,30	258,50
Bayer	270	262,50
Commerzbank	291,90	279,50
Deutschebank	799	747
Hoechst	262,50	255,50
Karstadt	716	683
Mannesman	324,30	303
Siemens	724,50	686,50
Volkswagen	573,20	544

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Les warrants une réponse à l'hésitation des investisseurs

Lorsque l'hésitation est à son comble comme c'est le cas actuellement sur les grandes places financières, l'heure est aux warrants. Ces bons permettent à leurs détenteurs de multiplier de façon très importante une mise initiale plutôt faible, à condition bien entendu qu'ils aient su prévoir le sens du marché.

Enoncer une telle condition semble impliquer qu'il s'agisse d'instruments de pure spéculation, réservés aux plus joueurs des opérateurs. Et, en fait, il est indéniable que ces dernières années, dans des monnaies telles que le franc suisse ou le mark, certaines émissions de warrants ont laissé une pénible impression d'agiotage. Ces transactions débouchaient sur des actions, japonaises principalement. Elles étaient notamment destinées à des particuliers attirés par la perspective de gains rapides que leur promettait la progression incessante de l'indice Nikkeï.

Mais la plupart des warrants qui ont vu le jour la semaine passée sur l'euromarché sont d'un genre tout différent. Ceux qui s'y intéressent sont des professionnels, des gestionnaires de fonds pour qui ces émissions sont souvent le seul moyen d'accéder à un marché donné ou de s'assurer contre le risque qu'ils ont pris de placer des capitaux d'une certaine manière. Il existe des warrants qui permettent de profiter d'une baisse des cours de la Bourse, d'un ensemble de valeurs ou d'une action spécifique. D'autres ne feront bénéficier leurs détenteurs que d'une baisse des cours.

La même chose vaut pour les matières premières, les taux d'intérêt ou les devises. Il y a même des warrants – c'est une spécialité de la banque américaine Shearson Lehman qui n'a été appliquée jusqu'à présent qu'à l'or – qui ne rapporteront que si les cours se situent au moment de l'exercice des bons à l'intérieur d'une plage restreinte, c'est-à-dire qu'ils font profiter leurs détenteurs d'une relative stabilité des prix.

Trois opérations liées à l'évolution des taux d'intérêt ont été émises jeudi 9 août, presque simultanément. A Paris, la Société générale a lancé en dollars une double transaction d'eurowarrants liés aux obligations 8,75 % du Trésor américain de trente ans de durée ; une tranche répercutera en l'amplifiant toute hausse des cours par rapport à un niveau donné au départ, l'autre réagira positivement à une baisse éventuelle de ces titres. A Londres, un établissement américain, Salomon, a mis sur le marché des warrants en dollars également, qui se rapportent aux mêmes obligations du Trésor des Etats-Unis, mais dénuées de leurs coupons d'intérêt.

Les eurowarrants de Salomon augmenteront de valeur si les cours des obligations montent. Enfin, à Francfort, Mitsubishi Bank a offert deux séries symétriques de bons qui réagiront à un rétrécissement ou à un élargissement de l'écart qui sépare les prix des contrats sur fonds d'Etat français et allemands sur les marchés à terme de Paris et de Londres.

Seul un faible nombre d'eurobanques sont en mesure de monter de telles opérations qui leur permettent de monnayer l'ingéniosité de leurs experts et leur parfaite connaissance des techniques financières. Mais les investisseurs ne se laissent pas éblouir aisément. En ce qui concerne les dernières transactions, il n'a pas été très difficile de les convaincre des avantages qu'elles pouvaient leur procurer. Pour ne prendre que l'exemple de l'opération de la Société générale, un de ses atouts évidents réside dans la période d'exercice des warrants qui s'étale sur cinq ans. Il n'y a pas sur le marché d'autres instruments de ce type d'une durée aussi longue.

Les Japonais redécouvrent l'écu

Déconcertés par la faiblesse du dollar et celle de leur propre monnaie, regardant le mark avec prudence en raison des incertitudes de l'unification allemande, de nombreux investisseurs japonais semblent découvrir les mérites des titres libellés dans la devise européenne. Logiquement, cela devrait conduire les principales eurobanques nippones à accroître leur activité dans le compartiment des euro-obligations en écus. Elles n'y ont cette année joué qu'un rôle assez discret. Les spécialistes ne s'attendent pour autant pas qu'elles attaquent immédiatement le problème de front. Il est probable que, suivant une pratique qui leur a tant réussi ailleurs, elles le prennent d'abord de biais.

C'est pourquoi, dans les milieux eurobancaires on porte une attention toute particulière à une émission qui devrait voir le jour cette semaine pour le compte du Crédit local de France. Cet établissement public, dont la signature est très appréciée en Extrême-Orient, est sur le point de solliciter le marché des titres dits « samouraïs », ceux qui sont offerts en souscription publique à Tokyo pour des débiteurs étrangers. La dette sera libellée en yens. Mais les obligations rapporteront des intérêts en écus.

La combinaison de deux monnaies dans une même opération est chose courante au Japon, mais, jusqu'à présent, l'écu n'avait pas été associé à la devise japonaise. Les dernières transactions de ce genre étaient rémunérées en dollars australiens. Les modalités de l'émission du Crédit local, son troisième samouraï, devraient être établies ce lundi 13 août. Son montant sera de 15 milliards de yens et sa durée de neuf ans. L'emprunt est placé sous la direction d'une maison de titres, Nomura.

Comme il est de coutume sur le marché japonais, une banque aura également une place de choix dans cet emprunt : Mitsui Taiyo Kobe qui est chargé d'organiser un contrat d'échange au terme duquel le Crédit local disposera de fonds en dollars des Etats-Unis qu'il lui faudra rémunérer dans la même monnaie en fonction de l'évolution du loyer de l'argent.

D'une façon générale, sans s'attarder aux arcanes du marché des obligations japonaises, on s'accorde à reconnaître que le moment de cette émission est particulièrement bien choisi. Elle sera très probablement l'occasion pour plusieurs établissements financiers nippons de propager sur place la cause de l'écu et de témoigner que la monnaie européenne n'a pour eux pas de secrets. Dans quelques semaines, en septembre ou en octobre au plus tard, l'euromarché devrait rouvrir ses portes à d'énormes transactions en écus. On attend de très importants emprunts nouveaux pour le compte de plusieurs pays de notre continent ainsi que pour la Banque européenne d'investissement.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Quelle valeur refuge ?

Alors que la situation dans le Golfe s'est constamment détériorée ces derniers jours, ni le cours de l'or, ni surtout celui du dollar, n'ont enregistré de fluctuations très violentes. Pourtant, il ne s'agit plus aujourd'hui d'un conflit éloigné, ou de simples menaces de tensions, mais bel et bien d'un affrontement dans lequel la plupart des pays occidentaux, les Etats-Unis en tête, sont impliqués.

Il semblerait donc à première vue soit que les marchés ne s'inquiètent pas de l'évolution du conflit, soit que le dollar et l'or ont véritablement perdu le statut privilégié de « refuge » qui était le leur depuis de nombreuses années. En fait, aucune des deux explications n'est véritablement satisfaisante.

Le cours de l'or réagit indéniablement aux événements du Golfe. Après avoir bondi d'une dizaine de dollars par once à la suite de l'annonce de l'invasion du Koweït par l'Irak, il a continué de progresser. L'once valait 389,75 dollars vendredi 10 août au deuxième fixing de Londres, et même 396 dollars un peu plus tard à New-York, contre 379 dollars une semaine auparavant, et 370 dollars avant l'invasion. Depuis le début du conflit, le gain atteint donc une vingtaine de dollars et porte l'or à ses plus hauts niveaux depuis cinq mois. A Paris, le cours de la pièce de 20 francs, le napoléon, est passé de 397 francs à 428 francs en une semaine, dans un volume de transactions relativement élevé. Ainsi, la progression de l'or est notable, surtout si l'on tient compte de l'ensemble de facteurs négatifs pesant sur le marché depuis plusieurs mois – ventes massives de la part de l'Union soviétique, marasme du marché américain de la bijouterie (*le Monde* daté 10-11 juin 1990).

Le manque de « tonus » du dollar s'explique quant à lui par la conjonction de deux tendances contradictoires, celle des craintes politiques et celle des « fondamentaux » économiques. Les inquiétudes au sujet du ralentissement de l'économie américaine et les craintes d'une récession sont tenaces.

L'annonce d'une nette remontée du taux de chômage en juillet est toujours dans les esprits, et le secrétaire au Trésor M. Nicholas Brady n'a pas convaincu les marchés en excluant la possibilité d'une récession. D'ailleurs, le dollar est tombé lundi 6 août à son plus bas niveau historique contre le mark au fixing de Francfort, à 1,5765 DM. Sur la place de Paris, à 5,2790 francs, il n'avait jamais été aussi faible depuis avril 1981. Le billet vert se reprenait légèrement par la suite, cotant 1,5975 DM et 5,3675 francs vendredi 10 août.

La parité dollar-yen

Le cours de la devise américaine était nettement orienté à la baisse juste avant l'explosion du conflit et depuis, en dépit d'une « flambée-éclair », sa tendance ne s'est pas modifiée profondément. Les opérateurs suivent fébrilement le déroulement de la situation sur leurs écrans, mais paraissent éviter de prendre de trop grosses positions. Au moment d'acheter, ils se souviennent que la conjoncture économique n'est guère favorable au dollar. Au moment de vendre, ils hésitent en se disant qu'une aggravation de la situation dans le Golfe pourrait provoquer une flambée du billet vert, et refusent de prendre des positions aussi risquées.

C'est pourquoi l'annonce d'une diminution de 0,1 % des prix de gros en juillet, la première depuis avril, n'a pas provoqué de reflux de la monnaie américaine. Théoriquement, l'annonce d'une bonne nouvelle sur le front des prix pourrait provoquer un reflux du dollar, puisqu'elle prédispose à un assouplissement du crédit qui rend les investissements outre-Atlantique moins attrayants. Mais à la veille d'un week-end promettant d'être agité sur le front irakien, peu d'opérateurs ont voulu se porter vendeurs en dollars. Finalement, la principale nouveauté, en l'absence d'évolution décisive au Proche-Orient, devrait être celle du yen. Compte tenu de la grande dépendance de l'archipel à l'égard des importations de pétrole du Golfe (50 % de ses achats proviennent du Koweït) et de la nervosité persistante de la Bourse de Tokyo, la monnaie nippone pourrait s'orienter à la baisse vis-à-vis des principales devises, plus nettement qu'au cours des derniers jours. Le mark est déjà passé de 93,97 yens à 94,34 en une semaine.

Dans le SME, le mark a regagné un peu de terrain face au franc et refranchi son cours-pivot (3,35386 francs) après les interventions de la Bundesbank contre la lire. La monnaie française se retrouve ainsi en avant-dernière position. A l'exception des devises espagnole et italienne, toutes les monnaies se situent, il est vrai, toujours au plancher du système. Mais les opérateurs, habitués à cette situation depuis plusieurs mois, n'ont certainement pas le temps de réfléchir ces jours-ci à une nouvelle configuration des monnaies au sein du SME.

FRANÇOISE LAZARE

SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN : AMPLEUR DES VARIATIONS DE CHAQUE MONNAIE PAR RAPPORT À LA PLUS FORTE

10 août 1990

PESETA ESPAGNOLE — LIRE ITALIENNE — LIVRE IRLANDAISE — FRANC BELGE — FLORIN NÉERLANDAIS — MARK ALLEMAND — FRANC FRANÇAIS — COURONNE DANOISE

% 0 – -1 – -2 – -3 – -4 – -5 – -6

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 6 AOUT AU 10 AOUT 1990

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York..	1,8710	–	18,7441	74,6269	62,8931	3,0553	55,8036	0,0857
	1,8560	–	18,7196	73,9092	62,7353	3,0516	55,7103	0,0859
Paris	9,9818	5,3350	–	398,13	335,53	16,3000	297,71	4,5715
	9,9148	5,3420	–	394,83	335,13	16,3015	297,60	4,5893
Zurich	2,5072	1,3400	25,1172	–	84,2767	4,0941	74,7768	1,1482
	2,5223	1,3530	25,3276	–	84,8888	4,1288	75,3760	1,1624
Francfort ...	2,9749	1,5900	29,8032	118,66	–	4,8579	88,7276	1,3625
	2,9585	1,5940	29,8016	117,81	–	4,8642	88,8022	1,3694
Bruxelles ...	61,2378	32,73	6,1350	24,4254	20,5849	–	18,2645	2,8046
	60,8211	32,77	6,1344	24,2203	20,5583	–	18,2563	2,8153
Amsterdam	3,3528	1,7920	33,5895	133,73	112,70	5,4751	–	1,5355
	3,3315	1,7950	33,6016	132,67	112,61	5,4776	–	1,5420
Milan	2183,46	1164	218,74	870,90	733,96	35,6554	651,23	–
	2160,38	1167	217,90	868,31	730,24	35,5203	648,47	–
Tokyo.......	280,65	150,00	28,1162	111,94	94,3396	4,5830	83,7054	0,1285
	278,03	149,80	28,0419	110,72	93,9774	4,5713	83,4540	0,1287

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 11 août : 3,5566 F, contre 3,5661 F le vendredi 3 août.

MATIÈRES PREMIÈRES

Le sucre menacé d'excédent

Rien ne va plus sur le marché du sucre. Après avoir flirté avec les 16 cents la livre-poids en mars dernier, les cours du roux sont aujourd'hui retombés à 10,5 cents. Le marché manque désespérément d'acheteurs et ne voit passer que des transactions de routine. Et pour la première fois depuis six ans, les professionnels commencent à envisager une campagne excédentaire.

Au premier trimestre 1990, les cours s'étaient rapidement raffermis après la publication de plusieurs rapports alarmistes. Les stocks mondiaux ne représentaient, selon les analystes, que 26,8 % de la consommation de la planète. *« Un seuil dangereusement bas »*, écrivait alors l'analyste ouest-allemand F-O Licht. En outre, le marché attendait d'importants achats de l'URSS, de la Chine et dans une moindre mesure de l'Inde. Des inquiétudes, quant à la production de Cuba et de la CEE, contribuaient également à soutenir les cours.

Pour couronner le tout, les professionnels annonçaient une réduction des exportations du Brésil. Ce pays, dont une bonne part du parc automobile roule à l'éthanol (alcool dérivé du sucre de canne), devait théoriquement faire face à des besoins en carburant accrus.

PRODUITS	COURS DU 10-8
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 559 (+ 26) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 798 (+ 42) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	10 425 (+ 225) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Octobre	1 670 (+ 22) Francs/tonne
Café (Londres) Septembre	560 (+ 4) Livres/tonne
Cacao (New-York) Septembre	1 141 (– 35) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Septembre	280 (inch.) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Septembre	250 (+ 1) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Septembre	177,5 (+ 7,4) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

Début avril, la firme de courtage américaine Salomon Brothers n'hésitait pas à pronostiquer des cours supérieurs à 25 cents dans les six mois. Las, aucun de ces facteurs haussiers ne s'est vérifié et les cours ont commencé à retomber ! Ce mouvement s'est amplifié quand les gros fonds d'investissement américains, qui avaient joué la hausse, ont retourné leurs positions pour se retrouver vendeurs sur le marché à terme.

Aujourd'hui, les perspectives ne militent guère en faveur d'une remontée des prix. Au début du mois d'août, le négociant londonien Czarnikow a publié une révision en forte baisse de son estimation du déficit mondial pour la campagne 1989-1990.

Dans son dernier rapport, la société britannique estime ainsi la production mondiale à 108,57 millions de tonnes (contre 197,21 millions en mai) et table sur une consommation de 109,06 millions de tonnes (contre 109,09 millions). Compte tenu d'une déperdition de l'ordre de 600 000 tonnes, le nouveau déficit est estimé à 1,12 million de tonnes contre 2,35 millions précédemment.

Pour la campagne 1990-1991, Czarnikow a donné ses premières estimations : une offre de 109,87 millions de tonnes pour une consommation de 110,08 millions de tonnes. *« Ces chiffres ne sont pour l'instant que des indications préliminaires mais, pour le moment, il apparaît que le marché revient vers un équilibre entre l'offre et la demande »*, écrivent les analystes londoniens.

Autre négociant britannique, E.D.F. Man va plus loin. *« Les pauvres perspectives de la demande, la forte augmentation de la production en Inde et les productions plus importantes que prévu en Chine, au Brésil, à Cuba et dans la CEE ont transformé les prévisions de déficit en anticipations d'un léger surplus »*, note-t-il dans sa dernière étude.

Le fait est que l'Inde, qui avait produit 9,4 millions de tonnes en 1988-1989, pourrait, selon Czarnikow, produire 12 millions de tonnes pour la campagne en cours. Pour sa part, Man table sur des exportations indiennes de l'ordre de 200 000 tonnes vers la fin 1990.

L'URSS et la Chine traversent actuellement une crise de liquidités aiguë et ne risque donc pas d'intervenir sur le marché du physique d'ici la fin de l'année.

La tendance est tellement apathique que la crise du golfe Persique n'a eu aucun impact sur les cours. Pourtant l'annonce du boycottage du pétrole irako-koweïtien par le Brésil aurait pu laisser entrevoir une augmentation de la production d'alcool avec comme corollaire une diminution des volumes de sucre exportable. Mais le gouvernement brésilien a fait savoir qu'il autorisait la production de 6,85 millions de tonnes pour la campagne 1990-1991 contre 6,44 millions en 1989-1990.

Le plan national prévoit en outre la distillation de 12 585 milliards de litres d'éthanol, soit 4,8 % de moins que lors de l'année précédente. Seul espoir de hausse des prix : le retour des intérêts acheteurs à partir du moment où les prix auront crevé le plancher des 10 cents la livre. *« Il est vrai que la hausse du premier trimestre a été exagérée, mais les données fondamentales du marché ne sont pas aujourd'hui suffisantes pour entraîner une descente aux enfers »*, remarque un opérateur parisien.

ROBERT RÉGUER

□ **Philipp Brothers se retire du marché des matières premières.** – La firme de courtage new-yorkaise Salomon Inc. a annoncé vendredi 10 août le retrait partiel de sa filiale Philipp Brothers du marché des matières premières, à la suite de pertes. La décision a été prise du fait de conditions difficiles prolongées sur le marché des matières premières (café, cacao, sucre, céréales, métaux, etc.) et de pertes financières, selon un communiqué publié par la firme.

Les activités de Philipp Brothers dans le secteur de l'énergie (pétrole, etc.) ne seront toutefois pas affectées par ce recentrage, précise le communiqué, qui ajoute que ous les engagements de Philipp Brothers seront honorés, pour un coût total de moins de 200 millions de dollars. – *(AFP.)*

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Mauvais moment pour l'adjudication américaine

C'est dans un bien mauvais contexte que le Trésor américain a dû procéder à son adjudication trimestrielle d'obligations, du 7 au 9 août. Au lendemain de l'explosion du conflit, chute des Bourses aidant, les taux d'intérêt américains à long terme se sont fortement orientés en hausse. Une évolution d'autant plus inquiétante que, face au ralentissement de l'économie américaine, les opérateurs anticipent un assouplissement du coût du crédit aux Etats-Unis.

Le Trésor a donc dû servir des taux d'intérêt plus élevés que trois mois auparavant sur l'échéance la plus longue, afin de placer ses 32,25 milliards de dollars d'obligations. Ainsi, celui des titres à trente ans, l'emprunt-phare 8 3/4 % échéance 2020 s'est établi à 8,87 %, contre 8,84 % le trimestre précédent. En revanche, celui des obligations à dix ans s'est établi à 8,77 %, contre 8,88 %. Quant aux bons à trois ans, leur taux s'est également inscrit en nette baisse, à 8,10 %, contre 8,74 %. Mais l'accueil réservé à ces deux dernières tranches a été jugé médiocre.

De toute évidence, les investisseurs anticipent aujourd'hui un regain d'inflation, difficilement évitable pour les pays occidentaux lorsque le prix du baril augmente de près de 10 dollars, comme il vient de le faire en l'espace de quelques jours. Les courbes de taux inversées qui avaient marqué l'année 1989 et avaient tant inquiété les analystes ne sont plus pour l'instant à l'ordre du jour.

En effet, les rendements à long terme se tendent sur l'ensemble des places, alors que ceux à court terme ont plutôt tendance à diminuer, comme on l'a vu lors de l'adjudication de bons du Trésor des Etats-Unis. Outre-Atlantique, la courbe pourrait devenir très pentue si les autorités monétaires, conscientes de la nécessité de stimuler l'activité, décidaient d'assouplir véritablement le loyer de l'argent. Car, pendant ce temps, les taux à long terme, entièrement déterminés par le marché, donc soumis aux anticipations d'inflation, vont vraisemblablement continuer à augmenter.

En Europe, après quelques séances extrêmement agitées en début de semaine, les marchés ont retrouvé un peu de tenue, à défaut de calme. A Paris, le *MATIF*, qui avait chuté jusqu'à 98,30 mardi 7 août, est remonté très légèrement au-dessus du pair, l'échéance septembre terminant à 100,08 le 10 août, contre 101,20 une semaine plus tôt. Le volume de contrats échangés, qui était monté jusqu'à 160 000 mardi, est retombé au niveau plus habituel pour le mois d'août de 70 000, vendredi. Les opérateurs ne se déclarent pas trop inquiets pour le moment, estimant probablement que dans un tel contexte le marché parisien n'a pas trop mal tiré son épingle du jeu.

Le rendement de l'OAT dix ans s'est tendu aux environs de 10 %, l'écart de taux avec le Bund allemand se maintenant à 110 points de base. Sur le marché monétaire, la tendance est plutôt à la modération des taux, malgré l'intervention de la Banque de France, qui a profité de son appel d'offres du 6 août pour retirer du marché 11,5 milliards de francs de liquidités. L'institut d'émission a estimé que les établissements bancaires étaient en avance dans la constitution de leurs réserves obligatoires, et en dépit de ce geste le taux au jour le jour n'a pas progressé, s'établissant à 9 9/16-9 11/16 % vendredi. Ce n'est pas pour autant que la France risque, dans le climat actuel, de déclencher une baisse des taux.

La situation est plus tendue en RFA, où la Bundesbank a effectué mercredi 8 août une prise en pension à un taux compris entre 7,95 et 8,25 %, contre de 7,90 à 8,10 % une semaine plus tôt. Il faut dire que les autorités monétaires sont probablement plus promptes à réagir à des menaces d'inflation en durcissant le crédit que la plupart des autres banques centrales. L'annonce du retrait du projet de budget pour 1991 et de son remplacement prochain par un nouveau projet applicable à une Allemagne réunifiée (les élections auront bien lieu le 2 décembre) ont pesé sur le marché. Car le nouveau texte prévoira sans nul doute un déficit budgétaire bien supérieur aux 31,3 milliards de marks initialement programmés.

F. L.

□ **Rectificatif.** – Une erreur malencontreuse nous a fait attribuer à la Caisse de refinancement hypothécaire (CRH) le sigle de la Caisse autonome de refinancement (CAR). C'est bien cette dernière qui a procédé la semaine dernière à un emprunt de 800 millions de francs sur le marché parisien.

Le Monde

La crise du Golfe et les réactions en France après les déclarations du président de la République

Le consensus sur les décisions de M. Mitterrand est écorné à droite et combattu à l'extrême droite

M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du Parti socialiste, s'est félicité un peu trop tôt, vendredi 10 août, du consensus politique sur les initiatives françaises dans la crise du Golfe. M. Valéry Giscard d'Estaing a, en effet, formulé une critique de fond en regrettant que M. François Mitterrand n'ait pas proposé à l'Arabie saoudite, sans attendre que celle-ci en fasse la demande, une assistance militaire aéroportée.

A l'opposé, M. Jean-Marie Le Pen, a pris sans ambages la défense du nationalisme irakien et dénoncé l'engagement de la France dans ce qu'il considère comme *« une aventure inconsidérée »*.

M. Edouard Balladur, après M. Charles Pasqua, a approuvé les décisions prises le 9 août lors du conseil interministériel restreint réuni à l'Elysée par M. Mitterrand, décisions *« prudentes, mesurées et nécessaires »*, selon l'ancien ministre de l'économie. M. Michel Rocard a informé de ces décisions, successivement, M. Michel Vauzelle (PS), président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, et M. Jean Lecanuet (UDF), président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat. Il a évoqué avec eux la situation des ressortissants français, la situation militaire sur le terrain et les conséquences économiques et pétrolières de la crise.

En outre, la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale s'est réunie pendant près de deux heures, en fin d'après-midi, pour entendre M. Roland Dumas. Parmi les dix-sept députés présents à cette réunion exceptionnelle, figuraient, avec M. Vauzelle, MM. Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS, Bernard Stasi, vice-président du CDS, André Billardon (PS) et Jean de Lipkowski (RPR). Cette audition a été l'occasion, pour le ministre des affaires étrangères, de se féliciter de *« l'approbation »* donnée par la plupart des dirigeants politiques nationaux à la position française face à l'invasion irakienne au Koweït.

M. Lecanuet souhaite une action européenne

M. Dumas a fait part d'une *« appréciation personnelle »* sur les risques d'internationalisation du conflit, en soulignant qu'il était *« relativement confiant »* et que *« l'offensive »* lui semblait *« contenue pour l'immédiat »*. Evoquant la position de l'Union soviétique depuis le début du conflit, M. Dumas l'a jugée très positive. Quant à l'Europe, a déclaré M. Dumas, elle est en train de prendre toute sa *« dimension politique »*, avant même son rendez-vous de la fin de l'année.

Soulignant, lui aussi, le climat consensuel qui prévaut dans la classe politique, M. Stasi a indiqué que l'attitude française dans le conflit irako-koweïtien doit répondre à trois critères : *« Faire respecter la morale internationale, participer à la mobilisation de la communauté internationale, garder le contact avec le monde arabe pour éviter que ne se constitue un bloc arabe contre l'Occident. »* Sur ces trois points majeurs, a observé M. Stasi, *« il n'y a pas de reproches à adresser au gouvernement »*. A propos de l'appel à la guerre sainte, lancé par M. Saddam Hussein, M. Stasi a estimé que le dirigeant irakien *« n'est pas, et heureusement, le monde arabe à lui tout seul »*. *« Il faut raison garder,* a observé M. Stasi, *le pire n'est pas sûr. »*

« Un acte légitime »

Avant la réunion de la commission, M. Mauroy avait réaffirmé la position du PS, condamnant *« l'inadmissible agression de l'Irak contre le Koweït, suivie de son annexion pure et simple »* et approuvant l'action économique et militaire décidée par le président de la République et le gouvernement. Le premier secrétaire du PS s'est *« félicité,* [lui] *aussi, du fait »* que ces décisions aient rencontré *« la plus large approbation »* parmi les responsables politiques français. Cette approbation allait jusqu'à l'enthousiasme dans le cas de M. Jean-Marie Daillet, député – précédemment centriste et nouvellement non inscrit – de la Manche, aux yeux de qui M. Mitterrand *« tourne la page sur quinze années d'erreurs stratégiques »* de la France vis-à-vis de l'Irak.

Cependant, après son entretien avec M. Rocard, M. Lecanuet, tout en *« s'associant »* aux initiatives de la France, avait, déjà, fait entendre une note légèrement originale, en exprimant le souhait que Paris, *« en accord avec ses partenaires de la Communauté* [européenne], *tente d'obtenir de l'Organisation des Nations unies la mise en place d'une force militaire d'interposition, destinée à prévenir tout risque d'extension du conflit et à ne pas faire porter par nos seuls alliés amériacins et britanniques la responsabilité de cette action »*. M. Hervé de Charette, député (UDF) du Maine-et-Loire, délégué général des clubs Perspectives et Réalités, souhaitait, lui aussi, que la France *« agisse avec netteté en faveur d'une action politique européenne commune »* et reprochait au chef de l'Etat et au gouvernement de paraître *« avoir choisi non la prudence, mais l'effacement »*.

La critique la plus sévère est venue, ensuite, de M. Giscard d'Estaing, qui, rejetant l'argument avancé, la veille, par M. Mitterrand – la non-demande d'assistance de l'Arabie saoudite, – a reproché au président de la République de ne pas avoir lui-même proposé l'aide militaire de la France aux dirigeants saoudiens. Si la France avait procédé ainsi, estime l'ancien chef de l'Etat, son offre aurait été acceptée, et sa présence militaire sur le terrain, dans un délai bref, lui permettrait de participer aux décisions politiques ultérieures.

Le consensus était, ainsi, écorné sur la démarche, non sur les principes de celle-ci. La condamnation de l'Irak était, en effet, unanime, jusqu'à ce que que M. Le Pen s'exprimât, vendredi soir, au cours du journal de TF 1. Il est vrai que le mouvement gaulliste Solidarité et Participation avait, avec la discrétion qui le caractérise, déjà suggéré que la France s'alignait à tort *« sur les puissances anglo-saxonnes »*, que le Koweït n'était pas un modèle de démocratie et qu'il ne convenait pas de *« s'associer à l'hystérie anti-islamique et anti-arabe »*. M. Le Pen, lui, devait, de façon inattendue, prendre le flambeau de l'anti-américanisme et de la défense d'une démarche française indépendante face à ce qui n'est après tout, selon le président du Front national, que la manifestation légitime du nationalisme irakien contre un Etat – le Koweït – artificiel et sans base historique solide.

Le point de vue exprimé par M. Le Pen s'éclaire mieux encore à la lecture du communiqué d'un groupe dissident du Front national, le club Nationalisme et République, qu'anime M. Michel Schneider, ancien collaborateur de Jean-Pierre Stirbois. Pour ces adeptes du nationalisme intégral, *« la récupération par Bagdad de la partie du willayet de Bassorah représenté par le Koweït est un acte légitime, déterminé par la géopolitique et l'histoire »*. *« C'est aussi,* ajoutent-ils, *une riposte à la politique d'asphyxie de l'économie irakienne menée par les « émirs du pétrole » et inspirée par les Anglo-Saxons. »*

Le refus de « mourir pour Dantzig » et la compréhension envers les régimes dictatoriaux fondés sur le nationalisme furent, il est vrai, des ressorts sur lesquels l'extrême droite ne s'était pas fait faute de jouer en d'autres temps.

P. J. et P. R.-D.

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 11 août 1990 a été tiré à 533 417 exemplaires.

M. Giscard d'Estaing regrette que la France n'ait pas proposé son assistance militaire à l'Arabie saoudite

M. Valéry Giscard d'Estaing a rendu publique, vendredi 10 août, une déclaration dans laquelle il indique qu'il *« approuve les orientations et les décisions prises* [par le président de la République] *à une exception importante près »*.

« Je regrette, dit-il, *que la France n'ait pas proposé au gouvernement saoudien, aussitôt que l'Arabie saoudite a fait l'objet d'une menace, l'envoi d'une unité militaire terrestre ou aérienne, chargée de protéger les points sensibles de ce pays. »*

Selon M. Giscard d'Estaing, *« le fait que cette demande ne nous a pas été présentée n'est pas un argument recevable, car, dans ce type de situation, l'aide se propose et ne se demande pas »*. L'ancien chef de l'Etat estime que *« cette décision aurait entraîné trois conséquences :*

» – Apporter la démonstration – comme la France l'a fait en 1979, en intervenant dans les vingt-quatre heures lorsque la subversion a menacé La Mecque – que notre pays a la volonté d'agir pour protéger l'Arabie saoudite contre l'aventurisme militaire.

» – Eviter, aux yeux du monde arabe, que l'action occidentale se réduise à celle des Etats-Unis.

» – Placer la France en position de participer aux décisions politiques qui devront inévitablement être prises dans le déroulement de la crise et, éventuellement, pouvoir les infléchir. »

M. Giscard d'Estaing *« souhaite, également, que pour témoigner notre solidarité, comme l'ont fait tous nos grands partenaires de la Communauté européenne, la France annonce qu'elle autorise l'utilisation de ses bases aériennes pour le transport et le revitaillement des forces américaines au Moyen-Orient »*.

M. Le Pen dénonce « l'engagement français dans une aventure inconsidérée »

M. Jean-Marie Le Pen a exprimé, vendredi soir 10 août, sur TF1, *« tout le mal* [qu'il] *pense »* de *« l'engagement militaire français dans une aventure inconsidérée »*, et déclaré que *« la France et l'Europe auraient eu intérêt à se tenir en retrait dans cette affaire et auraient pu jouer un rôle de médiation »*. Selon le président du Front national, *« il s'agit d'une affaire arabe au premier chef »*, et *« l'Irak n'a ni menacé ni agressé la France et ses alliés »*. M. Le Pen a opposé l'Irak, qui *« puise ses sources historiques dans plusieurs millénaires »*, au Koweït, *« un pays très artificiel »*, qui *« ne puise son existence que dans les couloirs du Foreign Office »*. Il estime qu'*« on peut s'étonner de la rapidité et de la fermeté américaines dans cette affaire »*, attitude *« qui, peut-être, cache autre chose »*. Selon M. Le Pen, en effet, les *« intérêts directs »* des Etats-Unis ne sont pas en cause, *« à moins qu'*[ils ne considèrent] *comme tels les intérêts des « majors » pétrolières »*.

M. Le Pen s'est dit *« inquiet »*, car, selon lui, le président irakien, M. Saddam Hussein, en *« en appelant aux peuples, risque de déstabiliser de l'intérieur certaines puissances de la région »*. Le président du Front national a affirmé : *« Il se trouve que le sud de la Méditerranée, ce sont les peuples arabes et que nous devrons vivre en bonne intelligence avec eux et, si possible, en coopération, surtout si nous voulons régler, en particulier, le problème de l'immigration. Alors, ne nous rangeons pas au rang de leurs ennemis de façon délibérée et inutile. »*

□ **M. Jospin chargé de l'intérim de M. Rocard.** – Par un décret du 9 août, publié au *Journal officiel* samedi 11 août, M. Lionel Jospin, ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, est chargé d'assurer l'intérim du premier ministre, M. Michel Rocard, jusqu'à son retour de vacances, prévu le 17 août. M. Rocard avait dû interrompre son séjour à bord d'un voilier, dans l'Adriatique, pour participer au conseil interministériel restreint convoqué par le président de la République, jeudi 9 août. Pendant la première partie des vacances du premier ministre, c'est M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, qui avait assuré l'intérim.

Une décision du tribunal administratif de Nice

M. Jacques Médecin est condamné à un redressement fiscal de plus de 2 millions de francs

NICE

de notre correspondant

Le tribunal administratif de Nice vient de faire droit à la requête de l'administration fiscale qui réclamait à M. Jacques Médecin, maire de Nice, président du conseil général des Alpes-Maritimes (CNI), un redressement fiscal de 2 109 717 F couvrant les années 1977 à 1980.

Le maire de Nice, dont la protestation, introduite au motif que le fisc avait fixé sans preuve le montant du redressement et outrepassé ses droits en estimant de façon autoritaire les éléments de son train de vie, a été rejetée, devra donc payer la somme demandée.

Au terme des contrôles exercés par les services fiscaux visant notamment ces mêmes éléments du train de vie (contrôles étalés sur deux ans), les enquêteurs avaient relevé une distorsion entre les revenus déclarés et les dépenses estimées de M. Jacques Médecin. Ils ont noté en particulier que les indemnités versées au parlementaire (*M. Jacques Médecin était à cette époque député RPR des Alpes-Maritimes*) ne figuraient pas sur sa déclaration de revenus et qu'une série de versements avait été effectuée sur son compte bancaire (1 500 000 F en quatre ans). Pour cette même période M. Médecin avait déclaré 578 501 F de revenus, s'acquittant de 65 525 F d'impôts. Il avait justifié à l'époque ces versements par une vente d'or acquis antérieurement.

Le redressement avait été évalué en 1984 à 2,5 millions de francs puis en 1985 le fisc avait réclamé globalement au maire de Nice une somme de 15,5 millions de francs comprenant l'imposition, les pénalités et une hypothèque sur son habitation (*le Monde* du 28 novembre 1989).

Pour sa part, l'administration a considéré que les justifications fournies étaient insuffisantes et a établi une taxation d'office. Le maire de Nice peut encore introduire un recours devant le Conseil d'Etat.

MICHEL VIVÈS

CARTES POSTALES

Horaire d'été

Mais où sont donc passées les voitures à deux étages, qui équipaient les trains de banlieue de la ligne Paris Montparnasse-Rambouillet ? Depuis le 16 juillet, vacances obligent, elles ont déserté et laissé la place aux vieux wagons en alu, brinquebalants et bruyants, des années 50, pour aller, sans doute, prendre le frais sur quelques voies de garage campagnardes.

Déjà peu brillant, le confort laisse cette fois vraiment à désirer. Les places assises sont rares et les voyageurs montés en chemin sont réduits à prendre debout leur mal en patience. Heureux, les élus assis ? Souvent ballottés en tous sens, ils n'ont plus, pour la lecture, devenue un exercice acrobatique, les yeux du plaisir. Et nul – dépité debout ou malheureux assis – ne peut plus espérer la fin rapide de son calvaire. De nombreux trains sont devenus omnibus et la durée des trajets s'est allongée d'environ 30 %.

Ce n'est rien de dire que de simple formalité, le trajet est passé au rang des corvées quotidiennes. Tout commence aux premières heures de l'aube, devant ces quais gris, où les rames de l'enfer s'arrêtent dans un terrible crissement de freins, comparable seulement à celui que pouvaient faire, dans les plus vieux films de western, ces locos d'antan, qui cherchaient au dernier moment à ne pas écraser le valeureux shérif ficelé sur la voie.

Récemment, une jeune fille s'est évanouie en arrivant à Paris, dans la quasi-indifférence générale. Quant au voyage de retour, il tient à peine moins du cauchemar. Bienheureux sont encore les voyageurs du wagon de queue quand ils ne sont pas, en plus, débarqués sur le ballast à l'arrivée.

La SNCF se retranche derrière le sacro-saint horaire d'été. Horaire d'été ? Il a bon dos. N'est-il pas cocasse de constater que de nombreuses rames alu, pas si vieilles celles-là, de la ligne C du RER sont remplacées, elles, par des convois composés de voitures à étage, peintes, il est vrai, aux chatoyantes couleurs de la nation ? Horaires d'été, dites-vous encore ? La question peut aussi se poser de savoir pourquoi les trains qui vont vers Plaisir continuent de circuler avec des voitures à étage. La ligne serait-elle plus chic ? Dieu merci, la SNCF n'a pas de concurrence à redouter ! Et la plainte des usagers a bien des chances de se perdre dans l'indifférence administrative du géant ferroviaire.

On peut quand même se prendre à rêver de temps meilleurs où le banlieusard aurait droit, même en période estivale, à quelques égards, sans se voir poussé d'office dans ces horribles guimbardes, malgré tout flanquées d'un compartiment de première classe, vestige insolent d'un passé révolu, et sur lesquelles, il ne manque plus que d'apposer cette très vieille inscription : 40 hommes, 8 chevaux.

ANDRÉ DESSOT

ÉTATS-UNIS : le procès pour détention de drogue du maire de Washington

Un non-lieu en forme de victoire pour M. Marion Barry

WASHINGTON

correspondance

Après une enquête de dix-huit mois et deux mois de procès, les jurés, au terme de huit jours de délibérations, n'ont pu parvenir, vendredi 10 août, à adopter une décision sur douze des quatorze chefs d'accusation retenus contre M. Marion Barry. Le maire noir de Washington a été reconnu coupable d'un seul chef d'accusation, celui de possession de cocaïne en novembre 1989, pour lequel il ne risque qu'une peine de un an de prison et 100 000 dollars d'amende. Les jurés n'ayant pu se mettre d'accord sur l'essentiel des autres chefs d'inculpation, le juge s'est alors résigné à conclure par un non-lieu. Même si le procureur Stephens laissait aussitôt entendre qu'il envisage de demander l'ouverture d'un nouveau procès en septembre.

La foule des amis de Barry lui a fait une énorme ovation : certains dansaient dans la rue pour célébrer ce qui est incontestablement une victoire pour le maire de Washington. Aucun obstacle légal ne l'empêche donc plus à présent de briguer des fonctions électives. Certes, avant l'ouverture du procès il avait annoncé qu'il renonçait à se présenter pour une quatrième candidature à la mairie, mais il pourrait, comme candidat indépendant, se faire élire conseiller municipal, un poste où il pourrait exercer son influence.

Un jury racialement divisé

M. Marion Barry doit le « succès » de son procès à diverses raisons, et d'abord sans doute à la composition du jury, racialement divisé (trois Blancs et neuf Noirs), auprès duquel la défense a souligné avec succès que son client était la cible préférée des racistes du district de Columbia. D'autre part, M. Marion Barry avait un excellent avocat, Me Kenneth Mundy, qui au cours des débats avait admis que M. Barry avait à l'occasion usé de la drogue ; mais, ayant fait cette concession, il a vigoureusement attaqué la crédibilité des témoins à charge, notamment celle de l'employé de ville, lui-même toxicomane, qui avait obtenu un pardon officiel pour diverses violations en échange de sa coopération avec l'accusation.

Enfin M. Marion Barry doit à sa forte personnalité d'avoir pu compter sur la fidélité, la dévotion même de ses amis, qui ont fait bloc autour de lui tandis qu'un grand nombre d'électeurs noirs des classes moyennes, épris de respectabilité, avaient répudié cet ancien « frère » tombé dans la corruption et qui desservait à leurs yeux la cause noire. En tout cas, l'épilogue du procès a eu un certain retentissement dans l'opinion publique de Washington, au point que l'annonce du verdict, publié en gros caractères à la première page des journaux, éclipsait les autres nouvelles, y compris celles de la crise irakienne...

HENRI PIERRE

